



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

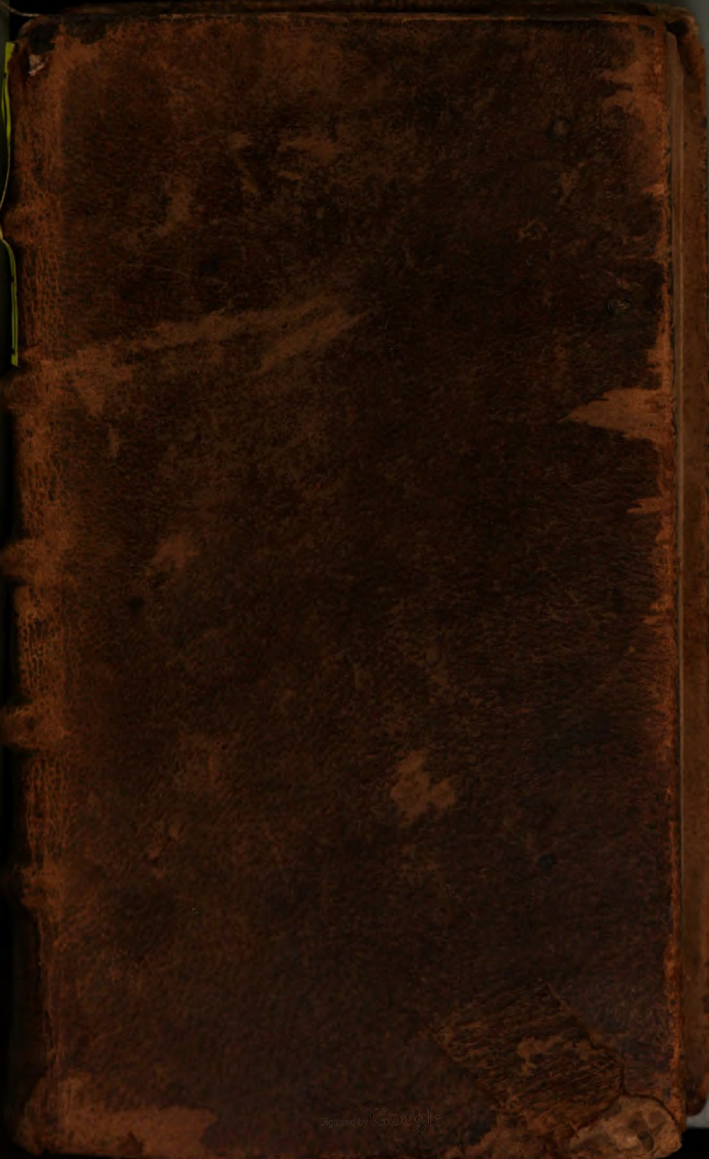
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Elur. 511^m

1704, M

Mercur



<36624504910019

<36624504910019

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT

DEDIE' A MON SEIGNEUR
LE DAUPHIN.
NOVEMBRE, 1704.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la con-
dition présente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente conside-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront dorénavant trente-huit sols, quant
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCIV.
Avec Privilège du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis. qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Mémoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR:

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



NOUVEAU CALANT

NOVEMBRE, 1704.

IE vous envoie une Paraphrase du Pseaume 101. appliquée au Roy.

*Beatus vir, qui timet Dominum,
in mandatis ejus volet nimis.*

L'homme qui craint le Ciel, & qui suit
vant les loix

A iij

6 MERCURE

Ne cherche d'autre fruit , ny d'autre récompense

Que le plaisir de son obéissance ,
Sera le plus heureux des hommes & des Rois.

Potens in terra erit semen ejus

Son nom , son sang , sa gloire & sa félicité ,

Dont l'éclat a bien mieux que celui du tonnerre

Surpris & fait trembler toute la terre ,

Passent de fils en fils à la Postérité.

generatio rectorum benedicetur.

C'est ainsi que du Ciel les Justes sont bénis.

Du Ciel qui pour hâter l'effet de ses promesses

Prévient leurs vœux & répand ses largesses

GALANT

7

Avec plus de bonté qu'il n'a même promis.

Gloria & divitiæ in domo ejus ,

Les biens , l'autorité , le thrône, la grandeur ,

Pour les autres Mortels, monuments peu durables ,

Sont pour luy des titres inéfaçables
Dont la crainte de Dieu rassure la splendeur.

Justitia ejus manet in seculum seculi.

Les siècles à venir & les plus reculez
Verront ce qu'il a fait en le voyant revivre ,

En ses Neveux fideles à le suivre.
Ses Empires jamais ne seront ébranlez.

*Exortum est in tenebris lumen
rectis corde , misericors & miserator
& justus.*

A iiij

8 MERCURE

De la Discorde en vain paroît l'affreuse
nuit ,

Par un trait de Justice égale à sa clemen-
ce ,

Le Seigneur fait éclater sa puissance ,
Et loin de ses Etats la Discorde s'enfuit.

*Fecundus homo , qui miseretur &
commodat , disponet sermones suos in
judicio , quia in æternum non com-
movebitur.*

De l'homme genereux, sage dans ses dis-
cours ,

Sensible aux affligez , à ses amis fidelle

Le sang , le nom , la gloire est éter-
nelle ,

Et rien ne peut troubler ny son cœur ,
ny ses jours.

*In memoria æternà erit justus , ab
auditione malà non timebit.*

Sa memoire à l'abri des plus tristes re-
vers ,

GALANT 9

Le Juste ne craint pas qu'on vienne à ses
oreilles

Publier que l'éclat de ses merveilles
Irrite ses Voisins, & choque l'Univers.

*Paratum cor ejus sperare in Do-
mino, confirmatum est cor ejus.*

Le Seigneur est son Dieu, le Ciel est son
appuy ;

Sa voix est son conseil, & son bras sa
puissance.

C'est Dieu seul qu'il appelle à sa dé-
fense,

Toujours prest à n'avoir d'esperance
qu'en luy.

Donec despiciat inimicos suos.

De cent Peuples divers tous les Princes
liguez

Ne font aucun effort qui ne serve à sa
gloire,

Toujours forcé d'aller à la Victoire

10 MERCURE

Il les voit malgré luy confus & subjugué.

*Dispersit dedit pauperibus justitia
ejus manet in seculum seculi.*

Les Peuples & les Rois comblez de ses
bienfaits

Benissant les faveurs de ses mains libe-
rales,

Font que l'éclat de ses vertus roya-
les

Avecque son bonheur ne finira jamais,

cornu ejus exaltabitur in gloria.

Sa puissance portée au de-là de nos
vœux,

Doit s'élever encor si haut, que pour le
croire,

Sans écouter ce qu'en dira l'Histoire,
On ne consultera que ses dignes Neveux.

*Peccator videbit & irascetur, den-
tibus suis fremet*

GALANT II

De ses prospéritez , jaloux à la fureur ,
Les Princes ses voisins grincent les dents
de rage ;

Mais le Soleil , au milieu de l'orage ,
Ne fait que mieux connoître , & sentir
son ardeur.

*& tabescet ; desiderium peccatorum
peribit.*

Heureux , Grand , Immortel , le pecheur
le verra ,

Le pecheur , qui seichant de dépit &
d'envie ,

Voudra couper son bonheur & sa vie ;
Mais avec ses desirs , le pecheur perira.

Cette Paraphrase est de
M^r l'Abbé Grimaud , fameux
Prédicateur.

12 **MERCURE**

Quoique l'Europe soit féconde en grandes nouvelles, je croy que vous ne laisserez pas de voir avec plaisir celles que je vous envoie des autres parties du monde.

E X T R A I T

D'une Lettre de Pondichery, Ville & Forteresse appartenant à la Royale Compagnie des Indes Orientales sur la Coste de Coromandel, où est aujourd'huy la principale Factorie ou Comptoir de cette Compagnie.

Du 8. Fevrier 1704.

ORanguezeebe , Empereur du Mogol , vit encore , & est aussi respecté que jamais dans ses Etats , quoiqu'ils soient d'une étendue presque immense tant de l'Orient à l'Occident , que du Midy au Septentrion. Il est attaché uniquement , & n'a d'attention que pour détruire les Mayates , Peuples de la partie Meridionale de la Peninsule de l'Inde , & Sujets d'une espece de Roitelet , ou petit Souverain , fils du fameux Sivagy si celebre il y a

14 MERCURE

environ trente ans par sa revolte contre Oranguezeebe. Il leur enleve chaque année une Place , à quoy se borne ordinairement sa Campagne , où il ne manque jamais de se trouver en personne , pendant que partie de ses troupes dispersées en diverses Provinces , pillent & desolent trois ou quatre Royaumes.

Les Sultans , fils de ce grand Prince , ont leurs parties faites , & n'attendent que sa mort pour agir. Il y a plusieurs Princes dans cette Famille qui viennent de ces trois fils : heureux sera celui qui l'emportera sur ses freres. Lorsque je

GALANT 15

parle des trois fils d'Oranguezeebe, je n'y mets pas Sultan Agbat qui est en Perse, & qui sans doute remuëra aussi ; car il est appuyé des Rasepouts, Peuples les plus belliqueux de toutes les Indes. Il compte fort sur le secours du Sophy, entre les bras duquel il s'est jetté il y a déjà dix-neuf ou vingt ans, & qui le considere & l'entretient à sa Cour avec beaucoup de splendeur & de faste. Ce sera une terrible revolution à ce changement de Regne.

Les Flibustiers des Isles de l'Amerique donnent bien des affaires aux Nations de l'Europe qui sont aux Indes, qu'Orangue-

16 MERCURE

zeebe veut rendre responsables des Vaisseaux qu'ils prennent sur ses Sujets. Ils en ont encore enlevé deux l'année dernière qui venoient de Moka , Port proche de l'embouchure de la mer rouge sur la coste du Royaume d'Hyemen , ou Arabie heureuse ; c'est d'où nous vient le Caffé qui ne croist en autre lieu du monde , qu'en ce Pays-là , & qui en fournit presque à toute la terre.

Il a passé sur un des deux Vaisseaux de la Compagnie qui arriverent l'année passée à nostre rade , Mr le Patriarche d'Anthioche nommé par le Pape pour pas-

GALANT 17

ser en la Chine , & y prendre connoissance des differens qui y divisent les Missionnaires sur la Religion. Ce Patriarche est une personne de grande distinction, & d'un merite singulier ayant le caractere de Legat à latere. Il a plusieurs Missionnaires avec luy d'une pieté exemplaire. Il se remet au mois de Juin prochain pour passer dans la Chine sur des Vaisseaux Anglois , sur lesquels il s'embarquera à Madraspatan, Ville & Forteresse dans nostre voisinage , appartenant à la Compagnie Angloise.

L'on tient icy la mort du Roy.
Novembre 1704. B

18 **MERCURE**

de Siam toute assurée , aussi-bien que la guerre dans ce Royaume entre les prétendans à cette Couronne. Nous n'avons point de Lettres de ce Pays-là depuis l'année dernière , mais une seule de la Chine d'un de Mrs nos Evêques François , qui est l'Evêque de Sourc , Missionnaire Breton. Les Arabes de Mascate dont je vous entretins l'année passée , continuent leurs courses sur toutes les Nations , sur lesquelles ils prennent tous les jours des Vaisseaux , principalement sur la coste de Malabare. Ils ont des Vaisseaux depuis trente jusqu'à cinquante ca-

nons. Je croy vous avoir mandé qu'il y a quelques années qu'ils s'emparèrent de Mascate , Place forte des Portugais , Nation si redoutable autrefois dans toutes les Indes. Elle y est devenue si foible , pour ne pas dire si méprisable , qu'il y a peu d'apparence qu'elle puisse jamais reconnoître Mascate une des plus fortes places qu'elle eust dans ce Pays-là , tant par sa situation avantageuse , que par ses ouvrages , & une très-nombreuse Artillerie de fonte ; ce qui a rendu très-redoutables dans les Indes les Arabes qui s'en sont rendus les maistres , & qui obeis-

B ij

20 MERCURE

*sent à un Prince de leur Nation
tres-belliqueux.*

*Nous avons appris depuis peu
que quatre ou cinq Fregattes Fli-
bustieres se sont detachées des au-
tres pour retourner vers S. Do-
mingue , dans le dessein , à ce qu'on
a appris de celles qui sont restées
aux Indes , de tenter quelque en-
treprise remarquable sur leur route
qui puisse leur procurer leur par-
don , quand ils seront arrivez à
S. Domingue , pour en estre partis
sans commission ny congé. L'on
croit icy que cette expedition re-
garde l'Isle de sainte Helene occu-
pée par les Anglois depuis quinze*

ou vingt ans. La plupart de ces Bastimens Flibustiers sont venus aux Indes par la mer du Sud, soit en passant par le detroit de Magellan, soit en traversant par terre l'Amerique Espagnole, au delà de laquelle ils ont surpris des Bastimens sur lesquels après plusieurs courses sur les costes de la Nouvelle Espagne, du Perou & du Chily, ils ont passé aux Isles Philippines, & de là dans l'Inde. Ils s'y rendent encore redoutables à toutes les Nations, & poussent leurs croisières jusques dans la mer rouge. Ils y ont fait plusieurs prises considerables, principalement sur les

22 MERCURE

Sujets du Mogol & d'autres Princes Mahometans des Indes, dont les Bastimens navigent dans cette mer, tant pour leur negoce, que pour y porter annuellement de riches presens pour la Meque, où est le Tombeau de Mahomet, & où vont en Pelegrinage des Caravanes entieres, tant par mer que par terre, tant d'Afrique, que de toutes les parties du Levant où l'on fait profession de la Religion Mahometane.

Je vous diray au sujet de la question que vous m'avez faite sur le Peuple que nous avons icy,

qu'outre prés de quatre cent , tant François que Portugais & d'autres Nations de l'Europe tous Catholiques , il y a principalement dans nos Fauxbourgs plus de quarante mille Indiens , & sur tout Malabares exerçans divers Mestiers. Il y a particulièrement des Tisserans , des Peintres pour les Toiles & d'autres sortes d'ouvriers dont les uns ont leurs Pagodes , & les autres des Chapelles , ayant esté convertis & baptisez par les Peres Jesuites que nous avons icy. Nous avons aussi dans l'étendue de nostre District ou Domaine à quatre ou cinq

24 MERCURE

lieues à la ronde de cette Place ,
acquis par les Hollandois , qui
nous l'ont vendu quand ils nous
ont restitué cette Place en vertu
d'un Article du Traité de Paix
de Rîswick ; nous avons , dis-je,
dans cette étendue trente ou qua-
rante tant Villages que Bourgades,
dont les Habitans Indiens au
nombre de plus de trente mille
travaillent principalement en toi-
les tant blanches que peintes, qu'ils
viennent vendre icy au Comptoir
de la Compagnie , ce qui fait par-
tie des Chargemens des Vaisseaux
qu'elle y envoie tous les ans. Et
ce qui nous attire tant de peuples
de

*de diverses Contrées des Indes ,
est l'assurance qu'ils ont d'estre
payez comptant des Marchandi-
ses qu'ils nous apportent , & dont
ils ont souvent reçu une partie du
prix par avance pour les besoins
& pour la subsistance de leurs
familles.*

E X T R A I T

**Des Lettres de M^r l'Evesque de
Babylone , écrite d'Hispa-
han à M^r de Saint-Olon son
frere , dans les mois de No-
vembre 1703. & Janvier
1704.**

*Le R. P. Zapolosky , Jcsuite,
Novembre 1704. C*

26 MERCURE

Ambassadeur de Pologne , fit son entrée à Hisspahan le 4. Juillet dernier avec un Cortége assez nombreux. Il menoit avec luy deux autres Peres & un Novice, un Tambour , deux Trompettes , un Porte Enseigne , dix Soldats armez de Lances avec des Banderolles rouges & blanches , & quarante hommes à cheval ; je l'accompagnois aussi sur une mule blanche bien ornée. On le logea dans le Palais du deffunt Archevesque d'Ancyre. Il n'a cependant rien pû obtenir de cette Cour, pas mesme la permission de bastir une Eglise à Chamaquir. La multi-

tude de semblables Ambassades en-
gaste le mestier. Il est reparty le
16. Octobre pour s'en retourner ;
mais j'apprens qu'il est mort en
chemin , & que ses Compagnons
ont porté ses os à Tauris, où ils ont
esté enterrez en grande Pompe.
Le R. P. Rhent , Secretaire de son
Ambassade , est encore icy.

La Flotte des Portugais qui
étoit à Congo fit voile au mois de
Septembre pour s'en retourner à
Goa , après avoir inutilement at-
tendu pendant trois ans les troupes
Persiennes tant promises par le
Sophy pour la guerre de Mascaty ;
ainsi l'on peut dire que le dessein

C ij

28 MERCURE

de cette Guerre s'en est allé en fumée.

Celui-cy ayant sçû qu'un de nos Missionnaires de Zulpha avoit chez luy une Laye de Sanglier avec sept Marcaffins l'envoya enlever, & la fit tuer en sa présence à coup de canon.

On dit que les affaires des Compagnies Angloise & Hollandoise sont toûjours broüillées avec les Mogontains à Surate, & aucun Vaisseau n'en est venu depuis long-temps.

Un des premiers Eunuques, Nazir ou Grand Maistre de la Maison du Sophy est party de-

puis peu avec plusieurs Dames du Serrail , & environ dix mille personnes pour les grands Pelerinages de la Secte de Haly , qui sont Machet , Bagdad , & la Mecque ; & l'on dit qu'il y porte trente mille Tomans de presens. Ce Nazir est grand ennemy des Chrestiens ; mais on donne sa Charge à un autre Eunuque blanc , nommé Ibrahim Aga qui est plus benin.

La Nation Georgienne a maintenant le dessus dans cette Cour , & y possède les principales Charges de la Couronne.

Le bruit avoit couru icy que

C. iiij

30 MERCURE

*Orenguezeebe , Grand Mogol ,
qui a près de cent ans , étoit mort ,
mais comme il ne se confirme pas ;
le Pere Fortuné , Carme déchaussé
Genois , qui en attend icy le decés
il y a plus d'un an , pour aller con-
gratuler le nouveau Monarque
de la part de l'Empereur , est con-
traint de differer son Ambassade.*

E X T R A I T

*D'une Lettre de Marseille ,
du 1. Septembre 1704.*

*On a appris par des Vaisseaux
Marchands arrivez à Marseille
de Constantinople , de Smyrne &c.*

de diverses Echelles du Levant, dont cinq ou six venoient d'Alexandrie, sur lesquels il y a huit ou dix mille balots de Caffé. On a dis-je, appris par ces Vaisseaux du Caire, du premier Juin, qu'il regne une extrême famine à la Meque & dans cette partie de l'Arabie, où il n'a pas encore plu cette année. L'ancien Cherif qui avoit tant exercé de tyrannies, avoit par ordre du Grand Seigneur cédé ses Etats à son fils ; mais se repentant de sa demission, il s'est uny avec ses Neveux pour rentrer dans le Gouvernement, cela a joint la guerre à la famine. Le

C iij

32 MERCURE

jeune Cherif a envoyé demander icy du secours qu'on a deliberé de luy envoyer après le retour du Courier, qui en porte l'avis à la Porte. Il n'est cependant jusqu'icy arrivé aucun Vaisseau des Indes à Gidda, & l'on craint fort qu'il n'en vienne pas cette année, ce qui mettroit les Cherifs dans la nécessité de ruiner les Marchands de Gidda, pour avoir au deffaut des droits de leurs Doüanes dequoy fournir à leurs Soldats.

Les mêmes Lettres du Caire contiennent les nouvelles suivantes.

Mr du Roule nommé par le Roy Envoyé Extraordinaire en Ethiopie est arrivé icy depuis un mois , & partira d'Egypte vers la fin de Septembre. Il mene avec luy Mr Hipy , Medecin tres-habile en la Botanique , qui enrichira bien cette Science , si Dieu le conserve , & que le voyage d'Ethiopie s'acheve.

Mr Poncet, Medecin François, qui a déjà fait le voyage d'Ethiopie , dont il a guery de la lepre le Roy de ce Pays-là, appelé le Grand Negus ou Prestre-Jan, arrivé en Egypte vers le mois d'Aoust de l'année passée , en par-

34 MERCURE

tit pour l'Ethiopie par la mer rouge vers la fin d'Octobre avec Mr Murat & un Pere Jesuite ; mais ce dessein n'a pas esté heureux jusqu'icy. Le Pere Jesuite est revenu de Gidda , Port de la Meque sur la mer rouge dans l'Arabie. Mr Poncet a continué sa route à Moka , autre Port fameux , sur la mesme Coste , vers l'embouchure de cette mer , dans le Royaume d'Hyemen ou Arabie heureuse, où croist uniquement le Caffé , d'où il nous vient par Suez , d'où il se transporte par terre au Caire, à dos de Chameaux, & d'où l'on l'envoye ensuite à Ale-

xandrie pour y estre embarqué. Le Medecin s'étant broüillé à Gidda avec Mr Murat , ce dernier après y avoir esté depouillé de tout ce qu'il emportoit , s'est embarqué pour Suaken afin de continuer sa route vers l'Éthiopie , dont Suaken est le Port le plus proche sur la mesme mer rouge , & sous l'obéissance du Grand Seigneur qui y entretient un Bacha & une Garnison. Ce Port est situé sur la coste Occidentale de cette mer.

Mr Murat mande de Gidda à nostre Consul du Caire , qu'avant que de s'embarquer pour

36 MERCURE

Suaken , il signalera son zele envers le Roy & Mr du Roule , qu'il se propose de venir recevoir à Sennaar , Capitale du Royaume de ce nom , située sur la rive Occidentale du haut Nil , & par où avoit passé Mr Poncet à son precedent voyage en Ethiopie.

Je vous envoie un Ouvrage qu'on lit icy avec beaucoup de plaisir. Il en a couru des copies différentes , celle que je vous envoie est la plus châtiée.

C A R A C T E R E S

DES RR. PP.

MAURE ET MASSILLON.

DEux nouveaux Orateurs sortis d'une même Province, élevez dans une même Congregation, illustres par des talens différens, s'emparent des suffrages qui sembloient n'estre dûs qu'à Bourdaloüe. Ils entrent en vogue le premier jour qu'ils montent en Chaire ; un Avent fait la réputation de l'un ; un Carefme place l'autre au dessus de tous les hommes éloquens.

38 MERCURE

Celuy-là possède tous les avantages du dehors : sa phisionomie est agreable , sa voix nette , & son action tres-formée. Il prononce aussi bien qu'il écrit ; sa composition est delicate , & sa maniere de debiter tres-prévenante. Il traite bien les Mysteres , il brille dans les Panegyriques , & sur tout il excelle dans la Morale. Ses Discours ne sont guères moins solides que fleuris , ny ses descriptions moins vives que regulieres ; son feu diminuë rarement ; sa justesse n'altere jamais la vivacité de son stile. Il connoist parfaitement le cœur de l'homme ; on se découvre

dans les Portraits qu'il ébauche ; rien ne manque à ceux qu'il achève. Au reste , ce ne sont point de ces Peintures vagues , la ressemblance y est entière ; ce ne sont point aussi des images prophanes ; plus propres pour faire aimer le vice agréablement représenté , qu'à en inspirer de l'horreur. Il peint en Orateur chrétien ; il n'imité pas ces hommes qui par un faux zèle subtilisent les traits d'une sainteté mondaine avec les douces corrections de l'Evangile : trop jeune pour estre consommé , mais doüé d'un beau genie qu'il doit à lui-même , il possède ce que les

40 MERCURE

autres ne peuvent obtenir que des années & d'un long travail. Il remplit avec adresse ses sentimens avec de riches expressions, ses raisons par des traits ébloüissans, & ses dernieres preuves par de nombreux détails. Sa vehemence supplée à ce qui luy en est échapé. Il n'a pas l'injuste vanité de se faire honneur des pensées qu'il doit aux Peres de l'Eglise. Il ne les nomme pourtant pas toujours, content de les citer lorsque leur autorité est necessaire. L'Art n'est pas toujours également déguisé dans toutes ses pieces; elles font admirer son esprit, & si je l'ose dire, elles le découvrent quel-

GALANT 41

quefois un peu trop : non pas que l'Orateur affecte de le produire, il luy seroit difficile de le cacher ; on en découvre même beaucoup plus dans les occasions où il semble avoir voulu estre simple & naturel. D'aussi belles dispositions nous donnent de grandes esperances : il aura peu d'égaux quand il les aura remplies : il pourra même les surpasser ; & la Cour où il a paru n'a pas esté l'écueil de sa reputation.

Celuy-cy a l'air grave, la voix touchante, le geste insinuant : il n'a pas les grands mouvemens des déclamateurs impetueux, ny les

Novembre 1704. D

42 MERCURE

manieres basses & rampantes des froids Orateurs. Plus on l'écoute, plus on se fait à son action : elle est singuliere, & il entend bien à la ménager. Sa présence persuade ce qu'il va dire, & ce qu'il dit acheve de convaincre. Son stile nourri des saintes Ecritures, est tel que les habiles y trouvent de la profondeur, sans que les autres le trouvent obscur ny trop élevé ; fecond en belles applications, original dans ses portraits, concis dans ses narrations ; les lieux communs ne le sont pas entre ses mains, il dit des choses que les autres n'ont jamais dit, & il pa-

roît même l'inventeur de celles qu'il tient des Peres. Aussi modéré que juste dans ses ouvrages ; délicat & non recherché dans celui des termes , il neglige les ornemens qu'il ne croit pas devoir servir à la dignité de l'Evangile. Ses discours sont simples en apparence. Quelle onction , sur tout dans sa maniere de parler ! qui ravit les Auditeurs & les laisse dans l'incertitude de sçavoir ce qu'ils admirent d'avantage , ou le zele de l'Apostre , ou la finesse de l'Orateur. On diroit que l'éloquence a des regles particulieres pour lui , & des secrets reservez

Dij

44 MERCURE

à son esprit. Tout devient éloquent dans sa bouche , & sa bouche ne prononce que des oracles ; par un mot il explique un sentiment , & par quelques sentimens il épuise un sujet. Soit qu'il cite ou qu'il invente , soit qu'il établisse des principes , ou qu'il tire des conséquences , soit qu'il se jette dans la morale ; ou qu'il revienne aux points de doctrine , on trouve ses réflexions solides , ses raisonnemens finis & ses preuves complètes. Tout chez luy coule de source ; il n'a rien avancé d'inutile ; il n'a rien omis que ce qu'il a dû taire. Habile Théologien

il semble que les *mysterès* de la Religion cessent de l'estre quand il les développe ; bien loin de proposer à nostre foy des choses obscures , il les rend si intelligibles que l'on n'a presque plus besoin de foy pour les croire. Ce sont des veritez qu'il dénoie ; autant capable de publier le merite des Saints , que de toucher les pecheurs efficacement. Ses *panegyriques* égalent ses discours moraux , & tous ont un si grand prix que pour trop valoir , ils nous ostent la liberté de sçavoir en quoy il excelle. La dernière fois qu'on l'entend est celle qu'on tâche de ne l'avoir pas en-

46 MERCURE

tendu. On trouve qu'il s'y est surpassé. Et qu'il se surpasse tous les jours, incapable d'estre surpassé par d'autres. Sa réputation l'a bien-tost porté à la Cour; il y a annoncé avec éloge les veritez de la Religion, en présence du Roy qui les craint. Il a commencé aussi glorieusement que les autres voudroient finir.

Celui-là sert de modele à ceux qui aspirent à la Chaire: celui-cy est le modele de ceux qui y excellent déjà. En un mot, l'un a peu d'égaux, Et l'autre est inimitable.

Monfieur le Duc de Man-

toüe passa à Lyon dans le mois d'Octobre, il ne s'y arresta que demie heure. Madame & Mademoiselle d'Elbeuf y arriverent quelques jours après luy; elles y sejournerent cinq ou six jours. Elles allerent aux Carmelites le jour de sainte Therese. M^e de Villeroy qui en est Prieure leur donna un repas magnifique. Elles entrerent le lendemain dans l'Abbaye de saint Pierre; M^e de Chaulnes qui en est Abbessé les y reçut avec beaucoup de magnificence. Elles ont esté plusieurs fois à l'Opera, où la beauté de Ma-

48 MERCURE

demoiselle d'Elbeuf a paru relevée d'un fort grand nombre de pierreries. Elles ont esté par eau jusqu'à Marseille , où deux Galeres les attendoient. Les Dames de Lyon qui les accompagnerent jusqu'à la Barque qu'on leur avoit préparée , verserent beaucoup de larmes en les quittant , Mademoiselle d'Elbeuf ayant charmé tout le monde par ses belles manieres. On luy a présenté pendant son séjour plusieurs Ouvrages en Vers remplis des louanges de cette Princesse.

Dame

Dame Jeanne de Raucourt
veuve de feu M^r Laïre , Secre-
taire du Roy , est decedée en
sa maison à Bagnolet , près de
Paris , âgée de 92. ans.

Le Prince de Bevintem de la
Maison de Wolfembutel , est
mort de maladie. Il s'est distin-
gué dans plusieurs occasions
militaires , où il a donné des
preuves certaines de sa fermeté
& de son courage. La Maison
de Wolfembutel est une bran-
che de l'Illustre Maison de
Brunsvvick. Elle se forma en
la personne d'Henry Duc de
Calemberg & de Wölfembu-

Novembre 1704. E

50 MERCURE

tel , qui fut le dernier des enfans de Magnus Torquatus , & qui époufa en premieres noces Sophie , fille de Boleslas , Duc de Pomeranie , & en secondes , Marguerite , fille de Guillaume , Landgrave de Hesse. Il ne laissa qu'Henry & Guillaume , dit *le Vieil* & *le Victorieux* , qui continua la postérité , parce qu'Henry ne laissa qu'une fille. La Maison de Brunsvvick & de Lunebourg a pour tige Azo d'Este , Marquis de Toscane , qui vivoit au commencement du onzième siecle. Il suivit l'Empereur Con-

GALANT 51

rad II. en Allemagne , où il épousa Cunegonde , sœur de Guelphe III. de la famille des anciens Guelphes , dont on croit communément qu'il fut le dernier. Brunsvvick est un Pays d'Allemagne dans la basse Saxe , avec titre de Duché. La Ville qui porte ce nom en est la Capitale. Elle fut bâtie en 868. par Brunon , fils d'Alphonse Duc de Saxe , qui lui donna son nom. Quant à Wolfembutel , c'est une Ville & Forteresse d'Allemagne , aussi dans la basse Saxe. C'est le lieu de la résidence des Ducs de

E ij

52 **MERCURE**

Brunsvvic Wolfembutel, dont estoit le Prince de Bevintem.

Dom Fernando Manuel , Archevesque de Burgos , est mort dans sa Ville Episcopale, estimé & regretté de tous les Diocesains. Il a gouverné son Diocese avec une prudence & une sagesse qui rendront sa memoire tres-précieuse aux Espagnols. Il estoit d'une famille qui a produit en divers temps de saints Personnages. Burgos sur l'Orlança , est une Ville d'Espagne, Capitale de la vieille Castille. L'Archevesché a esté érigé par Gregoire XIII.

GALANT 53

Cette Ville est des plus belles, des plus grandes, & des mieux peuplées de toute l'Espagne. Elle est située sur le penchant d'une colline, qui a un Château assez fort sur le sommet, & au pied la riviere d'Orlança, qu'on y passe sur divers Ponts. L'Eglise Cathedrale est tres-magnifique. Il y a un College de Jesuites. Le Monastere du Crucifix des Augustins y est aussi tres-celebre. Burgos est une Ville de commerce. Le Siege Episcopal y fut transferé de l'ancienne Ville d'Auca en 1075. & Gregoire XIII. l'é-

E iij

54 MERCURE

rigea en Atchevesché à la priere de Philippes II. Il a pour Suffragans Pampelune, Calahorra, & Palencia. Les Evêques de Burgos ont souvent publié des Ordonnances dans les Synodes qu'ils ont eu soin d'assembler pour le bien & l'avantage de leur Diocèse. Gonzalés, qui en estoit Evêque, en celebra un en 1377. Jean de Cabeça de Vaca en assembla un autre en 1411. Louis de Cunna en 1474. & Paschal en 1499. & 1500. Voyez le Livre 8. de Mariana, ce fameux Jesuite qui donna au public un Livre

sur l'obéissance dûë aux Rois.

Messire Louis Marcel, Bachelier en Theologie de la Faculté de Paris, & Curé de Saint Jacques du Haut-pas, mourut le Mardy 4. de ce mois, jour de Saint Charles, sur les deux ou trois heures après midy, avec les saintes dispositions dans lesquelles il avoit toujours vécu. C'estoit le plus ancien Curé de Paris, & il a gouverné la Cure de S. Jacques 38. années. M^{rs} les Curez de Paris, dont il estoit le Doyen ont voulu assister à son enterrement qui se fit le Vendredi matin 7. de

E iij

56 **MERCURE**

Novembre dans l'Eglise de S. Jacques. M^r Marcel avoit resigné deux fois sa Cure, mais la resignation n'ayant eu aucun effet, soit par la mort prématurée d'un des Resignataires, & le refus de l'autre, & Monfieur le Cardinal de Noailles ayant souhaité que ce digne Pasteur ne se démiss point de sa Cure, quelque desir qu'il eust de se retirer. M^r Marcel crut enfin que la Providence vouloit qu'il mourût en place. C'est par ses soins que l'Eglise de Saint Jacques du Haut-pas, une des plus belles de Paris, a

esté bâtie. Il commença ce grand édifice avec cinquante écus , & il sçut trouver dans les ressources de la Providence dequoy élever ce magnifique bâtiment , & c'est à feuë Madame de Longueville dont il avoit entierement la confiance , que l'honneur en est dû.

M^r Desmoulins , ancien Curé d'Argenteüil , prit possession de cette Cure une heure après l'Enterrement.

Il passoit tous les ans par les mains de M^r Marcel de fort grandes sommes destinées pour les Pauvres , & qui luy estoient

58 MERCURE

confiées par des personnes aussi distinguées par leur charité que par leur naissance.

M^r le Marquis de Grignan mourut dès le mois passé à Thionville de la petite verole. Il étoit Brigadier & Colonel de Cavalerie. Il avoit toutes les bonnes qualitez de sa profession & de sa naissance. On n'avoit rien négligé dans son éducation , & peu de gens de son âge & de sa qualité en ont moins négligé que luy les principes & la suite. Il a mérité l'estime & l'approbation de tous ceux qui l'ont connu. Il

étoit amy solide , digne Officier & parfaitement honneste homme ; il ne negligeoit aucun de ses devoirs , & il s'attachoit à ceux de la Religion par preference. Il s'étoit distingué dans plusieurs occasions , & il ne s'est jamais attiré aucun blâme. Il étoit fils de Messire Adhemar de Monteil de Castellane, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roy , & seul Lieutenant de Roy en Provence où il est regardé avec tendresse & veneration. Sa mere est Marguerite de Montmoron de Sevigny. Elle a tous.

60 MERCURE

les avantages les plus éclatans de son sexe & de sa qualité , & elle n'est pas moins distinguée par son esprit que par sa beauté. Le vray nom de M^{rs} de Grignan est Castelane ; leur origine vient d'un Cadet des Comtes de Provence. Ils ont donné de grands Hommes à l'Epée & à l'Eglise ; ils portent le nom de Grignan depuis le Regne de François I. Le Comte de Grignan , Chevalier de l'Ordre de Saint Michel sous ce Monarque , avoit esté Ambassadeur de France à Rome , & est mort sans laisser de pos-

terité. Sa sœur avoit épousé l'aîné de la Maison de Castellane , & il laissa à leurs enfans cette Comté, à condition qu'ils en porteroient le nom. Il étoit Seigneur de Montelimar , & c'est de là que viennent leurs noms d'Adhemar de Monteil qui étoient ceux de l'Ambassadeur à Rome dont je viens de vous parler. Depuis ce temps-là ils se sont alliez à de grandes Maisons, comme celles de Caderousse ; d'Ancefunne , d'Ornano & d'autres semblables. M^r le Comte de Grignan pere de celui qui vient de mou-

62 MERCURE

rir , a esté marié trois fois. En premiere noccs avec Angeli-que-Marie d'Angennes de Ramboüillet, sœur de feu Madame la Duchesse de Montausier : en secondes noccs , avec Marie-Angelique du Puy - du-Fou & de Champagne , sœur de M^c la Douairiere de Mirepoix , mere des deux derniers Marquis de Mirepoix : & en troisieme noccs M^r le Comte de Grignan a épousé Mlle de Sevigny dont il a eu trois enfans : celui qui vient de mourir , sans enfans : M^c la Marquise de Simiane : & une fille

GALANT 63

Religieuse de la Visitation à Aix en Provence. Le dernier mort avoit épousé Mlle de Saint-Amant dont la piété & la vertu la font honorer de tous ceux qui la connoissent. Elle est sœur de M^e la Marquise de Salins. M^r le Comte de Grignan a encore deux filles du premier lit , dont l'une vit d'une manière tout a fait détachée du monde ; & la seconde est M^e la Marquise de Vibray. Il a aussi deux frères , dont l'un est M^r l'Evesque de Carcassone , l'autre M^r le Chevalier de Grignan , Menin de

64 MERCURE

Monfeigneur. Il avoit encore un autre frere qui étoit Archevêque d'Arles , qui avoit fuccédé dans cet Archevefché à leur oncle commun , Prelat d'un grand merite & Commandeur des Ordres du Roy.

Grignan eft une Ville & Comté de Provence dans les Terres qu'on appelle *adjacentes*. Elle a donné le nom à l'illuftre Maifon de Grignan , dont les Chefs ont eu droit de Souveraineté dans cette Terre. Cette Maifon étoit d'un grand éclat dans le dixième & dans l'onzième fiècle. Nostradamus

parle de Gerard Adhemar de Grignan, qui rendit hommage pour les terres de sa Baronie à Raymond Beranger II. l'an 1164. L'Empereur Frederic I. dit *Barberousse*, luy accorda plusieurs privileges. M^r le Comte de Grignan d'aujourd'huy descend après vingt generations de Gaspard de Castelane qui succeda à Adhemar de Monteil I. Comte de Grignan, son oncle. Il étoit fils de Blanche Adhemar de Monteil, sœur de ce Comte, qui au retour de son Ambassade fut Lieutenant General

Novembre 1704. F

66 MERCURE

de Provence, Lionnois, Forest
& Baujollois.

Je vous envoie un Manifeste qui a reçu icy de tres-grands applaudissemens, non-seulement à cause de la solidité des raisons & des faits historiques qui le remplissent, mais aussi parce qu'il est écrit d'une manière aussi noble qu'aisée, & que la sublimité s'y trouve avec la netteté, ce qui se voit rarement. Il seroit à propos pour la justification & pour la gloire de Son Altesse Electorale de Baviere, que cet Ouvrage fust vu de tout

la terre , & je vous l'envoye ,
parceque mes Lettres se ré-
pandent dans toute l'Europe
après que vous avez satisfait
vostre curiosité en les lisant.

M A N I F E S T E
DE L'ELECTEUR
DE BAVIERE.

*L*A guerre qui depuis deux ans
s'est allumée dans l'Empire ,
peut devenir si funeste au Corps
Germanique qu'un Prince qui est
un de ses principaux membres , ne
peut se justifier avec trop d'atten-
tion du soupçon d'en estre l'auteur.

F ij

68 MERCURE

C'est sur les Princes qui sont la cause de cette guerre , que l'aversion publique doit retomber : ceux qui sont forcez de la faire pour se défendre , seront toujours exempts de blâme , quelques tristes suites qu'elle puisse avoir.

Je ne puis donc laisser plus long-temps sans réponse une infinité d'écrits que mes ennemis ont répandus avec empressement pour me rendre odieux ; & me faire passer pour le perturbateur du repos de ma Patrie. Un plus long silence contribueroit à ternir ma renommée.

Bien que j'aye differé de ré-

pondre aux écrits de mes ennemis, je n'étois pas moins en état de détruire leurs vains reproches, & de pouvoir mesme leur en faire de mieux fondez : Mais je me flattois qu'ils ne s'obstineroient plus à me faire une guerre injuste, quand ils auroient perdu l'esperance de se rendre si facilement les maistres de ma destinée, le seul motif qui leur ait mis les armes à la main contre moy :

Je me taisois dans cette pensée, pour ne pas échauffer encore des esprits déjà trop irritez, & pour ne pas mettre de nouveaux obstacles au rétablissement de la tran-

70 MERCURE

quillité de l'Empire. Plus les raisons qu'une juste défense m'obligeoit d'alléguer étoient fortes, plus elles devoient aigrir les premiers auteurs de ces écrits ; & je n'ignorois pas qu'ils auroient plus de ressentiment contre moy pour en avoir fait voir la foiblesse & la mauvaise foy, que pour avoir pris leurs Places, & défait leurs armées.

Les esperances d'un prompt accommodement sont évanouies ; & je ne dois plus ménager la réputation de mes ennemis aux dépens de la mienne.

- L'Empereur ne s'est pas contenté

GALANT 71

*dans les differens écrits qu'il a pu-
 blié contre moy, de me dépeindre
 comme un Prince ambitieux, qui
 au mépris de mes sermens, & des
 loix de l'Empire, dont j'ay l'hon-
 neur d'estre le premier Electeur
 seculier, avoit pris des liaisons
 criminelles avec les étrangers,
 contre les interests de ma Patrie.
 Il m'a encore accusé d'ingratitude;
 & il m'a reproché de manquer de
 reconnoissance pour les bienfaits
 que ma Maison a reçus de la sien-
 ne. Ces deux reproches me sont
 également injurieux. Heureuse-
 ment je suis en estat de me justifier
 avec avantage de l'un & de l'au-*

72 MERCURE

tre. Je n'ay rien fait contre les loix de l'Empire ; & si j'ay cessé d'avoir pour l'Empereur l'attachement qu'un Electeur de Baviere devoit conserver pour le Chef de la Maison d'Autriche, c'est qu'il a exigé de moy ce que mon honneur ne me permet pas de faire, & qu'il a manqué le premier à la reconnoissance qu'il devoit à ma Maison, après les services que nous avons rendus mes Ancestres & moy à ses Predecesseurs, & à luy-même.

Le simple recit de ce qui s'est passé depuis la Paix de Rismick, jusques au combat de Schardings
que

que je donnay il y a un an contre les Troupes de l'Empereur , qui estoient entrées dans mes Etats , suffira pour justifier ce que j'avance , & pour montrer que ce Prince est l'auteur de la guerre , & l'auteur d'une guerre injuste. On verra que Sa Majesté Imperiale me l'a déclarée uniquement , parce que j'ay refusé de la faire pour aider à déthrôner le Roy d'Espagne mon Nerveu , & parce que je n'ay pas voulu , prenant les armes contre la France , violer sans sujet le Traité solennel que j'avois signé à Riswick avec le Roy Tres-Chrétien.

Novembre 1704. G

74 MERCURE

Lorsque cette Paix fut conclue, je me trouvois Gouverneur pour le Roy d'Espagne des Pays - Bas Espagnols, qui depuis Charles-quinz font un Cercle de l'Empire. Les Puissances engagées dans la guerre avoient songé en la terminant à prévenir les occasions qui pouvoient la faire recommencer. La succession du feu Roy d'Espagne Charles II. qui ne laissoit point d'enfans, & dont la mauvaise santé faisoit regarder la mort comme peu éloignée, menaçoit l'Europe d'y rallumer incessamment le feu de la guerre qu'on vouloit éteindre. L'Empereur ne dissimu-

loix pas les prétentions qu'il avoit à cette succession; & Monsieur le Dauphin, mon Beau-frere, ne cachoit pas la resolution où il estoit de faire valoir les siennes.

Tout le monde jetta les yeux sur le fils unique que j'avois eu de mon premier mariage avec l'Archiduchesse Marie-Antoinette fille de l'Empereur & de l'Infante Marguerite sœur du Roy d'Espagne Charles II. comme sur un Prince qui avoit ses prétentions à la Couronne d'Espagne, & qu'il estoit de l'intérêt des Nations de placer sur le Thrône de cette Monarchie.

76 MERCURE

La tranquillité de l'Europe paroïssoit affermie, si ce jeune Prince estoit destiné à succeder à Charles II. son élévation éloignoit la guerre en épargnant aux Maisons de France & d'Autriche le chagrin de voir un Prince d'une Maison royale assis sur le Thrône d'Espagne.

La France embrassoit avec joye un expedient qui luy épargnoit une querelle longue & d'un succès incertain. Toutes les Puissances desintéressées y applaudissoient, & l'Empereur qui s'y seroit opposé seul s'y seroit opposé vainement.

Il est à croire que les mesures qui furent prises alors auroient rendu

GALANT 77

La Paix de Riswick longue & durable, si le Prince mon fils n'estoit mort seize mois après qu'elle eust esté signée. L'étoile fatale à tous ceux qui font obstacle à la grandeur de la Maison d'Autriche, étoile qui depuis quarante ans l'a si bien servie en Hongrie & en Espagne, emporta ce jeune Prince. Il mourut d'une indisposition tres-legere, & qui l'avoit attaqué plusieurs fois sans danger, avant qu'il fust destiné à porter la Couronne d'Espagne.

Je me renfermay après la perte de mon fils dans mes fonctions de Gouverneur des Pays-bas, & je

G ii j

78 MERCURE

pris peu de part aux negociations qui se firent ensuite pour prévenir la guerre que les prétentions des Maisons de France & d'Autriche pouvoient rallumer en Europe. Comme Electeur j'attendois la part qu'y prendroit l'Empire, pour m'y intéresser; & comme Gouverneur des Pays-bas, mon devoir m'obligeoit d'exécuter à la mort du Roy d'Espagne les ordres qui me seroient envoyez de la Cour de Madrid. Ceux que je reçûs quand cette mort fut arrivée, furent de faire reconnoître le Duc d'Anjou sous le nom de Philippes Cinquième pour Souverain des Provinces où je

commandois. J'exécutay ces ordres comme j'estois obligé de le faire, & je diray même que ce fut avec joye. L'avènement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne épargnoit à l'Empire les terreurs qu'il auroit pû prendre si quelque autre Prince fust monté sur le Thrône de cette Monarchie, & je voyois avec plaisir l'avancement d'un de mes Neveux, le fils d'une sœur pour laquelle j'ay toûjours conservé d'amitié la plus tendre.

J'eus la satisfaction de voir que tous ceux à qui le feu Roy d'Espagne avoit confié les Gouvernemens de ses vastes Etats, furent

G iij

80 MERCURE

aussi fidelles que moy à la Monarchie Espagnole : ils obéirent sans deliberer , & la volonté du Roy mort fut suivie avec autant d'exactitude & de zele , que si ce Prince avoit encore esté vivant.

Je me flattois alors que la Providence vouloit la continuation de la Paix. Il estoit difficile d'estre dans d'autres sentimens pour peu qu'on fist attention à la facilité avec laquelle un Prince de la Maison de France estoit monté sur le Thrône d'Espagne , malgré les mesures que le Conseil de Vienne avoit prises pour l'en empêcher. L'Europe est assez instruite que

durant la plus grande partie du precedent regne , ce Conseil avoit esté comme le maistre des deliberations de la Cour de Madrid.

Les étrangers suivirent l'exemple des Espagnols : ils reconnurent presque tous Philippes Cinquième pour Roy d'Espagne , & l'Angleterre & la Hollande après avoir deliberé quelque temps se déterminerent enfin à la même démarche que les autres Puissances avoient faite. L'Empereur ne peut me traiter en ennemi pour avoir reconnu le nouveau Roy , sans marquer de la mauvaise volonté à ceux qui sont aujourd'huy ses plus fideles Alliez.

82 MERCURE

Il seroit inutile d'entrer dans le détail de ce qui se passa dans les Pays-bas depuis la mort du Roy d'Espagne jusques à mon retour dans mes Etats. Quand je fis entrer les Troupes de France dans les Places de mon Gouvernement où les Hollandois avoient des Garnisons ; je ne fis qu'obéir aux ordres de la Cour de Madrid à qui le procédé des Etats Generaux qui différoient encore de reconnoistre Philippes Cinquième , donnoit de justes défiances de leurs intentions.

L'esperance de voir durer la paix de Rîswick , fut bien-tost

troublée. L'Empereur qui faisoit gloire lorsque les Turcs assiégeoient sa Capitale, de s'abandonner à la Providence, ne regarda point en cette occasion, la soumission à ses ordres comme une vertu. Il ne pouvoit se cacher néanmoins, que le Testament du feu Roy d'Espagne ne fust, pour ainsi dire, l'ouvrage du Ciel. Ce Roy s'y étoit déterminé de luy-même longtemps avant de le faire, malgré la passion naturelle aux Princes de la Maison d'Autriche, pour la grandeur de leur nom; il avoit esté confirmé dans sa résolution par le Pape Innocent XII. qu'il

84 MERCURE

avoit consulté plusieurs mois avant sa mort, sur la disposition qu'il vouloit faire de ses Etats. Mais la pieté de l'Empereur ne l'empêcha point de s'opposer à un ordre de la Providence si bien marqué. Il ne s'épouvanta point des suites, des liaisons qu'il falloit prendre, ny du sang Chrétien qui alloit estre répandu dans sa querelle. Déterminé à faire la guerre, il refusa de reconnoistre Philippes V. pour Roy d'Espagne. Il compta pour rien le consentement unanime des Espagnols, pour se soumettre à ce Prince, sans se souvenir que douze ans

auparavant il avoit fait un si grand cas du consentement des Anglois , à élever sur leur Trône Guillaume III. qu'il l'avoit sans hésiter reconnu pour Roy d'Angleterre.

Ce même Roy, qui depuis treize ans , avoit beaucoup de part aux affaires de l'Europe , voyoit avec douleur l'élevation de Philippes V. L'Empereur jugea ne pouvoir s'adresser à un genie plus capable de concerter des projets , & de former une Ligue assez puissante pour déthrôner le Roy mon neveu. Le credit du Roy d'Angleterre dans ses Etats & en Hollande ,

86 MERCURE

faisoit croire qu'il viendrait à bout de déterminer ces deux Puissances à se joindre à l'Empereur, & les liaisons étroites qu'il avoit toujours conservé avec les Princes Protestans d'Allemagne, ne laissoient pas douter qu'il n'en fît entrer un grand nombre dans son party. On peut dire en effet, que que le Traité de Ligue qui fut signé par ces Puissances vers la fin de l'année 1701. avoit esté conclu deslors, c'est-à-dire, dès les premiers mois de la mesme année.

On ne pouvoit douter que les Princes liguez, ne fissent tous

leurs efforts pour obliger le Corps Germanique d'entrer avec eux dans la guerre à laquelle ils se préparoient. Cette guerre néanmoins étoit injuste & contraire aux véritables intérêts de l'Allemagne. Il suffisoit à l'Empire, que le nouveau Roy d'Espagne voulust bien reconnoître ses droits sur les Etats de la Monarchie Espagnole qui en sont mouvans. Philippes V. avoit satisfait à ce devoir. Avant d'estre arrivé à Madrid, il avoit fait demander à Vienne l'investiture du Duché de Milan. Le Deputé du feu Roy Charles II. à la Diette de Ratisbonne.

88 MERCURE

avoit reçu les pouvoirs nécessaires pour continuer d'y agir pour luy en la mesme qualité.

Il étoit indifférent à l'Empire, que la Couronne d'Espagne tombast sur un Prince de la Maison de France, ou sur un Prince de la Maison d'Autriche. S'il eust eu mesme à faire des vœux pour le Duc d'Anjou ou pour l'Archiduc, il semble que ces vœux auroient dû tourner du costé du premier. La grandeur & la puissance où la Maison d'Autriche est montée, ne menace déjà qu'à trop la liberté de l'Allemagne, sans que l'augmentation de credit que don-

neroit à un Empereur un frere Roy d'Espagne, s'y joigne encore. L'Empire ne peut avoir oublié le danger qu'il courut d'estre changé en un Etat Monarchique, du temps de Charles-Quint & de son frere Ferdinand. Il ne pouvoit donc avec prudence, entrer dans la querelle de l'Empereur, ny manquer à l'observation du Traité de Riswik, si l'on ne veut compter des terreurs fondées sur les événemens incertains d'un avenir éloigné entre les causes d'une guerre legitime.

D'ailleurs, la forme du Gouvernement de l'Empire a besoin
Novembre 1704. H

de la Paix , pour se maintenir. Elle seule y assure la liberté publique & les droits des particuliers. La guerre y livre le foible à l'invasion du plus fort , dont les usurpations sont respectées , parce que ses secours sont devenus nécessaires , & les uns comme les autres , sont exposez alors aux caprices , & aux vûës d'un Empereur armé aux dépens mesme de l'Empire. Comme il est en possession pendant la guerre d'estre seul executeur des resolutions du Corps Germanique , avec un pouvoir absolu qui le dispense de prendre l'avis des Colleges sur sa conduite,

de mesme que d'en rendre compte, il est en état d'augmenter son autorité, de mortifier ceux qui osent citer les Loix contre ses volontez, de lever à son gré les mois Romains, de se rendre le Maistre des Elections & de mettre des Garnisons où bon luy semble, sous le specieux pretexte de s'assurer des mal-intentionnez.

Un Empereur trouve encore mille occasions dans la guerre, d'enrichir par des quartiers d'hiver arbitraires les Princes & les Generaux des Cercles qui se devoient à ses interests; enfin de faire chaque jour de nouvelles violences,

H ij

92 MERCURE

qu'il couvre du pretexte apparent de la necessité des temps & du bien public , qui ne permet pas d'agir conformément aux regles prescrites par les Constitutions de l'Empire.

La guerre contre les Couronnes de France & d'Espagne, dans laquelle on vouloit engager l'Empire , étoit d'autant plus dangereuse pour l'Allemagne , qu'elle avoit pour but l'agrandissement de la Maison d'Autriche. Quel qu'en fut le succès, elle ne pouvoit estre que funeste pour la Patrie. Les événemens heureux devoient augmenter les forces de l'Empe-

reur , déjà trop-puissant pour estre
 le Chef d'une Republique , de-
 puis que la Bohême , la Transyl-
 vanie & la Hongrie entiere , sont
 des Etats hereditaires dans sa
 Maison. Les événemens malheu-
 reux pouvoient renverser la for-
 me du Gouvernement de l'Em-
 pire , sapper les fondemens qui le
 soutiennent , le plonger dans la
 confusion , mettre quelques-uns des
 Princes Protestans en état de se
 saisir des biens Ecclesiastiques qui
 sont à leur bien-séance , & qui
 depuis long temps font l'objet de
 leurs desirs , & le motif de leur
 conduite. Enfin , le mauvais état

94 MERCURE

*des affaires de l'Empire , ne sçau-
roit manquer de donner au plus
fort , l'envie & l'occasion de se
saisir du patrimoine du foible ;
desordre qui a causé la destruction
de tous les Gouvernemens Re-
publicains.*

*L'amour que j'ay pour ma Pa-
trie , ne me permettoit pas de pré-
voir les malheurs dont elle étoit
menacée, sans me mettre en devoir
de les prévenir. Connoissant l'Al-
lemagne , j'aprehendois avec rai-
son , les mauvaises suites de l'hu-
meur inquiète des uns & de la
foiblesse des autres. Des personnes
qui occupent les premières Digni-*

tez de l'Empire, me sollicitoient tous les jours de revenir dans mes Etats. Elles me regardoient comme un Prince capable de se mettre à la teste de ceux qui voudroient s'opposer aux voyes violentes que la Cour de Vienne est accoûtumée de mettre en usage pour forcer les Membres du Corps Germanique à prendre parti dans ses querelles particulieres. Je me rendis donc en Baviere au commencement de l'année 1701. Les Cercles de Franconie & de Suabe, m'inviterent aussi-tost d'entrer dans un Traité d'association qu'ils avoient signé pour se deffendre de prendre

96 MERCURE

part à aucune guerre étrangère. Ils me presserent en mesme temps d'armer conjointement, pour estre en état de resister aux Puissances qui sont en possession de traiter en ennemi tous ceux qui refusent de se ranger au nombre de leurs Alliez. Nos troupes devoient encore servir à donner de la confiance aux personnes bien intentionnées, qui voudroient entrer dans une Alliance destinée à maintenir la paix dans l'Empire. Chaque jour je recevois des assurances de la part des particuliers qui composoient ces Cercles, d'estre fideles à l'Alliance qu'ils me sollicitoient de conclure

conclure. L'Electeur de Mayence
 Directeur du Cercle du Bas-Rhin,
 & Directeur du Cercle de Fran-
 conie en qualité d'Evesque de
 Bamberg, en signa avec moy le
 Traité à Heilbron. *

Je n'épargnois cependant, ny
 soins ny dépense pour mettre la
 Baviere à l'abry d'une invasion,
 & pour avoir un corps de troupes
 prest à secourir ceux de mes Alliez
 qu'on oseroit attaquer. L'exemple
 de l'Electeur Ferdinand-Marie
 mon pere, m'apprennoit qu'un
 Electeur de Baviere qui veut
 s'exempter de prendre part aux

* Au mois d'Aoust 1701.

Novembre 1704. I

98 MERCURE

querelles de la Maison d'Autriche, doit estre armé. Cene fut qu'à l'aide de ses troupes, qu'il se maintint dans une heureuse Neutralité durant la guerre qui preceda la Paix de Nimegue.

Pendant ces negociations l'armée de l'Empereur étoit descendue en Italie ; & les services secrets dont elle y fut aidée, luy avoient fait obtenir des succès auxquels on ne devoit pas s'attendre. Ils acheverent de déterminer l'Angleterre & la Hollande à commencer la guerre, & firent esperer à la Cour de Vienne de forcer enfin le Corps Germanique à se déclarer en sa faveur.

GALANT 99

On ne pouvoit plus douter que l'Empereur ne fust déterminé à employer la violence contre ceux qui s'opposeroient aux succès de ses intentions. Ses nouveaux Alliez, les Anglois & les Hollandois, s'étoient par ses ordres, rendus les maîtres de plusieurs Places de l'Electeur de Cologne mon frere; les Ducs de Brunswick, Wolfenbuttel avoient vû envahir leurs Pays : Bien que les uns ny les autres n'eussent fait autre chose contre l'Empereur, que prendre les mesures nécessaires pour demeurer neutres. D'autres Princes s'étoient laissez séduire à des ma-

100 MERCURE

nières moins violentes. L'Evêque de Wirtzbourg & les Marck Graves d'Anspack & de Bareith avoient esté amenez au point de vendre leurs troupes à l'Empereur & aux Hollandois.

Ma destinée n'étoit pas incertaine , dès que j'étois resolu de ne point prendre de part à la guerre. J'étois environné d'ennemis puissans ; & mes amis intimidés ou séduits , m'abandonnoient tous les jours. C'est ce qui me fit prendre la resolution d'occuper Ulm. Je ne pouvois , sans estre le maistre de cette Place , empêcher l'invasion de mes Etats , & le procedé

GALANT IOE

du Cercle de Suabe qui refusoit de tenir des promesses tant de fois réitérées, & sur la foy desquelles j'avois fait beaucoup de dépense pour estre plutôt armé, me dispensoit d'avoir pour luy des égards trop scrupuleux aux dépens de ma propre sûreté. J'étois en droit d'exiger de ce Cercle, des dédomagemens, & la conduite que j'ay tenue en me saisissant d'une de ses Villes, à beaucoup d'exemple en Allemagne.

La Cour de Vienne qui souhaitoit ardemment la déclaration des Cercles de Suabe & de Franconie, pour les faire servir à la

102 MERCURE

subsistance de ses troupes , n'avoit rien épargné pour l'obtenir. On sçait ce qu'il en a cousté à l'Empereur pour gagner les particuliers qui les ont livrez aux quartiers d'hiver de ses soldats , & aux exactions de ses Officiers.

* Enfin , la Diette de Ratisbonne s'expliqua. Le Resultat des trois Colleges fut de déclarer la guerre à la France , pour déthrôner le Roy d'Espagne mon Neveu : il seroit à souhaiter , pour l'honneur de la Nation Allemande , qui passe depuis si longtems pour une des premieres en fidelité comme

* Le 28. Septembre 1702.

en valeur , que le Resultat des trois Colleges fust anéanti , & que la memoire en fust dérobée à la posterité. Elle verra dans ce Resultat , que l'Empire qui a toujours esté si réservé à déclarer la guerre aux Puissances Chrestiennes , la déclare à un Roy , qui pour ne point troubler la Paix , ne s'étoit pas opposé aux Lignes de Germeshein , & qui s'étoit abstenu de faire les démarches les plus convenables à ses interests , pour éviter de donner le moindre ombrage à l'Allemagne ; la posterité verra , dis-je , que l'Empire luy déclare la guerre pour des causes

I iij

si legeres , que jamais on n'avoit daigné en demander satisfaction , ou pour des sujets qui ne concernant pas le Corps Germanique , ne peuvent luy fournir un motif legitime de faire la guerre.

L'Empire , qui ne prétend rien à la succession d'Espagne , n'est pas en droit d'attaquer ceux qui s'en sont mis en possession , comme s'ils luy détenoient son patrimoine. Il n'a pas plus de droit de le faire comme Juge des parties qui prétendoient à cette succession. Le seul interest qu'il eut dans cette querelle , étoit de maintenir la Souveraineté de l'Empire sur les

Etats de la Monarchie Espagnole qui en relevent. Le Roy Catholique n'avoit jamais refusé de la reconnoistre. L'Empire n'a pas plus de raison d'alleguer ses alliances avec les Espagnots, comme un juste motif de la prise des armes. On n'avoit pas donné Audience à Ratisbonne à des Ambassadeurs de cette Nation qui fussent venus implorer le secours de l'Empire contre un Prince qui auroit employé la force pour se faire leur Souverain. Tous les Peuples qui composent la Monarchie d'Espagne, s'étoient soumis à Philippes V. d'un consentement una-

106 MERCURE

nime. Il n'avoit point fallu employer la moindre violence dans aucun des nombreux Etats dont elle est composée , pour y faire recevoir ce Prince. L'Empire étoit l'Allié des Espagnols ; mais il n'étoit pas leur Maistre ny leur Tuteur , pour avoir le droit de juger , s'ils avoient raison d'être contens , & pour les troubler dans un état dont ils étoient satisfaits.

Les autres motifs rapportez dans le Resultat des trois Colleges, comme de justes raisons de faire la guerre à la France , ne sont pas plus équitables. Les violences faites à l'Electeur Palatin & au

Prince de Montbeliard, sont des violences imaginaires. Quand le Roy de France a obligé le Prince de Montbeliard à ne point toucher à la Religion Catholique dans ses Etats, & quand il s'est mis en devoir de contraindre, par des exécutions militaires, l'Electeur Palatin de payer les sommes qu'il devoit donner à la Duchesse douairiere d'Orleans, il n'a rien fait contre la Paix de Riswick. L'article quatriéme de cette Paix obligeoit le Prince de Montbeliard à laisser la Religion Catholique dans son pays, au même estat où elle estoit quand elle fut conclüe. Par

108 MERCURE

un article ajouté au même Traité, l'Electeur Palatin s'estoit soumis aux executions militaires de la France, s'il manquoit à faire certains payemens dans les temps marquez. Ces Princes n'avoient pas imploré la protection de l'Empire contre les violences du Roy de France; la Diette ne s'estoit pas plainte que ce Monarque refusast de luy donner satisfaction.

Les autres griefs qui sont alleguez dans le Resultat des trois Colleges, loin de pouvoir passer pour les justes motifs d'une guerre necessaire, ne suffiroient pas pour faire partir un Envoyé extraor-

dinaire avec commission de s'en plaindre. Les affuts de canon qui pouvoient manquer dans Philisbourg , quand la France remit la Place entre les mains de l'Empereur : la restitution de Brisack différée de quelques mois , par les difficultez qui se trouverent à démolir son Pont , mais executée longtemps avant la Declaration de la guerre , ne sçauroit passer pour un sujet de la faire.

Le Baron Mean qui avoit esté enlevé , pouvoit estre rendu : si l'Empereur avoit si fort à cœur la détention d'un Sujet de l'Electeur de Cologne , c'estoit la ma-

110 MERCURE

tiere d'une negociation , & non le
sujet d'une guerre. Les armes sont-
elles le premier moyen où les Prin-
ces Chrestiens doivent avoir re-
cours pour obtenir les satisfactions
qu'ils croient leur estre dûés ?

Enfin , le Roy de France n'a-
voit pas violé la Paix de Ristwick,
parce que des Regimens de ses
Troupes avoient esté mis en garni-
son dans quelques Places de l'E-
lectorat de Cologne & de l'Evê-
ché de Liege. Ces Troupes n'é-
toient pas entrées dans l'Empire
comme ennemies : elles n'y avoient
point ravagé le Plat-pays ny as-
siégé les Places. L'Electeur de Co-

GALANT III

logne les y avoit appellées des Pays-bas Catholiques ou du Cercle de Bourgogne, pour se garantir des menées de ses voisins inquiets & en estat d'entreprendre de se saisir de divers postes de son Electorat.

Il estoit parlé de moy dans ce Resultat : L'Empereur y avoit fait ordonner, que sans égards à mes prétentions, je retirerois incessamment mes Troupes de la Ville d'Ulm, & que je serois obligé de joindre mes forces à celles des Allies, pour faire la guerre à la France, & déthrôner le Roy d'Espagne mon Neveu. Je ne crus pas que l'Empereur fust

112 MERCURE

le maistre de mon honneur, ny que pour le servir je fusse tenu de manquer de foy, & de rompre sans sujet, le Traité que luy & moy avions signé à Riswick. Je sçavois que le Resultat des trois Colleges estoit le fruit de ses intrigues & de ses menaces. Personne n'ignoroit en Allemagne les avantages & les domaines qui avoient esté promis ou distribuez, & les disgraces dont plusieurs Membres de l'Empire avoient esté menacez. La plus saine partie eut refusé d'y souscrire, sans la terreur que l'Empereur & ses amis avoient répandue par toute l'Allemagne. Mais

l'exemple des Ducs de Brunswik-Wolfembutel estoit récent , & on aimoit mieux donner les mains à l'injustice , que de s'exposer à en souffrir soy-même.

La fidelité constante de mes Sujets , & la valeur de mes Troupes me mettoient en estat de la repousser : Je fis ce que la plupart des Princes de l'Empire auroient fait , s'ils se fussent trouvez dans une situation telle que la mienne. Je refusay tous les offres que l'Empereur me fit faire pour prendre part à sa querelle : elle n'en devenoit pas plus juste par les avantages qu'il me faisoit pour y entrer.

Novembre 1704. K

114 MERCURE

*Ma resolution estoit de demeurer dans la neutralité, & de ne point prendre part à une guerre que je ne pouvois approuver. Mais l'Empereur avoit fait glisser un article dans le Resultat des trois Colleges, pour n'accorder aucune neutralité dans l'Empire, quoique cette guerre fust offensive, & que les Membres du Corps Germanique ne dus-
sent pas estre forcez d'y entrer.*

Cet article me jettoit dans la necessité d'y prendre part : La liberté de choisir le parti auquel je me joindrois, estoit la seule qui me restât. Il falloit devenir l'Allié de l'Empereur ou du Roy de France.

Je me déterminay en faveur du party que je jugeay le plus juste, & je me résolus à courir toute sorte de hasards plutôt que d'avoir la foiblesse de plier sous les menaces injustes de la Cour de Vienne, quand je luy pouvois résister.

Je ne fis en cela qu'imiter l'exemple de tous les Princes d'Allemagne, poussés à bout par la Maison d'Autriche : je ne fis qu'imiter ce que fit Maurice, Electeur de Saxe. Bien que ce Prince eut obligation de son Electorat à Charles-Quint, qui avoit dépoüillé son cousin Jean Frederic, pour l'en revestir, Maurice ne se fit pas un scrupule, pour sau-

116 MERCURE

ver les libertez de l'Empire de signer avec Henry II. Roy de France, le Traité de 1551. Traité qui obligea cet. Empereur de rendre à la nation, par la pacification de Passau, les droits & les privileges qu'il luy avoit ôtez injustement. Je ne fis en cela, que suivre l'exemple de l'Electeur de Treves, des Princes de Hesse & de tant d'autres Membres du Corps Germanique qui se joignirent à la France pendant les troubles qui precederent la Paix de Westphalie.

Je souhaitois trop ardemment la continuation de la Paix, pour commencer la guerre. Qu'elles que

fussent les occasions d'agir contre un ennemi déclaré dont je manquois de profiter, je persistay toujours dans la résolution d'attendre qu'on m'attaquast. Les Generaux qui devoient commander les troupes destinées à agir contre moy, étoient déjà nommez à Vienne; elles s'assembloient sur ma frontiere, je sçavois par quel endroits elles devoient faire irruption dans mes Etats; les nouvelles publiques disoient mesme les Villes qui seroient attaquées les premieres; & la conduite de l'Empereur à l'égard de mon Frere l'Electeur de Cologne, étoit une preuve que je

118 MERCURE

ne serois point menagé. J'évitay cependant, d'agir à l'offensive, & mefme après le Resultat des trois Colleges, j'ay toujours retenu mes troupes jusques à l'irruption de celles de l'Empereur dans mes Etats.

Quand j'aurois agy avec moins de modération, mes ennemis n'auroient pas eu raison de m'accuser d'avoir commencé la guerre dans l'Empire, mais je voulois leur ôter jusques au pretexte de le faire. Si la passion de la Cour de Vienne m'empeschoit d'attendre de sa part, un retour vers la justice, je n'étois pas sans esperance.

que les remontrances des personnes bien intentionnées dont le Corps Germanique n'est jamais entièrement dépourvu, pourroient l'obliger à cesser sa persécution contre ma Maison. Enfin les Souverains qui ont coûtume de faire la guerre en Personne, ne s'y engagent qu'à l'extrémité : Ceux qui de tout temps se sont fait une habitude de rester tranquilles dans leurs Capitales au milieu des amusemens de la Paix, tandis que d'autres combattent pour leurs querelles les plus importantes, sont plus hardis : ils entreprennent la guerre plus volontiers. L'Empereur la com-

120 MERCURE

mença, & son armée commit les premières hostilités dans la Bavière. Les premiers succès me furent favorables ; mais je ne pouvois sans présomption, entreprendre de soutenir la guerre avec mes seules forces : trop de troupes s'assembloient contre moy, pour ne pas craindre leur nombre. J'acceptay le secours que m'offrit le Roy Tres-Chrestien. Les troupes qu'il m'envoya forcerent des obstacles qu'on avoit crû insurmontables à Vienne, & me joignirent dans le temps que mes ennemis publioient ma défaite.

Un plus long détail de ce qui
s'est

s'est passé dans cette guerre, seroit inutile quand il s'agit de la justice de ma cause. En faisant une vive guerre à l'Empereur mon agresseur, j'ai toujours respecté l'Empire autant que la nécessité d'une juste deffense me l'a pû permettre. Je n'ai refusé la neutralité à personne, & j'ay traité en amy tout ce qui a bien voulu ne se pas mettre au nombre de mes ennemis. J'ay même oublié quelquefois les règles les plus communes de la prudence ordinaire, pour avoir occasion de marquer à l'Empire l'envie que j'ay d'y voir la tranquillité rétablie.

Novembre 1704. L

112 MERCURE

La Ville d'Ausbourg , dont la situation donne tant d'avantages pour attaquer ou pour deffendre mes Etats , avoir demandé la neutralité que je lui avois accordée. Des avis dont l'événement n'a que trop fait voir la certitude , m'apprenoient l'intelligence de ses habitans avec mes ennemis qu'ils y vouloient introduire. Malgré la facilité que j'avois de me rendre le maistre d'une place peu forte , sans garnison , & située au milieu de mes Etats , je n'en voulus rien faire. J'aimay mieux courir quelque risque , que de manquer de donner à l'Empire

J. B. ROUSSEAU

une preuve autentique de ma moderation, & de la droiture de mes sentimens. Mes ennemis profitans de ma bonne foy, y furent reçus, & je n'ai réparé que par le gain d'une bataille & un siege penible, les mauvaises suites de mes bonnes intentions.

Il convenoit à mes affaires, de me rendre le maistre du pont & de la Ville de Parisbonne dès le commencement de la Campagne derniere. Si cette expedition estoit importante, elle estoit en mesme temps tres-facile. Combien de démarches n'ai-je pas faites neantmoins pour obtenir de la Cour de

L ij

124 MERCURE

Vienne, que cette Ville demeurast neutre? J'ai attendu l'extrémité à m'en assurer, & je ne l'ai fait qu'après que les délais affectez de l'Empereur, & la marche des troupes qu'il y devoit introduire, m'eurent pleinement convaincu qu'il vouloit s'en rendre le maître, & qu'il estoit sur le point de l'exécuter.

Quels égards n'ai-je pas témoigné pour les Députez qui composent la Diette? Quelles circonspections n'ai-je pas apportées, afin que les mesures que j'estois obligé de prendre pour la sûreté de mes Estats ne troublassent point la li-

berté de ses délibérations ? Avec
 quelle chaleur , mesme depuis que
 je me fus assuré de la place , ne
 pressai-je point qu'on obtint de la
 Cour de Vienne un acte de neu-
 tralité , qui ne fut sujet ny aux
 exceptions ny aux équivoques ,
 afin que sans trop m'exposer , je
 pusse retirer mes troupes d'une pla-
 ce que l'Empereur & moy nous
 devions regarder comme le Sanc-
 tuaire de l'Allemagne ? Dès que cet
 acte parut en bonne forme , je re-
 nonçai à tous les avantages que je
 pouvois tirer de la nécessité où je
 m'estois trouvé de me saisir de cette
 Ville , & je témoignai par une

126 MERCURE

démarche à laquelle mon inclination seule pouvoit me porter, le respect que j'ay pour l'Empire, & la sincere amitié que je conserve pour la plus grande partie des membres qui le composent. Je sçay imputer la démarche qu'ils ont faite contre moy aux séductions & aux menaces de mes ennemis ; & j'ai plus d'égard aux sentimens de leur cœur qui me sont connus, qu'à la declaration forcée à laquelle ils ont esté contraincts.

Pourroient-ils ne pas voir que ma cause est celle de la patrie ; La Maison d'Autriche , après plusieurs infractions des Constitu-

ions de l'Empire, n'avoit plus qu'une démarche à faire pour le changer en un Estat Monarchique. C'estoit de se rendre maistresse de luy faire faire à son gré, la paix ou la guerre. C'est ce qu'elle vient de tenter. Beaucoup, manque de forces suffisantes; d'autres faute de courage, quelques un pour s'estre laissez séduire; tous enfin ont témoigné une patience inconnue autrefois en Allemagne. Ma Maison s'est trouvée la seule qui ait eu ensemble les forces & la vertu nécessaire pour s'opposer au torrent. S'il nous entraînoit, rien n'arrêteroit plus sa course. Après avoir exam-

miné ma conduite , si l'on veut bien faire attention à celle que l'Empereur a tenue depuis la paix de Ryswik , il sera facile de connoître l'Auteur des troubles de l'Allemagne. On verra que le repos de l'Europe a esté dans ses mains, & que au préjudice de ses veritables interets, il a refusé de l'affermir.

Les Puissances , qui pour le bien de la paix , avoient résolu de faire valoir les droits du Prince Electoral mon fils , à la succession d'Espagne , ayant vû leurs mesures déconcertées par la mort peu attendue de cet enfant , en prirent de nouvelles pour prévenir la guerre.

Elles conclurent le fameux traité de partage. La France, dont les Espagnols ont reconnu dans la suite les prétentions à leur Couronne pour les mieux fondées, la France, dis-je, y cedoit à l'Empereur pour l'Archiduc, la partie la plus considérable des Etats qui la composent. Elle ne prenoit rien en comparaison de ce qu'elle abandonnoit à la Maison d'Autriche. Les hommes se trompent souvent, quand ils cherchent à pénétrer l'avenir dont le Seigneur a réservé la connoissance à luy seul ; mais on peut assurer sans temerité, que la paix de l'Europe auroit esté affermie pour long-

130 MERCURE

temps , si sa Majesté Imperiale avoit accepté ce traité quand il luy fut communiqué.

Ce Prince qui accuse les autres d'estre les perturbateurs du repos public , refusa de le signer. Il ne pût se résoudre à rien sacrifier de ses prétentions , pour en obtenir la meilleure partie. Il prefera des esperances incertaines , qui ne pouvoient réussir qu'après une guerre longue & cruelle , à la gloire de contribuer à l'affermissement de la paix dans la Chrestienté , & au plaisir de mettre sans effusion de sang , la Couronne d'Espagne sur la teste de son second fils.

L'événement a fait voir la vanité de ces esperances. Le Testament du Roy Charles I I. qui devoit estre d'un grand poids , ne se trouva point conforme à l'attente de Sa Majesté Imperiale ; & la Couronne d'Espagne passa à sa mort sur la teste d'un Prince de la Maison de France. La Cour de Vienne déterminée à la guerre , entreprit deslors de faire la cause de l'Empire de sa querelle particuliere. L'Electeur de Cologne mon frere , dont les Etats estoient les plus exposez aux malheurs de la guerre par leur situation & le peu de Places fortes qui les couvrent , prit

132 MERCURE

des mesures pour les en garantir par une neutralité, comme le seul moyen de prévenir leur entière désolation. Il obtint sans peine, le consentement des Couronnes de France & d'Espagne à cette neutralité, & il fit solliciter l'Empereur par le Comte Schlick, de luy accorder le sien. Le refus fut précis, & il estoit facile de prévoir, que les Hollandois qui venoient de signer un Traité de Ligue offensive & deffensive avec l'Empereur, s'expliqueroient aussi ouvertement que Sa Majesté Imperiale quand la guerre seroit commencée. Lorsque l'Electeur de Cologne les

fit presser de consentir à la neutralité de ses Etats , ils répondirent qu'il estoit inutile d'entrer en négociation à cet égard , quand la Paix duroit encore. Ils ne pouvoient mieux donner à entendre par quelles expéditions ils vouloient commencer la guerre.

L'Electeur de Cologne chercha inutilement du secours dans l'Empire. L'association du Cercle du bas Rhin , fut empêchée par l'Electeur Palatin. Ce Prince qui depuis longtemps ne cherche qu'à détruire le Chapitre de Cologne par l'Electeur , & l'Electeur par son Chapitre , souleva encore contre

134 MERCURE

mon frere , à l'aide d'un autre esprit broüillon & seditieux , quelques-uns de ses Chanoines mal-intentionnez. Les Hollandois cependant assembloient leurs Troupes sur la frontiere de l'Electorat de Cologne ; elles y élevoient des Forts , & l'Electeur Palatin recevoit dans ses Etats ces Troupes véritablement étrangères dans l'Empire.

Dans cette extremité , l'Electeur mon frere eut recours au Ceu-
cle de Bourgogne. Il reçut ses troupes dans quelques-unes de ses Places , après leur avoir fait prêter serment de n'obeir qu'à ses ordres ,

Et de ne point agir contre l'Empereur ny l'Empire. Il eut soin de prévenir les soupçons que l'Allemagne auroit pu prendre de cette démarche ; Et rendit compte de sa conduite à la Diette. Il en informa l'Empercur luy-même.

La Maison d'Autriche a donné plusieurs exemples du procédé qu'il avoit tenu. Elle fit entrer les troupes des Pays-bas Espagnols ou du Cercle de Bourgogne, sous les ordres du Prince de Parme, dans les Etats de l'Electorat de Cologne, pour déposséder Gebhard-Truchses, Et pendant les guerres du Palatinat, l'Empercur Ferdinand II. fit

136 MERCURE

venir dans l'Empire des mêmes troupes. S'il y avoit des François qui ne sont pas sujets de l'Empire, parmi les troupes que mon frere reçut dans ses Places; N'y avoit-il pas des Espagnols & des Italiens qui sont aussi étrangers dans l'Empire, parmy celles que Gonsalve de Cordonè amena dans le Palatinat en 1622? L'Armée du Prince de Parme n'estoit-elle pas remplie de corps de ces nations? Ces deux armées estoient entrées hostilement dans l'Empire, & les troupes que mon frere appella n'y vinrent que pour garder quelques Places.

Les précautions que l'Electeur

de
Pri
lay
LE
tion
de l
pha
icle
le C
Jug
Cor
res
voüe
par d
gnore
L
amir
N

de Cologne avoit prises en bon Prince pour le bien de ses Estats, luy firent un crime à Vienne. L'Empereur, sans faire attention que suivant les Constitutions de l'Empire, le Traité de Westphalie & le vingt-huitième article de sa propre Capitulation, le Conseil Aulique n'estoit pas Juge competent d'un Electeur de Cologne, le livra aux procedures temeraires de ce Tribunal devoüé à la Maison d'Autriche, par des raisons que personne n'ignore en Allemagne.

L'Electeur de Cologne protesta contre ses procedures ; & en ap-
 Novembre 1704. M

138 MERCURE

pella à l'Assemblée * de l'Empire : Il écrivit même à sa Majesté Imperiale, une Lettre aussi respectueuse que forte. L'Empereur, malgré tant de raisons de faire surseoir les procédures du Conseil Aulique, les fit continuer avec chaleur. Sans avoir égard au rang que la Maison de Baviere tient depuis si long-temps en Allemagne ; il s'emporta jusqu'à faire mettre l'Electeur de Cologne au ban de l'Empire, si dans un temps fort court il ne donnoit satisfaction des griefs déraisonnables ou mal-fondez. Un plus

* Du 19. Mars 1702.

long détail de la cause de mon frere seroit inutile , puisqu'il l'a si bien éclaircie dans la Lettre dont j'ai fait mention.

L'Empereur , loin de luy faire justice sur ce qui s'étoit déjà passé, fit executer la Sentence du Conseil Aulique par les Hollandois & les Anglois. Il se seruit de Puissances étrangères & Protestantes , pour dépousseder un Electeur Archevêque de Cologne , qui n'avoit commis d'autre crime , que de s'estre mis en devoir de maintenir la paix dans ses Estats , & d'avoir refusé d'entrer dans une guerre que l'Empereur faisoit

M ij

140 MERCURE

comme Prince de la Maison d'Autriche , pour détrôner le Roy d'Espagne ; guerre à laquelle jusqu'à lors l'Empire n'avoit pris aucune part.

L'Empereur contre toute justice, mit encore en sequestre l'Evesché de Heildesheim , dont la jouissance appartenoit à l'Electeur mon frere, entre les mains d'un Prince Protestant , au peril que ce Benefice n'en sorte jamais , & qu'il ait un jour le mesme sort que tant d'autres biens Ecclesiastiques , que les malheurs des temps obligerent de seculariser à la Paix de Westphalie.

L'Empire sous Charles-Quint,

avoit reçu d'un commun consente-
 ment le Cercle de Bourgogne, au
 nombre de ceux qui composent le
 Corps Germanique, & il avoit
 assigné à son Député une Scéance
 honorable dans les Diettes. L'Em-
 pereur, suivant l'article troisième
 de la Capitulation qu'il a juré
 d'observer, ne pouvoit luy ôter
 qu'en vertu d'une Délibération de
 l'Empire, le rang qu'il tenoit par
 une Délibération de l'Empire.
 Comme s'il avoit esté Souverain
 absolu du Corps Germanique, il
 obligea de sa propre autorité, ce
 Député à sortir de Ratisbonne où
 la Diette étoit assemblée.

142 MERCURE

Il est libre à tous les Souverains qui composent le Corps Germanique, d'estre armez dans leurs Etats lorsqu'ils le jugent à propos. C'est un droit qui est confirmé par les deux actes les plus authentiques qui se soient faits en Allemagne dans le siecle dernier, le Traité de Westphalie & la Capitulation de l'Empereur regnant. Les Ducs de Brunswik - Wolfenbuttel avoient levé quelques troupes. Le Conseil de Vienne apprehenda qu'elles ne servissent à repousser la violence dont elle use ordinairement contre les membres de l'Empire qui refussent d'entrer aveuglement dans

son parti. Elle trouva le moyen d'engager la Maison de Brunswik, Zell & Hannover, pour laquelle l'Empereur a fait des choses si extraordinaires, d'entrer à main armée dans les Etats de Wolfenbuttel, & d'obliger par la violence, les Ducs de ce nom à signer un Traité qui les privoit de leurs troupes, & les mettoit dans la nécessité de s'abandonner au torrent.

On alleguoit que ces Princes avoient pris des liaisons avec la France. Quand mesme on auroit donné des preuves de ces liaisons, elles n'étoient ny contre les Loix ny contre les interests de l'Empire.

144 MERCURE

La Paix de Ryswick qui duroit encore, avoit pleinement reconcilié la France avec le Corps Germanique, & les Princes qui le composent sont confirmez par la Paix de Westphalie, dans le droit de contracter avec les Puissances étrangères, les alliances qui conviennent à leurs interets. On ne scauroit avoir encore oublié en Allemagne la Ligue* du Rhin ou l'Alliance conclüe entre le Roy Tres-Chrestien d'une part, & les trois Electeurs Ecclesiastiques joints à plusieurs autres Princes Seculiers de l'autre. Après que la

* Signée à Mayence le 15. Aoust 1658.

Cour

Cour de Vienne a répandu la terreur en Allemagne par de telles violences , n'a-t-elle pas tort de me reprocher , comme une preuve que je soutiens une mauvaise cause , que je suis seul de mon party ?

Le treizième article de la Capitulation de l'Empereur , qui l'oblige d'observer le Traité de Westphalie comme étant signé par le Corps de l'Empire , l'obligeoit aussi à l'observation du Traité de Ryswick. Ce Traité n'est qu'un renouvellement de celui de Westphalie , & il avoit esté signé de mesme par tout le Corps Germanique. Quoique la France l'observast

Novembre 1704. N

146 MERCURE

*exactement , l'Empereur n'a pas
laissé de le violer au mépris de
tous ceux qui l'avoient signé avec
lui. Il avoit assiégé & pris Lan-
dau avant que la Diette de Ra-
tislbonne eut conclu de déclarer la
guerre à la France. C'est une in-
fraction d'un Traité solennel &
de sa Capitulation , qu'il ne peut
excuser en alleguant la nécessité de
prevenir un ennemi vigilant. La
France ne cherchoit qu'à maintenir
la Paix avec l'Empire. Quand
mesme elle auroit formé quelque
entreprise contre sa tranquillité ,
l'Empereur ne pouvoit rompre la
paix de Ryswick, & attaquer une*

place dont elle étoit en possession par
des Traitez signez avec le Corps
Germanique , qu'après avoir pris
l'avis des Electeurs. Mais il n'osa
les consulter , de crainte de les trou-
ver opposez à ses intentions. Il
rompit de sa seule autorité , une
Paix que l'Empire en Corps avoit
signée : La guerre ne pouvoit
commenter assez-tôt à son gré.

Quelques puissent estre ses suc-
cés , je me flatte qu'ils ne m'atti-
reront jamais l'aversion de mes
compatriotes. C'est sur ceux qui
m'ont attaqué , & qui m'ont dé-
claré une guerre injuste quand je
ne parlois que de paix , qu'elle doit

N ij

148 MERCURE

retomber. Ils ne m'auroient pas eu pour ennemi, s'ils avoient bien voulu me laisser suivre l'exemple de l'Electeur Ferdinand-Marie mon pere, dont la memoire est encore en benediction dans la Baviere, pour estre resté neutre pendant la guerre qui preceda la Paix de Nimegue.

Quand l'Empereur m'a reproché de manquer de reconnoissance pour les bienfaits que ma Maison a reçûs de la sienne, l'intention de sa Majesté Imperiale n'a pas esté apparemment de remonter bien haut dans l'Histoire. On y trouveroit que ma Maison étoit déjà une des

plus illustres de l'Allemagne ;
 quand celle de Hapsbourg n'y étoit
 pas encore bien celebre. Un des
 premiers événemens qui ait rendu
 celebre la Maison de Hapsbourg ,
 ce fut la victoire que remporta
 l'Empereur Louis de Baviere, sur
 un Prince de cette Maison qui
 l'avoit attaqué mal à propos , &
 qu'il fit son prisonnier. Ces pre-
 miers temps ne sont pas favo-
 rables à la Maison d'Autriche : Ils
 sont trop voisins de ceux où vi-
 voit Ottocare , & il n'est pas
 avantageux à Sa Majesté Impe-
 riale qu'on examine à quel titre
 elle & moy nous possédons les

150 MERCURE

Provinces qui composent nos
Etats.

Je ne crois pas mesme que le
dessein de l'Empereur ait esté de
remonter jusqu'au seizième siecle:
je veux dire à la cession * injuste
& insoutenable que l'Empereur
Maximilien I. se fit faire de
Kufstein, & d'un nombre consi-
derable de Villes des Etats de Ba-
viere qu'il joignit à l'Autriche
& au Tirol, ou aux guerres que
les differents de Religion excite-
rent dans l'Empire. Guillaume
Duc de Baviere, qui se mit à la
teste des Catholiques confederez,

* En 1505.

pour s'opposer aux Protestants liguez à Smalcade , ne fut pas assez bien recompensé des services qu'il avoit rendus à la Maison d'Autriche , pour croire qu'on ait entendu parler de luy.

C'est dans le dernier siecle qu'il faut chercher les bienfaits que ma Maison a reçûs de celle d'Autriche , & il est sensible que la Cour de Vienne a entendu parler de la Dignité Electorale & du Haut-Palatinat que Maximilien mon ayeul reçût de l'Empereur Ferdinand II. Avant d'examiner les services que ce mesme Maximilien avoit rendus à la Maison

N iiij

152 MERCURE

d'Autriche, il est bon d'exposer en quoy consistoit ce bienfait tant vanté.

Frederic, Electeur Palatin de la Maison de Baviere, après avoir esté chassé de la Bohême dont il avoit voulu se faire Roy, avoit esté mis au Ban de l'Empire & dépoüillé de ses Dignitez & de ses Etats hereditaires. On ne pouvoit sans injustice refuser à Maximilien mon ayeul, la Dignité d'Electeur dont on dépoüilloit Frederic.

Cette Dignité est tres-ancienne dans ma Maison : Suivant le Concordat qui fut fait à Pavie

entre l'Empereur Louis de Baviere dont je descends , & Adolphe de Baviere , fils de Rodolphe de Baviere ; lequel Rodolphe étoit frere de l'Empereur Louis , & auteur de la branche Rodolphine , dont étoit issu l'Electeur dépoüillé ; suivant , dis-je , le Concordat de Pavie , la Dignité Electorale qui appartenoit à la Maison de Baviere , devoit estre possédée alternativement par les Chefs des deux branches qui la composoient deslors. Quelque temps après ce Concordat , l'Empereur Charles IV. l'ennemi déclaré des Princes de ma branche , publia la Bulle

154 MERCURE

d'or, & il regla dans le Chapitre VII. que les fils aînez des Electeurs succederoient toujours à leurs peres. C'étoit un Prince de la branche Rodolphine, qui jouïssoit de l'Electorat qui étoit dans ma Maison quand cette Bulle fut publiée. Son fils prenant droit sur la Bulle d'or, se maintint en possession de l'Electorat, qui suivant le Concordat de Parvie, devoit passer à l'aîné de ma branche. Son usurpation fut imitée par ses descendants, malgré les protestations & les oppositions de mes Ancêtres si souvent réitérées, & renouvelées encore en pleine Diette

par le Duc Guillaume de Baviere mon bisayeul, & pere de l'Electeur Maximilien. Ce Prince avant la proscription de Frederic Electeur Palatin, avoit de justes prétentions à son Electorat ; la felonie de Frederic ne fut qu'une occasion de rendre justice à ma branche, qui étoit déjà comprise dans l'Investiture de cette Dignité. Ainsi je puis avancer que l'Empereur Ferdinand II. ne fit pas une grace à mon ayeul quand il engagea la Diette à le recevoir en la place de l'Electeurproscrit.

On peut dire la mesme chose de la partie du Haut-Palatinat qui

156 MERCURE

luy fut cedée. Maximilien n'estoit pas sans pretentions sur ce país. Mais soit grace , soit justice , il luy en coûta cher pour l'obtenir. L'Electeur Maximilien ne reçût de l'Empereur Ferdinand une Investiture qui luy estoit due , qu'à condition de remettre à ce Prince la somme de treize millions de florins du Rhin que Ferdinand devoit par un compte-revesti de toutes les formalitez ; somme pour la sûreté de laquelle il avoit engagé à mon ayeul , une partie de l'Autriche. La paix de Westphalie où cette convention est inserée , en conservera à jamais la memoire.

Les services que l'Electeur Maximilien avoit rendus à cet Empereur , meritoient cependant qu'il tint avec luy une conduite moins interessée. Loin de luy faire acheter la justice , Ferdinand II. pouvoit bien le recompenser de son propre patrimoine , sans que sa posterité pût luy reprocher d'avoir esté prodigue. L'Empereur Matthias , cousin de Ferdinand , estoit mort sans luy avoir laissé beaucoup d'amis dans l'Empire , & une partie des Provinces qui composent aujourd'huy les pais hereditaires, refusoit mesme de le reconnoistre pour Souverain. * Maximilien

* En 1619.

158 MERCURE

mon ayeul , avoit déjà du credit & beaucoup de reputation en Allemagne. Frederic , Electeur Palatin , vint le trouver à Munick pour le persuader de se faire Empereur , & il luy offrit avec sa voix , celles des Electeurs de Mayence & de Brandebourg.

Ferdinand Electeur de Cologne, & frere de Maximilien y auroit joint la sienne. Son election paroistroit infailible , puisqu'il estoit ainsi assuré de la pluralité des voix. Mais mon ayeul refusa tant de grandeur pour les procurer à son amy. Ferdinand vint à sa Cour , le prier d'entrer dans ses

intérêts, il s'engagea à le servir, & il contribua autant qu'aucun autre Prince à son élection.

Les services que le mesme Maximilien rendit dans la suite au nouvel Empereur, & à Ferdinand III. son fils, soit dans la guerre de Bohême où il eût la meilleure part, soit dans toutes les traverses que la Maison d'Autriche essuya jusqu'à la paix de Westphalie, font une partie considérable de l'histoire de ces temps-là. Ce fut luy qui gagna la bataille de Prague, & ses troupes furent toujours les plus fidelles à la Maison d'Autriche comme les premières en cam-

pagne. Il refusa plusieurs fois la neutralité qui luy fut offerte par la France & par la Suede, aux conditions les plus avantageuses. Il laissa même ravager ses propres Estats & piller sa Capitale par les Suedois, plutôt que de détourner les forces de son parti, aussi longtemps qu'il les crut occupées ailleurs plus utilement.

L'Empereur lui-mesme, a des obligations essentielles à l'Electeur Ferdinand Marie mon pere, qu'il ne peut avoir oubliées quelque peu de ménagement qu'il garde pour ses enfans. L'Empereur Ferdinand III. pere de l'Empereur regnant,

estoit mort sans avoir pû le faire élire Roy des Romains , & de puissans ennemis au dedans & au dehors de l'Allemagne, traversoient son élection à l'Empire. Les Puissances qui avoient interest de s'opposer à la grandeur de la Maison d'Autriche , offroient toutes leurs secours ou leurs voix à l'Electeur Ferdinand-Marie , s'il vouloit disputer la Couronne Imperiale. Il les refusa par generosité , & il contribua de son suffrage & de ses bons offices à la mettre sur la teste du mesme Prince qui persecute aujourd'huy sa posterité.

Q'z on n'impute qu'à la necessité
 Novembre 1704. O

162 **MERCURE**

de me justifier du reproche d'ingratitude que l'Empereur m'a fait, & que je dis des services que je luy ay rendu moy même. Si les bienfaits reprochez sont une offense, c'est luy qui m'a mis dans la nécessité de la faire. A peine avois-je passé l'âge que les Constitutions de l'Empire ont prescrit aux Electeurs, pour entrer dans l'administration de leurs Estats, que la Ville de Vienne fut assiegée. Si je n'avois consulté que mes interests, je me serois contenté, comme plusieurs autres Princes, d'envoyer un leger contingent joindre l'armée qui s'assembloit pour la secourir.

GALANT 163

J'y marchay en personne à la teste d'une armée que je levai ; j'y menai les troupes du Cercle de Suabe , qui sans moy n'y seroient point allées , & l'Empereur a dû estre informé si ma presence fut inutile à la délivrance de sa Capitale.

Les dégousts que je recevois souvent pour les quartiers d'hyver ou pour le Commandement ne me rebuterent pas : j'épuisay mes Etats d'hommes & d'argent pour le service de l'Empereur ; je fis en personne les cinq Campagnes qui suivirent le Siege de Vienne ; je contribuai à toutes les conquestes qui

O ij

164 MERCURE

font aujourd'hui une partie considérable des Etats de la Maison d'Autriche, le passage de la Save & la prise de Belgrade qui portoient un coup mortel à l'Empire Ottoman, furent mon ouvrage, & je me distinguay assez pendant tout le cours de cette guerre pour devenir l'objet principal de la haine & des imprécations des infidèles.

Ce n'estoit pas les marques de reconnoissances que je recevois de l'Empereur, qui me donnoient tant de zele pour son service. Il ne pouvoit ignorer que je ne souhaitasse de joindre à mes Etats quelques Bailliages de la haute Autri-

che qui estoient à ma bien-séance. Jamais il ne daigna me les offrir, quoy que leur valeur n'égalast pas la cinquantième partie des sommes qu'une guerre dont il retiroit seul les avantages, m'avoit coûtée. Elles se montoient à trente-deux millions de florins du Rhin.

Si Sa Majesté Imperiale me donna l'Archiduchesse Marie-Antoinette, qu'elle avoit eu de l'Infante d'Espagne sa première femme, ce ne fut qu'après m'avoir fait faire toutes les renonciations odieuses qu'elle jugea à propos d'exiger; & après avoir pris toutes les mesures qui pouvoient mettre obstacle

166 MERCURE

à la grandeur où ma Maison pou-
voit monter à la faveur de ce ma-
riage. Quoy qu'il pust arriver dans
la suite, l'Empereur avoit pris des
précautions qui me dispensoient de
luy en avoir obligation.

Je ne laissay pas de continuer
à servir en Hongrie à la teste de
mes Troupes, jusqu'à la guerre
qui preceda la Paix de Ryswick.
Maxilien-Philippe, Electeur de
Cologne, & fils d'Albert de Ba-
viere mon grand-oncle, vint à
mourir. L'intérest qu'avoit l'Em-
pereur de s'opposer au compétiteur
de mon frere à cet Electorat, luy fit
prendre le party de ma Maison, qui

estoit plus à portée qu'une autre de le faire exclure : elle avoit pareille - même de puissans amis dans le Chapitre de Cologne , qui depuis plus de cent ans a toujours choisis ses Electeurs dans la Maison de Baviere. Ce compétiteur estoit le Cardinal de Furstemberg , dont l'Empereur devoit craindre le ressentiment après l'avoir retenu quatre ans dans une prison dure & injuste.

Mon frere fut élu , mais il perdit la faveur de sa Majesté Impériale, sitost qu'il n'eut plus besoin de lui, pour exclure un compétiteur redouté. Lorsque l'Evêché de Liege

168. MERCURE

vaqua par la mort du Baron d'El-
 deren, mon frere n'eut point d'o-
 bligation de son élection à l'Empe-
 reur. Il l'avoit traversée de tout
 son pouvoir, & il ne tint pas à
 luy qu'un autre ne fust choisi pour
 Coadjuteur de Heildesheim, lors-
 que mon frere fut nommé à cette
 Dignité. Cependant je m'estois ran-
 gé avec chaleur du parti de sa Ma-
 jesté Imperiale, dans la guerre qui
 venoit de s'allumer en Europe. Je
 ne luy avois pas même, comme
 beaucoup d'autres, fait acheter ny
 ma declaration ny mes secours, &
 je n'avois pas examiné les raisons
 que j'aurois pû avoir de ne point
 épouser

épouser sa querelle avec tant de vivacité.

Mon frere l'Electeur de Cologne & moy , nous poussâmes encore la complaisance pour la Cour de Vienne , jusques à ne pas contredire deslors l'érection du neuvième Electorat en faveur du Duc de Brunswick - Hannover. Cette érection estoit en elle-même une violation manifeste de la Bulle-d'or , du Traité de Westphalie & de la propre Capitulation de l'Empereur. Nous n'ignorions pas même entierement les étranges conventions qui avoient esté faites à cet égard par un Traité secret. Nous

Novembre 1704. P

170 MERCURE

estions informez en quelque maniere, que pour le prix de son bienfait, l'Empereur avoit exigé de ce Prince qu'il s'obligeast pour luy comme pour ses descendans, de ne donner jamais leurs suffrages dans les élections, qu'aux Princes de la Maison d'Autriche, & que sa Majesté Imperiale avoit encore obtenu de luy une autre condition aussi peu compatible avec la Dignité & le devoir d'un Electeur. J'entens parler de l'obligation où entra le Duc de Brunswick-Hannover, de procurer que l'Empereur comme Roy de Bohême eut un suffrage dans le College Electoral.

*hors des élections ; suffrage odieux
qui troubleroit l'ordre des Séances,
qui seroit accompagné d'inconve-
niens infinis, & qui banniroit ab-
solument la liberté des délibéra-
tions du premier College de l'Em-
pire.*

*Mon frere & moy, nous con-
tribuâmes encore de nos bons offices
& de nos suffrages, à l'élection du
Roy des Romains qui n'avoit pas
encore l'âge nécessaire pour estre
élevé à cette Dignité. Ce ne fut
point en vûë d'exclure de ce rang
un compétiteur suspect, que je me
joignis au party de l'Empereur
pour procurer l'élection de son fils.*

P ij

172 MERCURE

Mon attachement pour sa Maison, fut la seule cause d'une démarche à laquelle peu de personnes s'attendoient, & qu'il paroissoit que je ne pouvois faire sans m'oublier moy-même.

Les services que je rendis ensuite à Sa Majesté Imperiale en Allemagne & en Italie, furent aussi mal reconnus que l'avoient esté les precedens. Quand je demanday à Madrid le Gouvernement des Pays-bas Espagnols, aux mêmes conditions que l'avoit eu l'Archiduc Leopold, & pour le tenir comme Prince de la Maison d'Autriche dont estoit l'Electrice Marie-An-

ne , femme de Maximilien mon
 ayeul , l'Empereur sçut mettre mil-
 le obstacles à mes prétentions. Les
 services de ma Maison , ny ceux
 que je rendois tous les jours , ne
 purent obtenir qu'il ne s'opposast
 pas au succès d'un dessein qu'il
 s'estoit obligé de favoriser quand
 j'épousay l'Archiduchesse sa fille.
 Il me traversa en Espagne, & il
 y fut si bien servy, que malgré la
 forte amitié du feu Roy Charles II.
 pour moy, il me fut impossible d'en
 obtenir ce que j'avois demandé.

Les interests de ma premiere
 femme qui vivoit encore, me fi-
 rent accepter le mesme Gouverne-

174 MERCURE

ment à des conditions différentes de celles que j'avois demandées , & je me trouvoy à Bruxelles quand elle mourut à Vienne. Ce n'est que contre l'Empereur que je dois me plaindre du peu de confiance qu'elle parut me témoigner dans la disposition qu'elle fit de ses pier-
reries. Sa Majesté Imperiale s'en fit laisser la garde qui m'appartenoit jusques à la majorité de mon fils , soit envie de me mortifier , soit dessein de s'en rendre le maître ; l'Empereur se servoit du pouvoir d'un pere sur une fille qui meurt entre ses bras , pour faire faire à l'Electrice un Testament dont je

ne puis croire encore qu'elle ait esté capable.

Je ne déguiseray point combien de semblables procedez me faisoient de peine. Les services importants que j'avois rendus à l'Empereur, meritoient qu'il tint une autre conduite à mon égard. Les remontrances que je luy faisois faire l'aigrif-
soient loin de l'attendrir, & chaque jour je recevois de nouvelles preuves de son peu de reconnoissance pour mon attachement à sa Maison. C'est ce qui m'avoit fait prendre le parti de vivre dans l'indifference avec la Cour de Vienne, & de ne plus me sacrifier pour ses

176 MERCURE

interests , que quand ils se trouveroient joints avec ceux de l'Empire.

Après avoir exposé le procédé de l'Empereur & le mien , je laisse à juger à l'Empire & à l'Europe entière , qui de nous deux peut estre accusé de faire une guerre injuste , & à qui on peut reprocher de manquer de reconnoissance. Je n'ay pris les armes que pour me deffendre ; & mes Ancestres & moy nous avons rendu à la Maison d'Autriche des services essentiels , sans avoir jamais reçu que de foibles marques de sa reconnoissance. :

Le Roy a donné l'Abbaye de Beaulieu Diocèse de S. Malo, à l'Abbé Bargédé, Grand-Vicaire de Nevers. Il y a longtemps que cet Abbé travaille dans le Diocèse de Nevers. Le grand âge de M^r l'Evesque de Nevers, & ses infirmités, le mettent souvent hors d'état de travailler par luy-même ; il a laissé depuis quelques années la plus grande partie des soins de son Eglise à ce Grand-Vicaire. Il est un excellent Canoniste, & s'est de tout temps attaché à la Jurisprudence Ecclesiastique, science qui convient fort

178 **MERCURE**

à un Grand - Vicaire.

Celle de Villemagne, Diocèse de Beziers, à M^r l'Abbé Gayet, Grand-Vicaire de Beziers. M^r l'Abbé Gayet a demeuré plusieurs années à Paris, où il s'est exercé dans les meilleures Chaires au Ministère Evangelique, pour lequel il a beaucoup de talent. Il fit il y a près de trois années le Sermon de la Cene devant le Roy, avec beaucoup de succès. M^r du Rouffet ayant esté nommé Evêque de Beziers il y a deux ans & demy, le fit son Grand-Vicaire.

Celle d'Ahun, Diocese de Limoges, Ordre de S. Benoist, à M^r l'Abbé Geneys. L'Abbaye d'Ahun a produit de grand sujets. Le dernier Abbé étoit fort considéré de feu M^r d'Urfé Evêque de Limoges. Celuy qui vient de luy succeder est rempli de merite, & tres-estimable par les qualités de l'esprit & par celles qui font un bon Ministre du Seigneur. Il est bon Theologien & grand Scolastique.

Le Prieuré de S. Geofmes, Diocese de Langres à M^r l'Abbé Heron, Tresorier de la Sain-

180 **MERCURE**

te Chapelle de Vincennes & auparavant Aumônier de la Reine. Cet Abbé est Docteur de Sorbonne ; il est connu par un mérite tres-distingué & par des talens tres-particuliers. Les ouvrages sortis de sa plume luy ont fait beaucoup d'honneur. Ils sont écrits avec beaucoup de delicateffe. Celuy qu'il a fait pour l'instruction des jeunes Pensionnaires a eu un succès extraordinaire, & l'on en a fait deux ou trois éditions. M^r l'Abbé Heron est tres-consideré dans sa Faculté.

L'Abbaye de S. Martin de

Mondée , Diocèse de Lizieux ,
Ordre de Prémontré à Dom
L'hermite. Ce Religieux est un
des principaux ornemens de
son Ordre. Il y a esté élevé aux
charges dès qu'il a pû les rem-
plir : & il s'en est acquité avec
beaucoup de satisfaction de la
part de ses Supérieurs , & de
ceux qui luy étoient soumis.
Sa douceur & son humilité ont
toujours donné un grand lustre
à toutes ses autres vertus.

Celle des Religieuses de Nô-
tre-Dame de Nevers , Ordre de
S. Benoist , à M^e de Charlus.
La Maison de Charlus est une

182 **MERCURE**

branche de l'illustre Maison de Levy. M^{rs} de Charlus sont Lieutenants de Roy de Bourbonnois ; M^r le Marquis de Charlus le fils a épousé une fille de Monsieur le Duc de Chevreuse, & M^r le Marquis de Châteaumorant de la Maison de Levi a épousé une de ses sœurs.

Celle de Fabas Ordre de S. Benoist de Cîteaux , Diocèse de Comminges à M^c de Villepassans. Cette Dame est d'une tres-grande Maison ; mais les qualités de son esprit & l'exacte profession qu'elle a toujours fait des vertus Religieuses , la

doivent encore rendre plus considerable. Le choix que le Roy a fait de cette Dame consolera les Religieuses de Fabas de la perte qu'elles ont faites de leur Abbessé qui étoit une personne d'une vertu eminente & d'un merite singulier.

Celle du Lieu-Nôtre-Dame d'Orleans à M^e de la Frette. Ce nom est fort connu ; M^r le Marquis de la Frette luy a fait beaucoup d'honneur. La Dame qui donne lieu à cet article ne luy en fera pas moins , & on peut tout esperer de son gouvernement , puisqu'elle joint

184 MERCURE

une grande prudence aux lumieres de son esprit.

Et la Tresorerie de la Sainte Chapelle de Vincennes , vacante par la démission de M^r l'Abbé Heron à M^r l'Abbé Bochart de Saron , Grand-Vicaire de Clermont. Cet Abbé est fils de M^r Bochart de Saron M^c des Requestes , & frere aîné de M^r de Saron Conseiller au Parlement , qui a épousé Dame N... Camus de Pontcarré, fille de feu M^r de Pontcarré Conseiller d'honneur au Parlement, & sœur de M^r le premier President du Parlement de Rouën.

GALANT 185

M^r l'Abbé de Saron a aussi un frère Chanoine de Nôtre-Dame, & il est neveu de M^r l'Evêque de Clermont qui l'a choisi pour son Grand-Vicaire. Cet Abbé a un grand talent pour l'éloquence de la Chaire, il a paru dans les plus celebres de Paris. Il fut choisi par ordre du Roy pour faire l'Oraison Funebre de feu Monsieur, au Val-de-Grace, lors qu'on y inhuma son cœur qui y étoit en dépost depuis six semaines. Il prononça dans cette occasion un discours des plus éloquens; une partie du Par-

Novembre 1704. Q

186 MERCURE

lement s'y trouva , & M^r l'E-
vêque de Strasbourg, qui l'étoit
alors de Tyberiadé , qui offi-
cioit , y fut accompagné d'un
grand nombre de Prelats qui
tous donnerent à M^r l'Abbé
de Saron les loüanges qu'il me-
ritoit. Ce même Abbé prêcha
le jour de la Visitation de cette
année dans l'Eglise des Dames
de la Visitation de Chaillot ,
en présence d'une illustre assem-
blée. La Reine d'Angleterre ,
accompagnée de toute la Cour
d'Angleterre s'y trouva. Il y
reçut de tres-grands éloges ,
& on peut dire qu'il traita cet-

GALANT 187

te matiere avec toute la force dont elle peut être susceptible. La maison de Bochart est divisée en deux branches. M^r l'Evêque de Valence , & M^r le Tresorier de la Sainte Chapelle du Palais & auparavant Doyen de Chartres , & M^r le Doyen de Lille en Flandres , sont de la seconde branche. Personne n'ignore qu'il y a eu un Premier President de la maison de Bochart , qui sans contredit est une des plus nobles & des plus anciennes du Parlement de Paris , où elle est connue depuis l'institution de

Q ij

188 MERCURE

cet auguste Tribunal. Elle a produit dans tous les siècles d'excellens sujets. L'Abbé qui donne lieu à cet article a passé plusieurs années à S. Magloire ; il a acquis beaucoup d'estime dans ce Seminaire , & l'on s'y souvient encore de luy avec beaucoup de veneration. Il est l'aîné de sa maison ; mais un mouvement secret de la grace l'arracha du monde dans le temps qu'il y alloit faire une brillante figure.

Le Cardinal Charles Barberin est mort à Rome dans un âge extrêmement avancé le Sa-

GALANT 189

medy 8. d'Octobre , il vauque
par sa mort un dix-septième
lieu dans le sacré College. Il
auoit esté longtemps malade ;
& il est mort dans la 52^e année
de son Cardinalat , ayant eu le
Chapeau le 23. Juin 1653. Il
étoit né le 1^r Juin 1630. Il
laisse le titre de S. Laurent , *in*
Lucina, vacant : la dignité d'Ar-
chiprêtre de l'Eglise de S. Pier-
re : la place de Chef d'Ordre des
Cardinaux Prêtres , à laquelle
le Cardinal Nerli a succédé ,
& plusieurs autres Benefices.
Il auoit déjà resigné au Cardi-
nal François Barberin son ne-

190 MERCURE

veu les Abbayes de Subiaco & de Farfa , & le Pape luy a encore donné celle de Grotta-Ferrata , sur laquelle il avoit déjà douze mille livres de pension. Le Cardinal Charles Barberin a fait son executeur Testamentaire Dom Oratio Albani , avec le Cardinal François Barberin son neveu , auquel il donne ses biens avec substitution en faveur des enfans du Prince de Palestrine son autre neveu , & il leur substitué ceux de ses sœurs, épouses des Duc de Gaëtan , & du Prince Borromée , & à leur défaut le Duc de Mode-

ne aussi fils d'une de ses sœurs. Il a donné au Pape les belles Tapisseries du feu Pape Urbain VIII ; à chacun des Rois de France & d'Espagne , un Tableau de même qu'aux Cardinaux de Bouillon, d'Estrées, Portocarrero, de Janson, & à plusieurs autres Cardinaux ; un autre Tableau à la Reine Dotiairiere de Pologne, & une Croix de diamans à la petite Princesse qui est avec elle. Il recompense ses Gentilshommes chacun d'une pension de 450. livres de rente , avec 18000. livres qu'il laisse pour

192 MERCURE

distribuer à ses bas domestiques. Il a fondé pour les Prêtres qu'il avoit auprès de luy des Chapelles de 420. livres de rente chacune. Il avoit ordonné que ses funeraillles se fissent sans ceremonie dans l'Eglise de S. *Andrea Della Valle*, où est la sepulture de sa Maison ; cependant le Cardinal François son neveu luy en a fait faire de tres-magnifiques, auxquelles le Sacré College a assisté. Sa mort quoi qu'arrivée dans un âge très avancé a esté fort sensible à toute la Cour de Rome à cause de l'estime que

que sa vertu, sa bonté & sa magnificence luy avoient acquises. Il avoit donné des preuves de cette dernière lors qu'il fut honoré du caractère de Legat à *Latere*, pour aller complimenter le Roy d'Espagne durant le séjour que ce Prince fit à Naples. Il y parut durant plusieurs jours avec un éclat digne d'un Souverain : la dépense prodigieuse qu'il y fit & l'argent qu'il y répandit luy avoient gagné le cœur de tous les Habitans de cette grande Ville. Il est mort avec de grands sentimens de Religion ;

Novembre 1704. R

194 MERCURE

& très persuadé de la vanité des grandeurs humaines. Il avoit eu le temps de s'en de-
fabuser durant le cours de sa
longue maladie , sa patience
& sa douceur dans cette occa-
sion préjugeoient la tranqui-
lité de son ame , & la sainte dis-
position où il se trouvoit pour
executer les ordres du Ciel. Ce
Cardinal avoit toujours mar-
qué un grand attachement
pour la France , & il conser-
voit un tendre souvenir des
bons offices & de l'azile que
son pere & ses oncles y avoient
trouvé , après la mort d'Ur-

bain VIII. au commencement du Pontificat d'Innocent X, qui sembloit avoir juré la ruine & l'extinction de cette grande Maison.. Il avoit rassemblé une assez belle Bibliothèque, & il avoit toujours fait un cas singulier des gens de Lettres; il les protegeoit & leur faisoit du bien dans toutes les occasions qui s'en presentoient, aussi le regardoient-ils en Italie comme leur Mecene. Il étoit petit-neveu d'Urbain VIII. & fils de Thadée Barberin, Prince de Palestrine & Prefet de Rome, mort à Paris au

R ij

196 **MERCURE**

mois de Novembre 1647. & d'Anne Colonne. Ce Prince laissa encore de son mariage, Nicolas Barberin, Chevalier de Malthe & Grand Prieur de Rome, qui se fit depuis Carme dechaussé, & dom Maffée Barberin qui a continué la postérité, & qui d'Olympe Justiniani, petite niece du Pape Innocent X. a laissé plusieurs enfans, entr'autres le Prince de Palestrine d'aujourd'hui, & le Cardinal François Barberin. Le Prince Thadée Barberin laissa encore Laurence Barberin, mariée l'an 1654. à François-

Marie d'Est, Duc de Modene,
& mere de Monsieur le Duc de
Modene d'aujourd'huy. Cette
Princesse fut la troisième fem-
me du Duc de Modene, qui
avoit eu de la premiere (Marie
fille de Rainuce Farnese Duc
de Parme) Alfonse, qui de Lau-
re Martinozzi nièce du Cardi-
nal Mazarin, a eu François d'Est
2^e du nom, dernier Duc de
Modene. Dom Thadée Barbe-
rin estoit frere de François Bar-
berin Evefque d'Ostie, Doyen
du sacré College, & Vicechan-
celier de l'Eglise, & du Cardi-
nal Antoine, Archevêque de

R iij

198 MERCURE

Reims & grand Aumônier de France , & ils estoient tous fils de Charles II. Duc de Montecorotondo & d'Acatì , & de Constance Magaloti. Charles étoit frere du Pape Urbain VIII. (Maffée Barberin autant illustre par son esprit que par sa dignité) & du Cardinal de saint Onuphre , que le Pape Urbain VIII. son frere tira de l'Ordre des Capucins , où il estoit simple Frere lai, & connu sous le nom de Frere *Antoine*. Il fut ensuite grand Penitencier & Bibliothecaire Apostolique. Ils estoient tous enfans d'Antoine Barbe-

rin 2^e du nom , & de Camille Barbadore. Antoine l'étoit d'Antoine I. lequel étoit fils de Frederic Barberin , qui vivoit en 1500. La maison de Barberin est noble & ancienne. Les Seigneurs de ce nom demouroient autrefois à Semifonde dans la Toscane , mais cette Ville ayant esté ruinée durant les guerres des Florentins & de ceux de Fiesole, vers l'an 1024. ils se retirerent à Florence où ils ont esté fort considerez durant plusieurs siecles , & où ils ont possédé les principales Charges de la Republique. Il y

R iiiij

200 MERCURE

a eu plusieurs personnes de lettres dans la maison des Barberins, Urbain VIII. estoit un des meilleurs Poëtes du dernier siècle. On lit encore ses vers latins avec plaisir.

Le Pere Barthelemy l'Hôpital , Superieur general de la Congregation de la Doctrine Chrestienne, mourut en cette Ville à la maison de S. Charles le 3^e Novembre âgé de 65. ans. Il avoit passé dans toutes les Charges de sa Congregation , & il les avoit remplies avec une edification qui luy avoit fait meriter une estime

universelle. Ce Pere estoit un des plus sçavans hommes de France dans la connoissance exacte de la Morale Chrestienne ; il s'y estoit appliqué dès ses plus tendres années ; & on peut dire qu'il n'ignoroit rien de cette immense étendue de matieres qu'elle renferme. Il estoit encore bon Theologien Scholastique. Il avoit lû plusieurs fois la Somme de saint Thomas , & il en avoit fait d'excellens Abbreges qui ont beaucoup servi aux Professeurs de la Congregation. Le gouvernement du P.^r Hôpital étoit

202 MERCURE

doux & paisible , quoy qu'il ne se relachast jamais rien de ce qui regardoit la discipline religieuse : il avoit l'att de se faire obeïr sans se faire craindre , & il joignoit la tendresse d'un Pere avec l'exactitude d'un Superieur. Sa patience & sa resignation aux ordres de Dieu ont esté de grands sujets d'édification dans sa derniere maladie. Il ne s'est jamais plaint, offrant toujours ce qu'il souffroit à Dieu , avec un tel épanchement de cœur , qu'il faisoit fondre en larmes les Freres qui le servoient & qui l'assistoient

dans ses derniers momens. Il est mort enfin de la mort des Justes.

M^{re} N.... de Thuisi Conseiller du Roy, & M^e des Requestes ordinaire de son Hôtel, mourut en Champagne le Jeudy sixième de ce mois. Il laisse de Dame N... d'Haussonville de Vaubecourt trois garçons & une fille mariée à M^r de la Martelliere M^e des Requestes. L'aîné des fils est M^r de Thuisi, pere de Dame N... le Fevre de Caumartin : M^r l'Abbé de Thuisi grand Archidiacre de Châlons sur Marne,

204 MERCURE

& M^r le Chevalier de Thuisi
 nommé de Passy. M^r de Thuisi
 la mere est sœur de pere de M^r
 le Comte de Vaubecourt Lieu-
 tenant general des Armées du
 Roy, de M^r l'Evêque de Mon-
 tauban , & de M^r la Comtesse
 de Neirg. Elle est sœur de pere
 & de mere de feuë M^r la Com-
 tesse de l'Aubespın. La maison
 de Thuisi est considerable en
 Champagne , où elle possède
 de grands biens. Elle a produit
 d'excellens sujets, & il y a long-
 temps qu'elle est connue dans
 le Parlement de Paris. M^r de
 Thuisi qui donne lieu à cet ar-

ricle estoit bon Juge , éclairé , incorruptible , laborieux & fort exact dans les fonctions de son ministère.

Je vous envoie une Lettre de M^r l'Abbé de Longueville Harcoüet , qui vous fera voir qu'on reconnoist en France le vrai mérite , & qu'on luy rend justice. Comme vous aimez aussi le vrai mérite , je ne doute point que la lecture de cette Lettre ne vous fasse beaucoup de plaisir. Elle est écrite d'une manière qui fait voir que le spirituel Abbé, qui en est l'auteur,

206 MERCURE

est bien persuadé de tout ce que contient la Lettre.

Le départ de Mr le Marquis & de Me la Marquise de Muzano Envoyé Extraordinaire de Gênes est arrivé ; Nous avons, Monsieur, perdu à Fontainebleau ces deux personnes, dont l'esprit, le mérite & la politesse soutenoient admirablement la dignité qui les distinguoit. Paris les regrette ; la Cour s'en afflige ; leurs amis en sont touchez, beaucoup les ont pleurez & tous les redemandent. Si ce Seigneur a su très-habilement manier dans des temps aussi

difficiles, la politique d'un Etat exposé, comme sa Republique, aux troubles que l'Autriche jette dans l'Italie, pour la succession d'Espagne, qu'elle voudroit étendre jusqu'à la Ville mesme de Gènes. On peut assurer que cette Dame a contribué, plus qu'on ne peut l'exprimer, à tout ce qui pouvoit rendre magnifique, délicieuse & splendide, la maison d'un Ministre de ce rang, par l'agréable concours des personnes de consideration, qui certains jours y formoient de ces assemblées, qui pour estre nombreuses, n'en estoient pas moins choisies. Ce que le Roy luy a

208 MERCURE

fait l'honneur de luy dire, vous persuadera jusqu'où ce départ est sensible. N'attribuez pas à la civilité du plus grand Monarque, ce qui n'est qu'un pur effet de son discernement; e'st. vous donnez quelque chose à sa bonté, tâchez, Monsieur, de ne rien dérober à sa justice. Voicy les propres expressions de Sa Majesté.

Toute la France avec moy, vous regrette, Madame, on est fâché de votre départ; il n'y a que l'esperance de vous revoir, qui nous console. Je ne puis estre plus satisfait de votre époux. Je souhaiteray toujours

les occasions de vous faire plaisir ; ce sera m'en faire à moy-même, par la forte envie que j'en ay.

Peut on , Monsieur , ajouter à la valeur de ces termes , precis & obligeants ? Ce sont autant de paroles d'or ; chacune estant un éloge achevé : Et quelle gloire pour le Senat de Gênes , que ses Envoyez , se trouvent dignes d'en mériter de Louis le Grand ! J'ay l'honneur d'être &c.

Je vous envoie un Air nouveau , dont voicy les paroles.

Novembre 1704. S

210 MERCURE

AIR NOUVEAU.

*O Dieux ! quand rendrez-vous à
mes justes desirs ,*

*L'aimable objet de mes tendres
soupirs ?*

Depuis son absence cruelle ,

Une douleur toujours nouvelle ,

Me jette à chaque instant ,

Dans un desespoir éclatant.

*Vous , qui voyez mes cris & ma
peine mortelle ,*

*O Dieux ! quand rendrez-vous à
mes justes desirs ,*

*L'aimable objet de mes tendres
soupirs ?*

Le Mercredi 12. de ce mois
lendemain de la fête de S. Mar-

URE

VEAU.

rendrez-vous à

de mes tendres

ce cruelle,

urs nouvelle,

que instant,

oit éclatant.

mes cils & mes

rendrez-vous à

de mes tendres

irs ?

12 de ce mois

la feste de S. Mar-

PALANT 211

tin, on fit l'ouverture du Par-
lement, après la Messe qui fut
celebrée dans la Chapelle de
la Grande Salle du Palais par
M^r de Chamillart Evêque de
Senlis. Monsieur le premier
President suivi de ce Prelat
de M^{rs} les Conseillers de la
Cour en robes rouges, se ren-
dit en la grande Chambre
après avoir pris place dans les
hauts sieges, Monsieur le
premier President fit un com-
ment à cet illustre Prelat sur
le Sacrifice qu'il venoit de
faire, pour implorer du Ciel
les graces necessaires à Mes-
S

tin , on fit l'ouverture du Parlement , après la Messe qui fut célébrée dans la Chapelle de la Grande Salle du Palais par M^r de Chamillart Evêque de Senlis. Monsieur le premier President suivi de ce Prelat , & de M^{rs} les Conseillers de la Cour en robes rouges , se rendit en la grande Chambre , où après avoir pris place dans les hauts sieges , Monsieur le premier President fit un compliment à cet illustre Prelat , sur le Sacrifice qu'il venoit de célébrer , pour implorer du ciel les graces nécessaires à Messieurs ,

S ij

212 MERCURE

pour s'acquitter des obligations importantes attachées à la dignité de leur ministère. Il dit, que les Prières de Mr l'E-
vêque de Senlis ne pouvoient estre
que tres-agreables à Dieu, & des
plus efficaces, puis qu'elles estoient
l'effet de sa pieté, & que les ver-
tus estoient hereditaires dans sa fa-
mille. Il continua l'Eloge de ce
Prelat avec des termes choisis,
& remplis de cette politesse qui
lui est si familiere; & il finit
par des remerciemens que la
Compagnie l'avoit chargé de
lui faire, & l'exhorta de con-
tinuer les prieres pour obtenir

du Ciel une paix désirée par toute l'Europe, où la guerre estoit allumée de tous costez.

M^r l'Evêque de Senlis répondit à ce compliment par le discours suivant.

Monsieur, je connois le prix de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour cette auguste cérémonie. Je sçay, Messieurs, que rien n'est si glorieux que de mériter l'attention du premier Senat du monde; plus distingué par les qualitez personnelles de ceux qui le composent, que par ses prééminences, & qui doit moins sa gloire à

214 MERCURE

l'éclat de ses prerogatives qu'à la sagesse de ses decisions.

Cet illustre Corps, où l'innocence trouve toujours un azile assuré : les loix de vigilans Protecteurs, & où l'on prononce des Arrests qui reforment, & qui jugent les Justices mesmes.

Cet illustre Corps a, Monsieur, l'avantage de vous voir à sa teste : Vous en qui nous respectons l'image vivante de ces Magistrats, vos ayeux qui ont donné plus d'éclat à leur haute dignité, qu'ils n'en ont reçu d'elle : qui par des voyes saintes & incorruptibles ont mérité le titre glorieux de Peres du peuple,

en conservant un fidele attachement pour les droits sacrez de l'autorité royale, dont ils ont esté le plus ferme appui & le soutien le plus inébranlable.

Ces grands hommes ont esté l'admiration de leur siecle comme vous estes l'admiration du nostre, par cet esprit superieur qui voit & qui penetre tout, qui suffit à tout par l'étendue de ses lumieres, qui ne connoist les passions que pour les reprimer; & par cette exacte droiture que l'envie la plus maligne ne peut s'empêcher de respecter.

Ce sont ces rares qualitez qui vous attirent la veneration uni-

216 MERCURE

verselle ; & c'est par elles que vous avez acquis l'estime & la confiance d'un Roy, qui ne l'accorde jamais qu'à la vertu la plus solide.

Animez de la présence & de l'esprit d'un si illustre Chef, quels exemples, Messieurs, ne donnez-vous pas à tous les Juges de la terre par la solidité & par l'intégrité de vos jugemens !

Heureuses les Eglises, qui comme la mienne, ont l'avantage d'être renfermées dans vostre ressort. Vous prevenez nos desirs : vous soulagez nos peines : & bien loin que vous vouliez diminuer les droits qui sont attachez à nostre sacré

sacré Caractere ; vous aidez de
vôtre autorité les Prelats qui vou-
lent remplir leurs devoirs , en pu-
nissant avec severité ces infames
Ministres des Autels , qui osent
presenter au peuple le Saint des
Saints dans des mains sacrileges.

Que ne doit point l'Eglise de
France à vos sages decisions , si con-
formes à celles de l'Eglise univer-
selle ? Vous estes les dispensateurs
fideles de la Justice du plus juste de
tous les Rois ; c'est à vous à qui il
a confié ce redoutable & precieux
depost de sa justice souveraine pour
l'administrer à ses sujets. Vous sui-
vez ses saintes intentions. Ses loix

Novembre 1704. T

218 MERCURE

sont vôtre unique regle , comme la raison & l'équité sont la seule regle de ses loix.

Il ne m'appartient pas , Messieurs , d'entreprendre de faire l'Eloge du Roy devant une Compagnie toute remplie de la Majesté Royale , & devant le veritable trône de nos Rois.

Que tout l'Univers parle de la grandeur & de la puissance du Roy , le caractère dont je suis honoré , m'empêche de louer en luy d'autres vertus que sa pieté & son zele pour la Religion ? Vertus dont le Seigneur le recompense même dans ce monde , en luy donnant une

si nombreuse posterité, que nous n'apprenons point dans nos histoires qu'aucun de nos Rois en ait pu voir de ses yeux une semblable; & pour comble de bonheur une Princesse digne du trône où elle est destinée, & qui fait les delices & l'ornement de la Cour.

Telle est la benediction que Dieu promet dans l'Ecriture à ceux qui luy sont fideles, & qui mettent toute leur force dans la confiance qu'ils ont en sa misericorde.

Que le Ciel continue de verser sur le Roi l'abondance de ses graces? Qu'il le rende vainqueur de ses ennemis: Qu'il soutienne la justice

T ij

220 MERCURE

de sa cause : mais qu'il nous conserve long-temps un Roy si nécessaire à la France : qu'il augmente le nombre de ses années : afin qu'après avoir instruit dans le grand art de regner son fils & son petit fils , il puisse instruire encore ce jeune Prince qui fait sa joye , & qui assure nos esperances.

Ce sont , Messieurs , les vœux sinceres que je fais continuellement dans le Saint Sacrifice de l'Autel, La grandeur & la gloire de cette auguste Compagnie est tellement attachée à la Royauté , qu'on prie pour Vous , lorsque l'on demande

*à Dieu de combler le Roy & sa
Maison Royale de la plénitude de
ses benedictions.*

Ce discours fut trouvé d'une grande justesse & d'une grande politesse, & tout-à-fait convenable au sujet. On n'attendoit pas moins de M^r l'Evêque de Senlis, après le discours qu'il prononça à l'Académie Française, le jour de sa reception dans cette sçavante Compagnie, où l'on dit à haute voix, qu'il s'en estoit peu fait d'aussi beaux dans une pareille occasion. On luy rendit justice, puis qu'il est tres-constant

T iiij

222 MERCURE

qu'il n'y a rien d'exageré dans ces loüanges , & que la verité seule a fait ouvrir la bouche à ceux qui en ont parlé de cette maniere.

L'Ouverture des Audiences de la Cour des Aides fut faite le même jour. M^r le Camus premier President , les commença par deux ou trois Discours qu'il adressa d'abord aux Huissiers & aux Greffiers , & ensuite à M^{rs} les Gens du Roy & à M^{rs} les Conseillers. Il exhorta les uns & les autres à continuer à remplir dignement les obligations de leurs emplois.

Il adressa ensuite la parole à M^{rs} les Conseillers. Il fit voir que l'on devoit s'attacher à la persévérance dans l'observation de la Loy. Il marqua, que ce n'estoit pas assez d'avoir de beaux commencemens, des talens heureux, un esprit vaste, étendu, de la science, un bon cœur, & une expérience consommée : mais qu'il estoit encore nécessaire d'avoir une continue attention sur soy-même, de se deffendre des préjugez : des préventions, & d'une infinité d'autres écueils où le Magistrat le plus éclairé estoit en danger de se perdre. Il marqua artistement les

T iiij

224 MERCURE

routes que l'on devoit suivre pour soutenir la bonne reputation, la pureté de cœur, & l'estime du Public; enfin en donnant l'idée d'un parfait & vertueux Magistrat, on trouva que cet illustre Chef donnoit un veritable portrait de luy-même. Il y a longtems qu'il remplit dignement ce poste important, & on trouva dans son discours le même feu, la même vivacité & la même éloquence que l'on a remarqué dans tous ceux qu'il a prononcez tous les ans depuis trente-un an.

Si ce discours fut écouté &

admiré du nombreux Auditoire qui eut le plaisir de l'entendre, celui qui fut ensuite prononcé par M^r Bellanger troisième Avocat General, qui a esté reçu dans cette Charge depuis quelques mois ne le fut pas moins. Il avoit pour objet l'application que ceux qui entroient dans toutes sortes d'emplois, & sur tout dans la Magistrature, devoient avoir pour bien commencer. Il fit des peintures vives & naturelles, & ingénieusement diversifiées des motifs & des causes qui engageoient quantité de personnes

226 MERCURE

d'entrer dans cet employ, les uns parce qu'ils se trouvoient obligez par bienſéance de remplir les places de leurs peres & de leurs parens, par une eſpece de ſucceſſion & d'héritage; d'autres pour employer une partie des fortunes & des biens dont ils ſe trouvoient en poſſeſſion; d'autres flattez par l'ambition ou par l'eſperance de ſe diſtinguer ou de s'avancer dans une plus grande fortune ou dans des dignitez plus élevées: qu'il y en avoit qui ſe perſuadoient qu'il ſuffiſoit d'eſtre Magiſtrat, & qui

ne se mettoient pas en peine de connoître l'importance & l'étendue des obligations de leurs emplois : & enfin d'autres qui n'aspiroient qu'à trouver des occasions de se faire considérer, & de sacrifier leur honneur & leur conscience au plaisir de rendre service à leurs amis, ou d'estre esclaves de la faveur: que les uns ny les autres ne consultoient point leur cœur, & s'il estoit formé pour remplir tous ses devoirs & sans faire l'examen des qualitez necessaires pour remplir une dignité si glorieuse & si éminente. Il en traça les

228 MERCURE

caracteres avec tout l'esprit & toute la force imaginable. Il en fit des applications spirituelles à M^r le premier President & à tout le^r reste d'une Compagnie & protesta qu'il s'attacheroit à en suivre les exemples, & ceux des grands hommes qui l'avoient precedé, & dont il avoit l'honneur de remplir la place.

Le mesme jour 12. de Novembre l'Academie Royale des Sciences tint son Assemblée publique de la S. Martin. D'abord M^r de la Hire lût la Description d'un Niveau d'une construction nouvelle & fort

ingenieuse qu'il a inventé, quoi qu'il y ait déjà plusieurs Instrumens de cette espece, dont un des meilleurs a esté aussi inventé par luy. M^r Merüy parla ensuite sur les mouvemens d'une Membrane de l'œil qu'on appelle *l'Iris*, & qui entoure l'ouverture de la Prunelle. Elle se dilate dans l'obscurité, & se resserre à la lumière, & par consequent l'ouverture de la Prunelle suit ces changemens. Ce mouvement de dilatation & de resserrement dans l'Iris, causé par le plus ou le moins de lumière, est assés difficile à

230 MERCURE

expliquer mechaniquement, & M^r Mery y fit bien paroître cette grande connoissance qu'il a de toute la mechanique du corps des Animaux, & qui lui a donné la reputation d'un des plus grands Anatomistes de l'Europe. Après luy M^r Amon-
tons expliqua une Correction qu'il a faite au Barometre, qui ne devant varier que par le changement de la pesanteur de l'air, varie aussi par les differens degrez de chaleur, & par consequent est faux en partie. Cette matiere sembloit luy appartenir particulièrement, par-

ce qu'il a déjà corrigé le Thermometre avec beaucoup de succès , en luy donnant un principe fixé & certain qu'il n'avoit pas auparavant. Enfin M^r Geoffroy expliqua la maniere qu'il a trouvée de recomposer le soufre commun dissous en ses principes. Il parla à cette occasion d'une operation curieuse , par laquelle il fait une matiere , qui selon les épreuves qu'on en fait , doit estre du fer. Cela donneroit une grande ouverture pour expliquer la formation des Metaux , & ce qui est encore plus considera-

ble , pour en faire artificiellement. A la fin de chaque discours M^r l'Abbé Bignon qui présidoit , reprit selon sa coutume tout ce qui avoit esté dit, y donna des éclaircissements qui amenoient toutes ces découvertes sçavantes à la portée du Public , & y ajoûta de lui-même des reflexions qui embellissoient tout.

Je me trouve obligé de remettre au mois prochain l'Article de ce qui s'est passé à l'ouverture de l'Academie des Inscriptions.

Le 17. du mesme mois , on fit l'ouverture des Audiences du Parlement en la Grande Chambre. M^r Portail , second Avocat General, les commença par un discours qu'il adressa aux Avocats, où il leur exposa toutes les qualitez qui étoient nécessaires à leur état pour acquérir la perfection & la véritable gloire. Il en marqua la grandeur & l'importance par les differens caractères & les portraits ingénieux de toutes ces rares & merveilleuses qualitez. Il donna des idées brillantes de la science , de l'ap-

Novembre 1704. V

234 MERCURE

plication à la connoissance des Loix, des Maximes, des Coutumes, des Ordonnances, des Auteurs du Droit, de la disposition du cœur, de la docilité, de la probité, de la composition, du choix des matieres, de la maniere de les traiter sans sortir de son sujet, de ne point s'attacher à faire des dissertations inutiles & ennuyeuses, & de ne point se charger des Causes qui sont au dessus de leur genie. Il apliqua en cet endroit les deffenses qui furent faites autrefois aux Peintres & aux Sculpteurs qui n'é-

toient pas du premier rang
 de faire des Portraits & des
 Statuës du Grand Alexandre.
 Il fit aussi une agreable com-
 paraïson des Avocats qui nez
 avec de rares talens , se con-
 fiant à la beauté de leur genie
 & à leur esprit, ne s'attachoient
 point au travail. Il les com-
 para à ces Pierres pretieuses
 qui n'avoient point d'éclat
 avant que d'avoir esté polies
 par les Ouvriers. Il continua
 ce sujet avec une éloquence &
 des expressions qui le firent
 admirer du grand nombre de
 personnes qui composoient

236 MERCURE

l'Auditoire. Il fit des peintures vives & merveilleuses de quantité d'Avocats qui avoient brillé dans les derniers temps, & que l'on reconnoissoit par le Tableau naturel qu'il fit de leurs qualitez différentes. Il les exhorta à suivre ces parfaits modeles, & il fit voir toute l'élevation, toute l'éloquence, toute la vivacité & toute la grace imaginable. Monsieur le Premier President après avoir fait l'éloge de ce grand Magistrat, exhorta les Avocats à profiter des maximes que M^r Portail avoit établies, & à sui-

vre ce qui venoit de leur estre si parfaitement exposé. Le Mercredy 19. M^r. Da guet-
seau, Procureur General, com-
mença les Mercuriales à huis
clos, dans la mesme Grandé
Chambre. Son discours fut
sur l'esprit que l'on devoit
avoir dans toutes sortes de
Professions, & entr'autres dans
la Magistrature. Il traita ce sujet
avec tout l'elevation & l'élo-
quence possible. Il fit la dif-
ference des genies & des es-
prits, & de l'usage que l'on en
devoit faire. Les termes étoient
choisis, son imagination parut

238 MERCURE

vive & élevée, son expression étoit riche, & tout cela fut soutenu avec solidité & des recherches curieuses que l'érudition de ce grand Magistrat lui fournit aisément. Monsieur le Premier Président prit ensuite la parole, & fit voir que l'on ne devoit point prendre de meilleurs modèles que ceux de ces anciens Philosophes qui s'attachoient inviolablement à la recherche de la vérité, & à la pureté des mœurs.

Il est temps de vous parler de la suite du siège de Verue;

dont je vous ay donné le commencement dans ma dernière Lettre. Et comme vous m'avez témoigné que vous & vos amis preniez beaucoup de plaisir à voir la suite de ce grand siege dans les Relations originales des Officiers Generaux, & dans les Lettres mêmes de Monsieur de Vendôme, je vais continuer comme j'ay commencé; & de cette maniere vous devez estre persuadée que vous sçaurez jusqu'à la moindre circonstance de ce qui fera passé pendant ce siege; ce qui manque dans quelques Relations, se

240 MERCURE

trouvant dans les autres.

Au Camp devant Veruë ,
le 31. Novembre

Nous nous rendîmes hier maîtres du chemin couvert de Guerbignan. Mr de Chartogne fut son logement sûr la gauche , Mr de Bouligneux dans le Centre , & Mr le Marquis de Grancey à la droite , à un ouvrage qui est à la teste de Guerbignan , qui est un espece d'ouvrage à corne. Quand il eut commencé à se loger sur l'angle du chemin couvert , voyant qu'il ne sortoit pas un grand feu de

GALANT 241

de l'ouvrage, il y fit entrer un Sergent & dix hommes qui y trouvant fort peu de monde furent soutenus par une Compagnie de Grenadiers, chasserent les ennemis & tuerent une partie de ce qui estoit dedans; mais un moment après, les ennemis firent sauter deux fougasses, lesquelles par bonheur n'entleverent qu'un Soldat. Une demie heure après on en fit sauter encore une plus considerable qui ne fit mal à personne. Les ennemis croyant que cette derniere auroit mis nos Troupes en desordre, voulurent profiter de cette occasion, pour regagner cet ouvrage l'épée à la main,

Novembre 1704. X

242 MERCURE

mais Mr le Marquis de Graniccy
qui voyoit bien qu'apparemment
toutes les mines estoient sautées ,
puisqu'ils vouloient y rentrer ,
marcha avec des Troupes nouvel-
les pour soutenir celles qu'il y avoit
fait entrer , & enfin demeura maî-
tre de ce Poste , où il fit un loge-
ment à la gorge. Cela se passa à
une heure après midy. L'action du-
ra trois heures & fut tres-vive.
Nous y avons eu quatre-vingt
hommes tuez ou blessez , & les
ennemis plus de quatre cent.

GALANT 243

Au Camp devant Veruë, le 31^e
Octobre 1704.

Je me donne l'honneur de vous
écrire pour vous faire sçavoir ce qui
s'est passé au logement des angles du
chemin couvert, qui fut resolu pour
avancer nostre siege & gagner le
temps qui nous est plus precieux
mille fois qu'on ne peut s'imaginer.
Comme depuis ma derniere Lettre
nos travaux se sont trouvez assez
avancez pour tenter ce logement,
Monsieur le Duc de Vendosme, après
avoir reconnu les sappes, lui-mesme,
à dix heures du matin, assembla un
Conseil de Guerre dans la tranchée,
où il fut resolu d'établir ce logement
sur les trois angles de la droite, du
centre & de la gauche; & pour cet

Xij

244 MERCURE

effet qu'il sortiroit des boyaux les plus proches de ces angles un Lieutenant avec vingt Grenadiers & des travailleurs , pour aller droit aux palissades , & que cela seroit soutenu des Compagnies de Grenadiers de la tranchée & des piquets. Cela fut executé comme on l'avoit projeté. -

La droite que commandoit Mr le Marquis de Bouligneux , Lieutenant General , poussa beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit esperé. Car , non-seulement les Grenadiers entrèrent dans le chemin couvert , mais ils se rendirent maistres du petit ouvrage à corne qui est détaché du Fort , où il n'y avoit communication que par un boyau palissadé qui regnoit sur la creste de la hauteur. Ce poste ne nous a coûté

GALANT 245

que tres-peu de monde. Il y avoit trois mines dont l'une estoit tres-considerable ; mais la precipitation avec laquelle les ennemis y mirent le feu , fut cause qu'elles ne nous ont fait aucun mal que celui de faire sauter quatre Grenadiers qui ne furent qu'étourdis & qui se portent bien à présent.

Le logement du centre ne fut pas si heureux ; car nos Grenadiers y furent reçus avec un si grand feu , qu'ils furent obligés de se retirer après avoir esté abandonnez des travailleurs. Le Capitaine y resta quelque temps avec son Lieutenant & un Grenadier , mais il fut obligé de se retirer après avoir reçu un coup de mousquet qui luy cassa le bras & luy entra dans le corps. Comme toutes les troupes des ennemis étoient

X iij

246 MERCURE

accourus au feu, tous leurs ouvrages & le chemin couvert se trouvent si garnis que l'on ne jugea pas à propos d'hazarder une seconde tentative.

L'attaque de la gauche étoit commandée par Mr de Chartogne, Maréchal de Camp. Les Grenadiers se jetterent jusques dessus la palissade, d'où il sortit un feu si terrible qu'ils furent obligez de plier d'abord; mais ils y retournerent dans le moment & s'y maintinrent avec tant de fermeté qu'ils donnerent le temps aux travailleurs de s'y loger, malgré le feu de mousqueterie & de grenades que les ennemis faisoient, tous leurs bataillons s'y étant avancez avec leurs Drapeaux. L'affaire a duré depuis une heure après midy jusqu'à quatre heures, mais le feu

de grenades n'a pas discontinué jusqu'au jour. Ils y ont joint quelques barils fondroyans, qui ne laissent pas à incommoder beaucoup, quand ils tombent dans les tranchées. Nous avons perdu près de cent hommes, dont il y a environ cinquante tuez & environ cinquante blesez. Nous avons appris par des Deserteurs que les ennemis ont perdu près de quatre cens hommes, & que notre canon & nos pierres les avoient beaucoup incommodez, & que Mr de Staremborg avoit esté blezé à la jambe, mais légèrement.

Il y a eu dix Officiers tuez ou blesez; sçavoir, un Capitaine & deux Lieutenans de Grenadiers tuez, & deux Capitaines de Grenadiers & cinq autres Officiers fort blesez.

248 MERCURE

Le Mineur travaille à l'angle de la gauche , & va à l'angle du centre , où l'on a marqué le logement. Selon les apparences les mines seront en estat de sauter mardy matin 4. Novembre. Ainsi nous comptons qu'il y aura un assaut general ce jour-là. Il faut esperer que le succès en sera heureux. Nous voyons bien par la manœuvre que les ennemis firent hier , que Monsieur de Savoye fera tous ses efforts pour le soutenir.

J'ay oublié de vous marquer que Mr de V Vartigny , Colonel des Dragons Dauphins , avoit esté tué avant cette action.

Au Camp devant Veruë le
31. Octobre 1704.

Monsieur de Vendosme fit marcher avant hier cent Grenadiers choisis avec des Travailleurs pour aller s'emparer de la Contrescarpe du Fort. Un Sergent de la Marine étant monté sur le chemin couvert avec quelques Grenadiers, suivis de nos Travailleurs au travers des fascines, s'y logerent nonobstant le grand feu des ennemis, mais nos gens du centre qui étoient plus éloignez, ayant voulu avancer, les ennemis qui les voyoient firent un se

250 MERCURE

grand feu sur eux qu'ils les obligèrent de se jeter dans le boyau, & comme les ennemis parurent avec toutes leurs forces sur l'angle de la contrescarpe de Guerbignan, ils chasserent par deux fois nos gens & nos travailleurs, quoy qu'ils eussent posé leurs fascines; mais Monsieur de Vendosme ayant fait redoubler le feu de la tranchée & des batteries, celui des ennemis cessa, & l'on s'empara de ce poste. Nous attaquames hier l'angle du Centre, mais le grand feu des ennemis nous obligea de rentrer dans le Boyau, on s'y est cependant logé cette nuit par la sappe, sans y avoir

perdu un seul homme. L'affaire qui se passa hier nous coute environ cent hommes ; nous y avons eû Mr de Prechac Capitaine dans Piémont , & Mr le Camus d'Ivours Commissaire d'Artillerie tuez , & cinq ou six Officiers subalternes blessez. On a appris par quelques Deserteurs , que Monsieur de Savoye y avoit perdu plus de quatre cent hommes , que Mr de Staremborg avoit esté blessé à la jambe , & que Mr de Digals Colonel Allemand avoit eu le bras percé.

Le Mineur est logé sur les palissades des Angles de la droite & de la gauche , il sera demain au

252 MERCURE

Centre , & l'on pourra dans quatre ou cinq jours faire joüer les Mines.

Je passe aux nouvelles du 6. qui sont tres-curieuses, & qui donnent beaucoup de gloire à Monsieur de Vendosme ; ce Prince ayant fait voir en cette occasion que sa conduite égale sa valeur, & que tout ce qu'il imagine manque rarement de réussir, malgré les elemens, & tous les incidens qui peuvent empescher une grande entreprise de réussir.

Au Camp devant Veruë le
6. Novembre.

Je vous l'avois bien promis, Monsieur, que les ennemis seroient attaquez aujourd'hui dans leurs retranchemens, ce qui a esté executé ensuite de l'effet des mines, qui ont eu tout le succès qu'on en pouvoit esperer. Monsieur de Vendosme, pour parvenir à faire réussir son dessein, commanda hier au soir environ trois mille chevaux, qui devoient porter chacun un Fantassin en croupe, avec mille ou douze cent Mulets des vivres & de l'Artillerie, pour porter autant de Soldats, avec ordre de faire deux ou trois voyages, & de passer tous le Pô, en resolution d'at-

254 MERCURE

attaquer les ennemis dans leur Camp sous Crescentin , pendant que quatorze Bataillons & plusieurs Compagnies de Grenadiers après l'effet des Mines seroient entrez l'épée à la main dans les retranchemens des ennemis sur la hauteur de Guerbignan , poste avantageux , & dont il falloit estre maître avant que de pouvoir approcher la Ville & le Chasteau de Verue , & d'où l'on peut les battre avec superiorité par l'élevation du terrain. Les ennemis ayant esté avertis de nos mouvemens par trois de nos Deserteurs , se mirent en bataille dans leur camp de Crescentin , & ne s'y sentant pas assez forts , se sont trouvez obligez de faire repasser le Pô à leurs troupes , & d'abandonner leurs forts & leurs retranchemens sur ladite hau-

leur, pour sauver par là Monsieur de Survoys avec tous les Officiers généraux Allemands, qui pour lors estoient avec armes & bagages dans Crescentin, ne s'attendant pas à cette diversion; mais une heure avant l'exécution de ce projet, le Pô a si fort grossi par des pluies continuelles qu'il fait depuis deux jours, qu'il n'a pas esté possible de le passer: mais Monsieur de Vendôme a si bien su profiter des mouvemens que les nôtres avoient fait faire aux ennemis, que le signal ayant esté donné de faire jouer les mines, les troupes commandées pour l'attaque des Forts, y sont entrées l'épée à la main, & s'y sont non seulement logées, mais ont encore avancé si près de la Place, que dans deux jours au plus tard nous serons en estat de

256 MERCURE

la battre en brèche. Il est heureux que les ennemis aient pris le change, & que Monsieur de Vendosme ne leur ait pas donné le temps de revenir occuper la hauteur, car il auroit esté tres-risqueux de les y attaquer. Cela nous fait voir que ce General en sçait plus qu'un autre, & sçait profiter des momens. Son bonheur outre cela est fort grand de n'avoir pû passer le Pô, parce qu'il auroit esté tres-difficile de le repasser après cette crûe d'eau. Les playes qu'il fait retarderont nostre entreprise, & nous comptons d'en avoir jusqu'au commencement du mois prochain.

Voici de quelle maniere Monsieur de Vendosme a parlé lui-même de cette action.

C O P I E

De la Lettre de Monsieur de
Vendosme , du Camp de
Verue , le 6. Novembre
1704.

*Ayant été informé que toute l'In-
fanterie des ennemis estoit dans le
retranchement de Guerbignan , &
qu'il n'y avoit que de la Cavalerie
dans le Camp de Crescentin , je de-
vois passer ce matin avec quaran-
te-sept Escadrons & vingt Batail-
lons à la faveur de plusieurs guez
qui sont à un demi mille au dessus
du Camp des ennemis , & que j'a-
vois fait reconnoître quelques jours
auparavant , & on devoit en même
Novembre 1704. Y*

258 MERCURE

temps attaquer les retranchemens de Guerbignan, & donner un assaut par la breche qui estoit deja tres-considerable ; mais trois Deserteurs ayant averti Monsieur le Duc de Savoye de nos mouvemens, il a fait repasser le P^d avec precipitation à toute son Infanterie, & nous a abandonné le Fort, & tous les retranchemens où nous sommes logez. Nous allons ouvrir presentement la tranchée devant Verrue, & j'espere que nous serons maistres en peu de temps de cette Place. J'oubliois de vous dire que les ennemis ont abandonné avec tant de precipitation les retranchemens de Guerbignan, qu'ils y ont laissé plus de trois cent tentes, & une quantité prodigieuse de coffres & d'Equipages des Officiers qu'on n'a pas eu le temps d'empor-

*ter. L'affreuse playe qu'il a faite
cette nuit nous a empêché de mar-
cher , de sorte que les rendas nous
ont servi au lieu de nous nuire.*

Monsieur de Vendosme par-
lant de luy avec trop de mode-
stie dans sa lettre , la relation
qui suit vous fera admirer ce
Prince , en vous faisant voir de
quelle maniere il avoit conduit
ce grand dessein.

Au Camp devant Veruë le 6.
Novembre 1704.

*Je continuë avec d'autant plus de
plaisir à vous donner des nouvelles
de nostre siege , que celles-cy ne peu-
vent que servir à augmenter l'idée
que vous avez de nostre General, &*

Y ij

260 MERCURE

vous faire connoître qu'il est infiniment au dessus de ce que l'on avoit pu s'en imaginer, n'y ayant que luy qui puisse penser aussi juste & avec autant d'elevation que nous le voyons faire tous les jours.

Vous ne vous seriez jamais attendu non plus que nous qu'il eust fait le projet d'attaquer les ennemis dans leur Camp en passant le Pà, avec une partie de son armée, soit à gué, soit à la nage, & en mesme temps de donner un assaut aux Cassines retranchées, & au Fort de Guerbignan. C'étoit cependant ce que nous eussions fait aujourd'huy, & ce qui auroit esté executé tres-heureusement sans le temps épouvantable qu'il a fait depuis hier au soir cinq heures, & dont vous allez voir la suite. Nostre Artillerie

n'ayant pû faire une breche assez considerable pour monter à l'assaut de ces retranchemens , (que l'on disoit dans toute l'Italie devoir estre l'écueil de nostre armée) il a fallu prendre la voye des mines dont le travail a duré jusques au jour d'hier, parce qu'on a jugé à propos d'attendre qu'elles fussent achevées, tant pour favoriser l'attaque des retranchemens , que pour y attirer toute l'attention des ennemis, & nous faciliter par ce moyen l'attaque de leur Camp.

Son Altesse pour estre plus en force fit avancer hier trois brigades de Cavalerie qui étoient à Trin aux ordres de Mr de Ruffey , & mille Chevaux qui étoient dans le Montferat , commandez par Mr le Comte de Geas. Les Majors des

262 MERCURE

Brigades étant assemblez hier à quatre heures après midy chez Son Altesse; Il fut ordonné, après avoir bien reconnu les passages, que quatre Regimens de Dragons commandez par Mr le Comte de Senneterre feroient l'avant garde avec un Grenadier derriere chaque Dragon, & des mulets chargez de munitions & d'outils. Cette avantgarde devoit estre suivie de ving-huit Escadrons, chaque Cavalier ayant en croupe un Fantassin, & de quatre cent cinquante mulets des vivres qui devoient aussi passer la riviere & porter le reste des vingt Bataillons destinéz à l'exécution de ce projet. Dans cette disposition il n'y avoit plus qu'à faire des vœux pour la continuation du beau temps. Mais soit que Dieu n'ait pas resolu la

perte entiere de Monsieur de Savoye, soit qu'il l'ait differée, la playe est survennë depuis hier cinq heures du soir, & a duré jusqu'à present avec tant de violence, que le Pò ne s'est pas trouvé praticable, & que nos troupes, au point du jour, n'étoient plus en état de le passer pour exécuter une entreprise si hardie.

Nostre manœuvre n'a pas laissé de prodnre un effet merveilleux; puisqu'elle a obligé Monsieur le Duc de Savoye d'abandonner le Fort de Guerbignan pour jeter ses forces de l'autre costé du Pò, & nous en disputer le passage.

Monsieur le Duc de Vendosme n'estant pas sur ce matin du parti que pouvoit avoir pris Monsieur de Savoye, & faisant sa principale affaire d'attaquer le Fort de Guer-

264 MERCURE

bignan , avoit fait commander six Bataillons, outre les six de tranchée, qu'il avoit placez sur le bord du Pà, & six autres Bataillons encore à portée de la tranchée. Si-tost que Son Altesse vit qu'elle ne pouvoit passer le Pò, elle vint à la tranchée, fit mettre le feu aux mines, & fit monter dans le Fort. Tout cela s'executa sans perdre un homme; Le mouvement que nous avions fait la nuit, ayant déterminé les ennemis à abandonner leurs retranchemens, après avoir fait sauter quelques fourneaux. Cet événement est d'autant plus heureux, que rien presentement ne peut empescher le siege de Veruë. Il est vray que si le mauvais temps continuë, nous souffrirons infiniment; mais nous y sommes determinez, pourvu que nous

nous en venions à bout. La mine qui estoit chargée de trois mil six cens livres de poudre a fait tout trembler à trois milles à la ronde. Elle nous a tué huit Grenadiers, & en a blessé vingt-cinq ; c'est un malheur.

C'est Mr le Comte de Chemerault qui est de tranchée cette nuit. Il a fait un temps épouvantable, mais cela ne l'embarrasse pas beaucoup. Nous avons cependant de l'eau dans nos tranchées jusqu'aux genoux.

Il semble que M^r l'Abbé Richard se soit engagé de donner tous les ans au public un Livre de sa composition. Depuis plusieurs années je vous ay annoncé plusieurs de ses ouvra-

Novembre 1704. Z

266 MERCURE

ges qui ont eu un fort grand cours parmi les Sçavans. La Vie du fameux Pere Joseph est le dernier dont je vous ay parlé avec éloges. En voicy un tout nouveau, qui fait souhaiter à la Republique des Lettres que son Auteur vive longtems, afin qu'il continuë à l'enrichir de ses œuvres. C'est le Parallele du Cardinal Ximenes Premier Ministre d'Espagne, & du Cardinal de Richelieu Premier Ministre de France. Il y a peu de sujets qui interessent aujourd'huy davantage. On trouve dans un petit volume la vie

Des deux plus grands Ministres
qui ayent jamais esté dans ces
deux grandes Monarchies. Mil-
le Traits divertissent le Lec-
teur & l'instruisent de ce qui
se trouvoit alors de plus secret
dans ces deux Royaumes. Cet
ouvrage est dédié à S. A. Royar-
le Monsieur le Duc d'Orleans.
Il y a peu de Princes dans le
monde aussi capables de juger
d'un ouvrage d'esprit. Il se vend
à Paris chez la Veuve Barbin &
chez le S^r Cavelier au Palais, &
dans la rue S. Jacques, chez les
S^{rs} Boudot & Cellier.

La Veuve de Jacques Grou,

Z ij

268 MERCURE

ruë de la Huchette , au Soleil d'or , vend aussi une Pastorale Lyrique , de la composition de M^r de Messange. Cet ouvrage qu'il a fait à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne , a pour titre , *Les nouveaux avantages remportez en Savoye , en Piémont , & sur Mer.* On peut dire que M^r de Messange est universel , & que quoy qu'il s'attache souvent à des ouvrages sérieux & d'une profonde erudition , il ne laisse pas de s'occuper quelquefois à faire des Vers ; & qu'il réussit parfaite-

ment en ce genre d'écrire.

M^r Nicolas Langlois Libraire & Marchand d'Estampes, appelées communement *Images*, ou *Taille-douce*, vient de mettre en lumiere le beau Recueil des Veües & Perspectives des plus belles Maisons de Paris, & des Chasteaux de France. Sçavoir : Versailles, Marly, S. Cloud, Fontainebleau, Chantilly, & autres. Toutes ces Tailles-douces sont originales faites par M^r Perelle & autres excellens Graveurs. Elles contiennent avec plusieurs augmentations environ deux cent

Z üj

270 **MERCURE**

cinquante Figures dans un volume infolio.

On trouve aussi chez ledit Langlois plusieurs Livres qui regardent la Science & la Piété : ils sont sur la Peinture , l'Architecture , la Géographie , & sur l'Histoire. On y trouve aussi des Figures & toute sorte d'Estampes des plus habiles Graveurs sur divers sujets. Des Cartes Géographiques , des Canons pour la Messe , des Dessins pour toutes sortes d'Artisans & Ouvriers , & pour les personnes qui font bâtir ; les habillemens à la mode ; les Por-

traits de la Cour de France & des Cours Etrangères; des Jeux pour apprendre les Sciences & pour se récréer; les ouvrages de la magnificence du Roy, & tout ce qu'on peut souhaiter de curieux dans les Marchandises de Librairie & d'Estampes. Ledit Nicolas Langlois demeure toujours rue Saint Jacques, à la Victoire, au coin de la rue de la Parcheminerie. Le Public est averti de ne pas se méprendre à son adresse, d'autres Marchands portant ce même nom.

Le même continuë l'Histoire

Z iiij

272 **MERCURE**

re du Roy en Almanachs , & vient de mettre au jour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne , avec tout ce qui s'est passé de remarquable pour célébrer cette heureuse naissance. Ce sujet est parfaitement bien exécuté , tant par l'ordonnance du Dessin & la beauté des graveures , que par la ressemblance des Portraits & le choix des plus beaux sujets de l'année.

M^r Michel Mascitti , Italien a fait graver icy un Livre de douze Sonnates. Six à Violon seul avec la Basse , & six à deux

Violons avec la Basse Celivre est
 dedié à S.A.R. Monsieur le Duc
 d'Orleans, & se vend à l'entrée
 de la rue S. Honoré, chez le S^r
 Foucault à l'Enseigne de la regle
 d'or. Le prix du Livre est de huit
 livres sans être relié. L'Auteur
 de cet ouvrage s'est acquis beau-
 coup de reputation depuis qu'il
 est à Paris. Il a eu le bonheur
 de plaire au grand Prince que
 je viens de nommer, qui ne se
 trompe jamais en gens de me-
 rite. M^r Mascitti a eu l'hon-
 neur de jouer devant le Roy,
 devant Monseigneur le Dau-
 phin, & par consequent devant

274 MERCURE

toute la Cour , dont il a esté fort applaudi. Le grand débit de son Livre , dont il ne reste presque plus , en fait voir la bonté.

M^r le Clerc, Libraire, rue S. Jacques proche S. Yves, à l'Image S. Lambert, vient de mettre au jour un Livre intitulé, *les Pseaumes de David & les Cantiques de l'ancien & du nouveau Testament, mis en Vers François sur les plus beaux airs des meilleurs Auteurs, tant anciens que modernes, notez pour faciliter le chant.* Ce Livre, qui est de la composition de M^r

l'Abbé Pellegrin, est dédié au Roy, & l'Epître a esté fort applaudie de ceux qui se piquent de se connoître en ce genre d'écrire, & ceux qui ont commencé la lecture de ce Livre par cette Epître, en ont d'abord eu bonne opinion. Aussi n'est-ce pas un coup d'essay pour M^r l'Abbé Pellegrin, puisqu'il a déjà fait plusieurs ouvrages à peu près de même nature. Ce dernier est bien considerable, puisqu'il a mis cent cinquante Pseaumes en Vers, & que ces Vers sont propres à estre chantez; c'est-à-dire qu'ils

276 MERCURE

sont aisez & naturels ; ce qui manque à la plupart des ouvrages de Vers , même à ceux où l'on est point assujetti par toutes les choses que demande le chant. M^r l'Abbé Pellegrin fait voir dans sa Preface les raisons qu'il a eu de s'essujettir aux plus beaux airs de ce temps , ou plustost l'impossibilité où il s'est trouvé de faire autrement. Le Latin est à côté des Vers , & l'on trouve à la teste de chaque Pseaume un Argument qui en explique le sujet.

M^r Barrême vient de mettre au jour un Livre intitulé *le Li-*

ure nécessaire à toutes les Profes-
sions , &c. Il me faudroit plus
de temps & plus de place que
toutes les nouvelles de ce mois
ne me laisseront dans cette Let-
tre pour vous parler de ce livre,
avec toute l'étendue nécessaire
pour vous en faire bien con-
noître l'utilité ; c'est pourquoy
je remets au mois prochain à
vous en parler plus au long.

Pierre de Lange , dit *la Croix*,
né au Bourg de Briouze en Nor-
mandie , en Septembre 1599.
servit dans l'Artillerie sous M^e
le Baron de Pretot , Lieutenant
general de l'Artillerie, qui mou-

278 MERCURE

rut en 1621. fut Sergent d'une Compagnie au Siege & à la prise de la Rochelle en 1628. & estoit en 1644. à la prise d'un Gallion qui porroit une Sultane à la Meque, estant Valet de Chambre de M^r le Chevalier de Sainte Marie Daspres ; il se retira en la Paroisse d'Auvers, proche de Carentan, où il se maria en 1655. & en secondes noces en 169. jouissant d'une parfaite santé jusques au mois de Novembre 1704. qu'il est decedé âgé de cent cinq ans, sur le point de se remarier pour la troisiéme fois.

M^r Samson, Intendant de Roüen, mourut le premier de Novembre. Je vous parlay de ce Magistrat lorsqu'il passa à l'Intendance de Roüen ; ainsi il ne me reste rien à vous dire de sa famille , & je ne dois parler à present que de ses qualitez personnelles. Il étoit doux , bienfaisant , exact à rendre la justice , ferme dans toutes les occasions qui regardoient le service de Dieu & de l'Etat ; toujourns plus prompt à écouter les pauvres que les gens de consideration ; il avoit mesme pour ceux-là une pré-

280 **MERCURE**

dilection qui forme un préjugé
legitime de predestination en sa
faveur. On assure qu'on n'en a
jamais renvoyé un seul de chez
luy les mains vuides. Les occu-
pations continuelles de son em-
ploy ne luy faisoient rien re-
trancher de celles d'un bon
Chrestien, il étoit aussi exact
aux plus simples pratiques de
la Religion que si le poids des
affaires d'une des plus grandes
Provinces du Royaume ne fust
pas tombé sur luy. On ne peut
douter qu'une telle conduite
& un si grand amour pour la
justice ne luy ayent mérité une

sainte mort. En effet , M^r Samson est mort dans les sentimens les plus vifs de la Religion. Il en avoit esté penetré toute sa vie , & il semble qu'à la mort sa ferveur se soit augmentée. Il a esté universellement regretté en Normandie, quoiqu'il n'y fust que depuis quelques mois.

M^r le Marquis de Wartigny qui a esté tué devant les retranchemens de Veruë étoit Colonel des Dragons Dauphins, & Maréchal de Camp. Il étoit proche parent de Madame la Duchesse d'Aumont , puisqu'il

Novembre 1704. Aa

282 MERCURE

portoit le meſme nom & les meſmes Armes que cette Dame , & qu'il étoit auſſi-bien qu'elle , de la Maïſon de Broüilly de Pienne , qui eſt une des plus anciennes & des plus conſiderables du Royaume ; elle étoit déjà connue du temps de Saint Loüis qui fut accompagné dans ſon premier voyage du Levant par un Geoffroy de Broüilly, qui y mourut de la diſſenterie. Camille de Broüilly ſe trouva à la bataille de Forroie , & contribua avec le Corps qu'il commandoit à favoriſer la retraite de Charles

VIII. contre lequel tant de Puissances étoient conjurées , qu'il paroïssoit moralement impossible que ce Prince pût échapper des pièges de ses ennemis sans une Providence particulière de Dieu , qui n'a jamais manqué de secourir la France dans les plus pressans besoins. M^r le Marquis de VVartigny qui donne lieu à cet Article , n'étoit pas moins estimé à la Cour que parmy les Gens de guerre. Il se distingua beaucoup en Savoye au commencement de cette guerre , à la teste de son Regiment de

A a ij

284 MERCURE

Dragons. On parle de luy à Chambery avec beaucoup d'estime, où il fit beaucoup de dépense pendant le quartier d'hyver qu'il y passa. Sa politesse parmi les Dames, sa générosité parmi les Gens de guerre & son courage dans les occasions les plus perilleuses luy avoient acquis une estime universelle.

Il me reste plusieurs Articles de morts dont je ne vous feray part que le mois prochain.

Il y a quelques fautes dans l'article de la mort de M^r le

President de Mucie, que je vous envoyay le mois passé. Il n'étoit pas grand Maistre des Eaux & Forests de Bourgogne, mais Intendant de la Marine en ce Pays-là.

M^r Fyot, Conseiller au Parlement de Paris, n'est point Auteur du Livre intitulé dans ma dernière Lettre, *Le Parfait Magistrat*, & dont le veritable Titre est *Essais sur l'idée du parfait Magistrat*. Ce Livre est d'une personne aggregée dans une des Academics du Royaume qui sont composées de Personnes de Lettres.

286 MERCURE

L'entreprise des ennemis pour surprendre l'un & l'autre Brisack a fait beaucoup de bruit, & on en a reçu icy plusieurs Relations. Je vous en envoie trois afin que vous connoissiez mieux toutes les circonstances de cette entreprise, & de quelle maniere elle a échoüé.

A Rouffach, le 11. Novembre 1704.

Je croirois manquer à mon devoir, si je ne vous faisois part d'un accident qui a manqué de

vous arriver hier. Je vous diray
que Mr le Prince Eugene étant
arrivé à Fribourg , a fait sortir
neuf Bataillons & soixante Cha-
riots chargez d'armes & d'hom-
mes qui paroissent néanmoins
estre chargez de foin. Il fit ha-
biller deux cens Officiers en Pay-
sans , les uns passaient pour Cha-
rtiers , & les autres comme Ou-
vriers qui alloient travailler à la
fortification , & de plus il y a
douze cens Paysans des environs
de Fribourg qui travaillent ac-
tuellement à Brisack , & qui se
relevent tous les Lundis. Si bien
qu'hier au matin à la porte ou-

vrante , ces soixante Chariots étoient tous prests à entrer , & il y en avoit déjà quatre dans la Place , lorsqu'un Commis des Entrepreneurs des Fortifications dit à la sentinelle que ce n'étoit pas là des Chariots de foin , & qu'il y avoit quelque chose de particulier dedans. En même temps il mit l'épée à la main , & l'enfonça de toute sa force dans le Chariot , si bien qu'on entendit une voix dans ce Chariot , qui cria , ah ! je suis mort. On fit aussi-tôt sonner le tocsin , & battre la générale pour assembler la Garnison. On les a chassés
avec

avec cent hommes , & presque tous les Officiers tuez & vingt-cinq prisonniers. Nous y avons perdu trois soldats , & les deux Officiers de garde fort blessez. Leur dessein étoit de prendre les deux Brisack , en quoy ils auroient peut-estre réussi s'ils avoient pû se rendre maistre de la Porte du vieux Brisack.

Je passe à la seconde relation.

Je ne doute pas que vous ne soyez bien aise de sçavoir la nouvelle que nous venons d'apprendre par un Courier exprés. Les ennemis ayant eu dessein de s'emparer du vieux & du
 Novembre 1704. Bb

290 MERCURE

nouveau Brisack. Vous sçavez qu'il y a douze cent Païsans du Brisgau de commandez, qui travaillent actuellement à quelques Ouvrages desdites Places en deçà du Rhin, soit aux eaux ou aux fortifications, lesquels Païsans sont relevez tous les lundis par un pareil nombre. Les ennemis se sont servis de cet expedient pour réussir dans leur dessein; hier qu'il faisoit un grand brouillard à ne pas voir de quatre pas, ils envoyerent sur les huit heures du matin cinquante Chariots chargez de foin en apparence, pour livrer aux magazins du Roy, dans lesquels il y avoit quantité d'armes & de poudre, & plusieurs soldats cachez. Ils estoient conduits par des Officiers deguisez. Les Chariots estoient entourez de douze cent Grenadiers deguisez en

Païsans qui avoient des pelles & des pioches comme les pionniers ont ordinairement quand ils viennent relever leurs camarades ; tout cela se presenta à la premiere porte, & on les laissa entrer & defiler avec les Chariots. Lors qu'ils furent à la dernière porte, comme ils croyoient la ville prise, ils se presserent un peu trop pour entrer plus viste, en sorte que la Sentinelle voyant qu'ils embarrassoient le pont & la porte, les fit arrester ; ceux qui conduisoient les Chariots voulurent resister à la Sentinelle, afin de passer. La Sentinelle s'opiniâtra davantage, & donna un coup Desfonton dans un des Chariots de foin. Il attrapa quelqu'un qui se mit à crier mein Goth, ce qui veut dire mon Dieu. Il appella aussi-tôt la Garde, &

B b ij

292 MERCURE

se mit à crier aux Armes. Mr de Raouffet Lieutenant de Roy, Commandant dans la Place, accourut aussi-tost avec ce qu'il pût assembler de soldats & de bourgeois; il fit entrer les deux Chariots qui estoient sur le Pont-levis, & qui bouchaient la porte, & fit aussi-tost lever le Pont, & fermer la herse. En même temps toute la garnison se rendit sur les remparts avec tous les Bourgeois qui ont fait des merveilles; & à grands coups de fusils & de canon on les achassé de la Demi-lune de la porte du costé de Fribourg dont ils s'étoient déjà emparez, & avoient égorgé le Corps de garde que nous y avions. Il y avoit huit Bataillons & trois cent chevaux à la portée du fusil de la Ville qui devoient y entrer, aussi-tost que les Grenadiers

auvoient esté maistres de la Porte. On assura que le Prince Eugene y étoit en personne ; mais graces au Ciel , leur dessein n'a pas réussi.

La Relation qui suit est la plus ample & la mieux circonstantiée , & quoy qu'elle ait en partie déjà esté rendue publique , j'ay crû que je la devois mettre icy ; toutes les trois faisant un corps complet, dans lequel on voit toutes les circonstances d'un fait si memorable , & de la seconde entreprise de cette nature manquée par Monsieur le Prince Eugene. Ce qui est d'autant plus glorieux aux

B b iij

294 MERCURE

François , que ces entreprises ont esté bien concertées , & qu'avec une poignée de monde ils ont fait reculer de petites armées , s'il m'est permis de parler ainsi.

A Brisack le .10. Novembre

1704.

Les ennemis ayant concerté de surprendre le vieux Brisack , le Gouverneur de Fribourg en partit avec deux mille hommes & quantité de Chariots , dont les uns estoient chargez d'armes , les autres de Grenades , Fusées &

Goudron, & d'autres de Soldats. Ils estoient couverts de perches avec du foin par dessus, en sorte qu'il sembloit que c'étoit des Chariots de foin de contribution, comme il en vient tous les jours. Ils arriverent à huit heures du matin par un si grand broüillard qu'à peine pouvoit-on voir à vingt pas de soy. Ils estoient conduits par des Officiers deguisez en Chartiers. Ils commencerent à enfiler la porte, & il en entra trois dans la Ville, dont deux estoient chargez d'hommes, & l'autre d'armes. Mr Biorn, Irlandois, Commis des Entrepreneurs qui plaçoit

B b iij

296 MERCURE

les Païsans qui arrivoient pour travailler, vit près de l'entrée de la Porte-neuve trente-hommes deguisez en Païsans, & qui n'en avoient pas l'air. Il entra d'abord en soupçon. & leur demanda qui ils estoient, ils parurent interdits, & ne sçurent que répondre. Il e-
va la canne sur eux & les frappa, disant, que s'ils estoient venus pour travailler ils devoient se presenter comme les autres. Sur quoy ces gens-là se jetterent à un de leurs Chariots chargé d'armes qui estoit à costé d'eux; & tire-
rent des fusils. Le Commis fit deux ou trois pas en arriere, &

essuya à brule-pourpoint quinze ou vingt coups sans estre blessé. Il se jetta dans le fossé, & se coucha dans des roseaux, le ventre contre terre. Ils tirerent encore plusieurs coups sur luy sans le blesser à cause du grand broüillard, pendant qu'il crioit à lerte à lerte : ce qui donna le temps au Corps-de-garde avancé de la Demi-lune, & à celui de la Porte de prendre les armes. Ils voulurent lever le Pont-levis, mais il y avoit des Chariots dessus que les ennemis avoient arrestez exprés. Les Officiers & soldats qui étoient dans les deux Chariots déjà en-

298 MERCURE

trez dans la Ville entendant le bruit sortirent tout d'un coup tous armez, & voulurent se jetter sur la garde de la porte, mais ils furent repoussez, & eurent cinq hommes tuez près de la Porte en dedans de la Ville, les autres s'enfuirent, partie dedans, partie dehors. On ferma la premiere porte faite en grillage, au travers de laquelle on tiroit sur les ennemis, en sorte qu'ils n'osoient se presenter devant. Mr de Bonneval Capitaine des Grenadiers du Regiment de Guitault qui estoit de garde à la porte y laissa la moitié de la garde, & monta avec le reste

sur le rempart, & fit un si grand feu sur le Pont, qu'il tua environ quarante hommes, & en blessa plusieurs, ce qui les obligea à se retirer voyant leur coup manqué. Cet Officier reçût un coup dans son chapeau. Mr de Raoussset, Lieutenant de Roy, Commandant dans la Place, s'est porté par tout avec une presence d'esprit extraordinaire, & on peut dire qu'il a fait en cette occasion tout ce qu'un brave & habile Commandant peut faire. Il y avoit quinze ou seize soldats dans le fossé qui lui ont demandé quartier qu'il leur a accordé. Le Lieutenant qui com-

300 MERCURE

mandoit douze hommes au Corps de garde avancé, s'est jetté sur un Officier qui lui presentoit le pistolet qu'il lui saisit, & l'a tué avec ce mesme pistolet. Le Lieutenant a receu un coup de bayonnette, & est mort le même jour de ses blessures. Nous avons eu en cette affaire la Sentinelle de la Garde avancée, celle du Pont, & quatre autres soldats bien blessez. Nous avons fait seize prisonniers, & tué environ quarante hommes presque tous Officiers, entre autres le Major de Bareith. Nous leur avons pris cinq ou six blessez, au nombre desquels est le Lieutenant

Colonel d'Osnabruck, qui estoit chargé de cette expedition, qui a esté blessé sur le Pont, & qui a l'épaule toute fracassée, en sorte qu'il ne sçauroit en réchaper. On l'a interrogé, & il a dit, qu'ils estoient deux mille hommes, ou plutost deux mille poltrons, qu'ils contoient leur entreprise sûre, & que ce qui les a deconcertez, a esté que la Cavalerie s'est perduë en chemin, & n'est pas arrivée, & qu'elle avoit le mot pour passer à toute bride dans la Ville lorsque le pont seroit embarrassé de leurs Chariots. Enfin c'est un miracle comme on a pû parer ce coup. Tous les

Bourgeois ont pris les armes de bon cœur.

M^r le Marquis de Nangis épouse M^{lle} de la Hoguette. Il est fils de feu M^r le Marquis de Nangis qui fut tué au service du Roy dans la dernière guerre , & de M^r la Comtesse de Blanzac , 'sœur unique de feu M^r le Marquis de Rochefort , Colonel du Regiment de Bourbonnois qui se distingua à l'affaire de Steinkerque. Par la mort de son frere , elle est demeurée seule heritiere de la Maison de Rochefort , dont le

nom est d'Alongny. Madame la Maréchale de Rochefort, sa mere, est fille de M^e la Marquise de Laval. Elle a esté Dame d'Atour de feuë Madame la Dauphine, & elle est Dame d'honneur de Madame la Duchesse d'Orleans. M^r le Comte de Blanzac, de la Maison & du nom de la Rochefoucault, épousa la veuve de feu M^r le Marquis de Nangis, elle n'avoit que ce fils unique, qui étoit M^r le Marquis de Brichanteau (c'est le nom de de cette Maison.) M^r le Comte de Blanzac, Lieutenant Gene-

304 MERCURE

ral est cadet de M^r le Comte de Rouffy , Lieutenant General , qui commande la Gendarmerie. Il est aussi frere de M^r le Marquis de Roye , Lieutenant General des Galeres ; & de M^r le Chevalier de Roye.

M^{lle} de la Hoguette est fille unique de feu M^r le Marquis de la Hoguette, Souslieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires , Lieutenant General , Commandant en Savoye & tué à la bataille de la Marfaille. Elle est niece de M^r l'Archevesque de Sens , Conseiller d'Etat , & Prelat d'un

grand merite , & petite niece de feu M^r de Perefixe , Precepteur du Roy & Archevesque de Paris.

M^r le Marquis de Nangis est tres-bien fait de sa personne ; il a de l'esprit & il a l'approbation de la Cour & de l'armée. Il fit un voyage à Rome après avoir fini ses exercices , où il s'attira l'estime du Pape & l'affection de tout ce que l'Italie a de plus grand. Il aime le mestier de la guerre , & il passe déjà pour un fort bon Officier. Sa Maison est une des plus anciennes du

Novembre 1704. Cc

306 **MERCURE**

Royaume & a toujours suivi la Profession des armes. Un de ses ayeux se trouva à la teste d'un Corps considerable à la fameuse journée de Fontaine François , que l'on peut appeller *le Tombeau de la Ligue*. Le fils de celui-là parut avec distinction dans tous les combats que les Generaux d'Henry IV. donnerent. Et le fils de ce dernier se trouva à la teste d'un Regiment au memorable siege de la Rochelle.

La Reine d'Espagne ayant souhaité d'avoir un Portrait du

Roy qui fut bien ressemblant,
 Sa Majesté luy en a envoyé un
 en émail , enrichi de diamans.
 Cette Princesse l'a reçu avec
 une joye qu'il seroit difficile
 d'exprimer. Elle fit paroistre
 d'abord beaucoup d'admira-
 tion , & après en avoir exami-
 né tous les traits & fait quel-
 ques questions en demandant
 s'ils étoient bien ressemblans ,
 elle adressa la parole à ce Por-
 trait en luy disant les choses du
 monde les plus tendres & les
 plus delicates. Et Sa Majesté
 ajouta à ses expressions rem-
 plies d'admiration & de ten-

Cc ij

308 MERCURE

dresse, des reflexions beaucoup au dessus de son âge & dignes de son cœur & de son esprit. Elle finit cet entretien en disant, *ah quel dommage qu'il ne puisse pas nous répondre ! que nous y perdons, & que nous entendrions de belles choses !* Cela confirme bien ce que je vous ay dit de cette Princesse dans plus de vingt de mes Lettres, & je dois ajoûter icy que Monsieur le Duc de Gramont ayant vû cette Princesse pour la premiere fois, fut tellement frappé de la beauté de son esprit, de ses lumieres & de sa

penetration , qu'il écrivit icy
que son esprit étoit si supérieur
qu'il n'y avoit rien au dessus ,
& qu'elle étoit capable des
plus grandes choses.

L'Article qui suit satisfera
la curiosité de ceux qui s'y in-
teressent.

310 **MERCURE**

E T A T
DES OFFICIERS
GENERAUX

Qui doivent servir pendant
l'Hyver.

FLANDRE ESPAGNOLE.

Sous les ordres de Monsieur
le Maréchal de Villeroy.

LIEUTENANS GENERAUX.

M^r le Comte de Gacé.

à Anvers.

GALANT 311

M^r d'Artaignan.

à *Namur.*

M^r le Comte de la Mothe Hou-
dancourt. *du costé de la mer.*

M^r le Duc de Villeroy.

à *Bruxelles.*

M^r le Chevalier de Courcelles.

à *Luxembourg.*

M^r le Comte de Horn.

à . . .

MARE'CHAUX DE CAMP.

M^r de Puyguion.

M^r le Prince de Talmont.

à *Bruxelles.*

M^r de la Connelaye.

M^r de Montgeorge.

312 **MERCURE**

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

M^r de Tournin.

M^r de Villefort.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

M^r le Comte de Nill.

M^r le Marquis de Bar.

M^r le Chevalier de Baliviere.

ALSACE.

Sous les ordres de Monsieur
le Maréchal de Marcin.

LIEUTENANS GENERAUX.

M^r de Laubanic.

M^r le Comte de Vaillac.

Maréchaux

MARE'CHAUX DE CAMP.

M^r le Marquis de Cilly , des
Dragons.

M^r le Marquis de Broglio.

BRIGADIER D'INFANTERIE.

M^r de Permangle.

BRIGADIER DE CAVALERIE.

M^r d'Anlezy.

LA MOSELLE.

Sous les ordres de M^r le Mar-
quis d'Alegre.

Novembre 1704. D d

314 MERCURE

MARE'CHAUX DE CAMP.

M^r de Baliviere.

M^r de Streiff.

M^r de Bohan.

BRIGADIER D'INFANTERIE.

M^r le Chevalier de Pont de
Talendé.

BRIGADIER DE CAVALERIE.

M^r de Quadt.

LORRAINE.

LIEUTENANT GENERAL.

M^r le Comte de Druy, Com-
mandant.

BRIGADIER DE CAVALERIE.

M^r le Marquis de Beauvau.

Quoy que l'extrait que vous allez lire parle d'abord de la Bataille navale, dont je vous ay envoyé tant de relations, que cette matiere n'excite peut-être plus vostre curiosité; je puis vous assurer que ce que vous y trouverez sur ce sujet, vous fera un extrême plaisir: que l'avanture du Ministre de Maroc vous divertira; & que vous trouverez dans cet extrait quantité de choses curieuses touchant le Siege de Gibraltar.

316 MERCURE

EXTRAIT

D'une Lettre de Cadix du 20,
Octobre, d'un Officier Ge-
neral du détachement de
l'Armée Navale, sous le com-
mandement de M^r de Poin-
tis, Chef d'Escadre & Maré-
chal de Camp au Siege de
Gibraltar.

*La disposition des Galeres tant
de France que d'Espagne estoit
telle pendant le combat du 24.
Aoust. Mr le Marquis de Roye
avec six de ses Galeres, estoit au
Corps de Bataille, les six autres
Galeres Françoises commandées*

par Mr de Forville , à l'Arrière-garde. Et à l'Avant-garde estoient nos douze Galeres Espagnoles , commandées par Mr le Duc de Tursis , qui devoit se tenir par le travers de Mr de Villette , & Mr de Foncalada , commandant celles d'Espagne par le travers de Mr d'Infreville , c'est-à-dire , près de nous. Ces vingt-quatre Galeres ainsi disposées devoient former une ligne sous le vent à nous hors de la portée du canon des ennemis , mais néanmoins à portée de nous secourir dans les occasions. Nos Galeres de France firent tout ce qu'on peut faire en pareille ren-

Dd iij

318 MERCURE

contre , se tenant si près de nos Vaisseaux que Monsieur l'Amiral dans le plus grand feu ayant remarqué Mr le Marquis de Roye qui se tenoit à la portée du pistolet de luy , luy envoya dire par un Officier de ne pas s'exposer ainsi inutilement, & de s'éloigner , mais Mr le Marquis de Roye repliqua à l'Officier , qu'il ne luy paroïssoit pas extraordinaire de se voir exposé , puisque Son Altesse Serenissime l'estoit elle-même. Cet Officier retourna à Bord avec cette réponse , mais Monsieur l'Amiral le renvoya une seconde fois , avec ordre de dire à Mr le Marquis de

Roye de se retirer plus loins, ce qu'il fit alors, se tenant pendant le combat à la portée du mousquet de Monsieur l'Amiral. Les autres Galeres suivirent cet exemple. L'Ardent qui estoit le serre-file de nostre ligne, se trouva à la pointe du jour hors d'estat de pouvoir attraper son poste, ce que Mr de Forville n'eut pas plutost apperçu, qu'il détacha deux de ses Galeres, dont celle de Mr de Saint Michel en estoit une, pour luy aller donner la remorque; ce qu'elles firent de bonne grace, & le mirent dans son poste, malgré le feu des Ennemis, & firent que Mr d'A-

Dd iij

320 MERCURE

ligre, qui commandoit ce Vaisseau, s'acquit une gloire, dont sans elles il auroit perdu l'occasion.

Il y eut deux Galeres d'Espagne qui ne s'éloignerent pas beaucoup de Mr de Bellisle Erard, & qui allerent prendre sa remorque si-tost qu'il en fit le signal, sous le feu des Ennemis. Le Vaisseau de la teste des Ennemis estoit de soixante-dix Canons, à peu près de nostre force, mais soit qu'il apprehendast d'estre doublé, ou autre chose, il ne s'approcha jamais de nous à la mousqueterie, ayant toujours son artimon bordé pour se tenir au vent, ce qui impatienta plusieurs fois

notre Commandeur de Belle-Fontaine qui le laissa tirer près de trois quarts d'heure sans luy répondre afin qu'il s'approchast ; mais voyant qu'il ne vouloit que canonner, nous commençâmes à luy répondre. Comme nous estions loin l'un de l'autre, Mr de Belle-Fontaine s'apperçut que nous perdions beaucoup de coups aussi bien que luy, ainsi ne voulant pas dépenser sa poudre & ses balles inutilement, il ordonna qu'on ne tirast que de la batrerie basse, qui estoit toute de vingt-quatre. Alors nous ne tirâmes pas un coup qui ne portast, & qui ne fust pointé ou par un

322 MERCURE

Officier ou par nôtre premier maître Canonnier , ce qui ne faisoit pas tant de feu , mais les coups portoient plus juste ; ce que nous remarquions Mr de Belle-fontaine & moy estant l'un auprès de l'autre. Quant à nostre ennemy , il faisoit un feu enragé de toutes ses batteries plutost pour se cacher dans la fumée que pour nous faire mal ; car il devoit voir comme nous que les boulets de ses canons ne venoient à nous que par ricochets , & qu'ils tomboient presque tous à l'eau. Enfin il fut pourtant le premier qui s'enuya de la canonnade , car nous vîmes son Canot & sa Chaloupe.

devant son Vaisseau qui n'alloient
pour le faire revirer de bord ; il ne
tira plus , mais il ne put revirer à
cause qu'il y avoit un peu de Mer.

Mr de Villette ayant esté mal-
traité de cette bombe , fut obligé
d'arriver pour s'accommoder , ainsi
toute l'Avant-garde arriva com-
me luy l'une après l'autre environ
la portée du mousquet , & là se
tint en panne. L'Avant-garde des
ennemis contre laquelle nous nous
estions battus depuis dix heures du
matin jusqu'à près de quatre heu-
res après midy , se tint cois & n'osa
jamais arriver sur nous , quoy
qu'ils vissent le feu dans l'arrière.

324 MERCURE

du Vaisseau de Mr de Villette. Ils ont voulu par là cacher leur enterie deffaite , en publiant qu'ils nous avoient fait plier à l' Avant-garde. Si cela est , il faut que la Reine d'Angleterre fasse faire le procès à tous les Capitaines de l' Avant-garde , puisque nous ayant fait plier vers les quatre heures après midy , ils auroient eu assez de temps pour nous charger & nous défaire entierement avant la nuit si cela estoit vray , mais nous sommes sûrs qu'ils porteront en Angleterre des marques justificatives de leur sage conduite sur cela. Ils sont seulement bienheureux d'avoir eu le

vent sur nous pendant tout le jour,
 & si nous l'avions eu comme eux,
 il est évident qu'ils estoient perdus
 sans ressource, & qu'il n'en seroit
 pas retourné vingt Vaisseaux en
 Angleterre. Nous n'eûmes dans
 notre Vaisseau que 10 hommes hors
 de combat 4. tuez & 6. blesez,
 dont 3. sont morts de leurs blessures.
 - Le détachement qu'a fait Mon-
 sieur l'Amiral pour le Siege de Gi-
 braltar est composé des 13. Vais-
 seaux suivans. Le Magnanime,
 le Lys, l'Eclatant, l'Arrogant, le
 Marquis, le Vermandois, le Mau-
 re, l'Ardent, le Diamant, l'Eole,
 le S. Louis, le Rubi, & le Mer-

326 MERCURE

cure. Les Fregattes sont, l'Oiseau, l'Hercule, l'Etoile, & la Sybille; & les Brulots sont, le Croissant, armé en Fregatte, & la Turquoise, & deux Galiottes à Bombes.

Nous apprenons tous les jours par des Anglois mesmes, qu'ils ont esté bien étrillez, malgré la confiance qu'avoit eu Rook de remporter sur nous une victoire aisée, par le grand nombre de Vaisseaux qu'il avoit plus que nous, ce qui l'avoit porté à engager un Ministre du Roy de Maroc de s'embarquer dans son Armée pour voir la capilotade, où il avoit assuré &

Maur qui'il nous mettroit en moins de deux heures de combat. Ce Ministre s'est embarqué sur une de leurs Fregattes dans cette confiance. Il a été présent à ce combat, & s'en est retourné fort mal édifié de la promesse de Rook, à qui il a dit qu'il luy étoit arrivé ce qu'il avoit promis de faire aux François, & que s'il ne tient pas mieux ses promesses, ils avoient bien l'air de ne traiter jamais ensemble.

Nous apprimes par deux Deserteurs en arrivant le 4. d'Octobre dans la Baye de Gibraltar, que le P.^d Armistat qui commande dans la Ville, ne s'attendoit pas à notre

visite, & qu'il avoit dit en nous voyant paroître, que nous étions un détachement de l'armée de Monsieur le Comte de Toulouse qu'il renvoyoit en Ponant desarmé. Ils nous rapportèrent qu'il y avoit deux mille hommes dans la Place, dont il y avoit déjà trois ou quatre cent malades. Dès que le P. d'Armistat se vit assuré par nostre débarquement proche du Camp du Marquis de Villadarias, que le siege estoit sérieux, & qu'il alloit estre attaqué; on reconnoit du Camp qu'il se donnoit de grands mouvemens, faisant joier beaucoup de fourneaux, sur tout sur le penchant

de la Montagne , où il a trouvé moyen d'établir une batterie de deux Canons. Mrs de nostre Artillerie , & sur tout Mr de Combe qui la commande , & Mr de Claveaux Capitaine de Galiottes à bombes , se promettent de démonter bien-tost ces deux pieces de Canon aussi-tost que leurs mortiers feront en batterie.

Nous avons remarqué que le P. d'Armstat avoit fait une grosse faute de n'avoir pas fait bruler les Roseaux d'une demi pique de haut qui sont à deux cent toises du Bastion que nous voulons attaquer, & qu'il auroit encore mieux fait de

Novembre 1704. Ee

faire couper & transporter dans la place pour en faire des fascines; ces Roseaux d'ailleurs pouvant faciliter nos aproches sans estre vûs de la place. On doit establir au premier jour nos Batteries, qui seront de quarante Canons, de vingt-quatre & de trente-six livres de balles, dont il y en avoit déjà quatorze de placez à l'endroit où l'on establira leur platte forme.

Les choses estoient en cet estat quand nous partimes le 12. de Gibraltar pour Cadix, qui n'en est qu'à dix-huit lieues avec nos treize Vaisseaux, sous le commandement de Mr des Herbiers, comme plus ancien Capitaine.

Nous mouillames le même jour à Cadix à quatre heures après midy à la faveur d'un vent d'Est.

Mr de Pointis, & Mr le Chevalier de Villars sont restez au Camp devant Gibraltar avec nos trois mille hommes de troupes postées à la teste de ce Camp.

Mr de Ricoard Intendant de nostre détachement vint hier icy de l'armée, & nous aprit que trois cent des Assiegez, ayant fait une sortie, avoient esté repoussez jusques dans leurs barrières; y ayant eu sept ou huit hommes de tuez, sans que nous en ayons perdu aucun. Cet Intendant, qui l'est aussi

Ee ij,

de l'Armée, a aporté un ordre de Mr de Pointis pour disposer cinquante deux Chaloupes tant Françaises qu'Espagnoles qui seront commandées par Mr des Herbiers, & sous lui par Mrs de S. Clair & de Gaffaro Capitaines de Vaisseaux, & sur lesquelles doivent estre embarquez quinze cent hommes, tant des troupes de la Marine, que des Equipages de nos 13. Vaisseaux, outre les Gardes de la Marine qui sont près de cent.

Cet Armement que nous appelons l'Armée subtile est destiné à tenter une attaque du costé où est une Chapelle qu'on appelle Nôtre

*Dame d'Europe , & par où le P.
d'Armstat se rendit maistre de la
Place. Nous allons mettre nos trei-
ze Vaisseaux dans le port du Pon-
tal pour les radoubes.*

M^r de Lamoignon de Cour-
son Maistre des Requestes , &
fils de Mr Baille , Conseiller
d'Etat ordinaire , & Intendant
en Languedoc , a esté nommé
Intendant de Roüen , à la place
de feu M^r Sanfon. Il est petit-
fils de feu Monsieur le premier
President de Lamoignon , &
neveu du President à Mortier
de ce nom. Cette Famille est si

334 MERCURE

considérable par elle-même, & si illustrée, que si ce nouvel Intendant marche sur les traces de tous ceux qui ont porté, & qui portent son nom; il n'y a pas lieu de douter, qu'il ne remplisse son employ avec beaucoup de gloire, & qu'il ne serve le Roy & l'Estat avec autant de zèle que de fidélité.

M^r Dugué fils de feu M^r Dugué Président en la Chambre des Comptes de Dijon a esté nommé Intendant de la Marine de Dunkerque. Il y a long-temps qu'il donne des preuves de sa capacité dans les

Isles de l'Amerique. La famille de M^r Dugué est considerable dans la robe. Feu M^r le Presidet Dugué estoit un des plus habiles hommes du Royaume. L'Intendance des Isles de l'Amerique a esté donnée à M^r de Vaucresson fils de M^r Arnoult, Intendant de Marine ; ce jeune Magistrat marche sur les pas de son pere qui a une parfaite intelligence de la Marine. Feu M^r de Seignelay en faisoit un cas singulier , & il le consultoit dans toutes les affaires importantes qui regardoient la Marine.

336 MERCURE

M^r de Gatine a fervi long-temps le Roy dans les premiers emplois de la Marine , & n'a demandé permission de quitter l'Intendance de Dunkerque que pour se retirer à S. Victor à cause de ses infirmités , & que pour ne s'occuper d'oresnavant que du soin de son salut.

M^{re} Pierre Honoré de Sayn, Chanoine de l'Eglise Nôtre-Dame de Paris est mort. Il étoit fort considéré dans son Chapitre , tant pour sa vertu que pour son esprit, dont il avoit donné des marques en plusieurs occasions

occasions où il avoit esté employé pour les affaires de sa Compagnie. Il estoit bon Theologien, & il avoit fait ses Humanitez avec beaucoup de succès. Monsieur le Cardinal de Noailles a nommé à son Canoniat M^r l'Abbé de Noailles son neveu, fils de Monsieur le Maréchal de Noailles. Ce jeune Abbé qui a esté élevé au College du Plessis, s'y est toujours distingué par son esprit. Sa memoire est des plus heureuses, & il luy feroit plus difficile d'oublier quelque chose, qu'il ne feroit aisé à beaucoup

Novembre 1704. Ff

338 MERCURE

d'autres de l'apprendre. Ainsi il y a lieu d'espérer qu'il marchera un jour sur les traces de Monsieur le Cardinal son oncle.

Il est temps de vous parler du retour de Monsieur le Comte de Toulouse , après une si longue & si glorieuse campagne. Ce Prince ayant non seulement fait voir toute la valeur , & toute l'intrepidité imaginable au milieu des plus grands perils , quoy qu'il se trouvast dans le feu pour la première fois , ce qui doit causer de l'émotion à ceux qui manquent le moins de coura-

ge , & qui doivent estre un jour au rang des plus grands Capitaines ; cependant , quoy qu'il vit tomber à ses costez ceux qui estoient les plus proches de sa Personne , & qu'il ne cessast point d'estre pendant toute une journée au milieu des flâmmes, & exposé aux plus grands perils , il ne fit pas un pas en arriere pour reculer. Il continua toujourns à donner ses ordres avec autant de sang froid que de presence d'esprit. L'ardeur avec laquelle ce Prince avoit toujourns souhaité d'en venir aux mains avec les enne-

Ff ij

340 **MERCURE**

mis , & ce qu'il avoit fait de son propre mouvement pour mettre la Flote en estat de partir , devoient faire attendre de son courage tout ce que l'on en a vû lors qu'il s'est trouvé dans l'occasion.

Le 2. de ce mois dès le matin on découvrit à Toulon , de fort loin, l'armée Navale qu'un vent forcé de Nord - Ouest , empescha d'entrer dans la rade. Le lendemain matin le vent s'étant un peu calmé , tous les Vaisseaux entrèrent , & dès que le Vaisseau Amiral eut mouillé ,

le Corps de Ville alla à bord, faire la reverence à S. A. S. M^r Flamenq premier Conseiller porta la parole, & luy fit un compliment dont ce Prince parut très-satisfait. Il mit pied à terre à l'entrée de la nuit dans l'Arsenal, d'où s'étant dérobé des personnes qui le suivoient, il passa seul à pied tout le long du Port, dont toutes les maisons estoient illuminées, & particulièrement l'Hôtel de Ville; le tout accompagné, d'inscriptions & de festons qui couvroient tout le balcon; au dessous duquel il passa sans être

F f iiij

342 MERCURE

reconnu de personne, & gagna la ruë S. Michel, où il trouva les meſmes illuminations, ainſi que dans toute la Ville. Il ſe rendit enſuite à la Cathedrale, où il fut joint par toutes les perſonnes de ſa ſuite, & où il fit ſa priere. M^{rs} les Maire & Conſuls avoient fait dreſſer un grand bucher entre les quatre coins qui ſont à la traverſe de l'Hôtel de Ville au Port. Pour faire plus d'honneur à la feſte, ils prierent M^r le Marquis de Chalmazel Commandant, de vouloir l'allumer avec eux, ce qui fut fait en cérémonie au

son des Tambours, des Fiffres & des Trompettes, & au bruit de l'Artillerie. Au retour de la marche qu'on fit en Corps, en montant par la rue de la Halle, & en revenant par la rue S. Michel, tout le monde crioit, *Vive le Roy, & Monsieur l'Amiral.* Tous les Habitans firent paroître une joye extraordinaire en cette occasion. Toute la Ville paroissoit en feu tant par les illuminations, que par les flambeaux qui éclairoient les Officiers de Ville & les buchers qui étoient allumez tout le long des ruës. S. A. S. qui étoit allée

F f iij

344 MERCURE

descendre chez M^r de Vauvré, vit de son balcon la marche du Corps de Ville, lorsqu'on traversa de la Halle à la rue Sainte Ursule ; ce qui fit plaisir à ce Prince, puisqu'il eut la bonté de dire, *Qu'il recevoit d'autant plus volontiers ces demonstrations de joye des Habitans de Toulon, qu'il estoit persuadé qu'elles par- toient du fonds de leur cœur.* Le 4. un peu avant cinq heures du matin S. A. S. partit en chaise de poste avec M^r le Marquis d'O, au bruit de l'artillerie de la Ville.

Le portrait de ce Prince qu'on

GALANT 345

avoit exposé sur le balcon de l'Hôtel de Ville , estoit orné de l'inscription suivante , & du Madrigal qui l'accompagne ; l'un & l'autre de la composition de M^r Irotebus Avocat.

VICTORI

**A NAVALI PUGNA ADVERSUS
ANGLOS ET BATAVOS
REDUCI.**

MADRIGAL.

*An milieu des fureurs de Neptune
& de Mars ,
Preservé de mille hazards ;*

346 MERCURE

*Que (sans fremir) nous ne pouvions
entendre.*

*Vous revenez vainqueur, GRAND
PRINCE ? à l'heureux jour !*

*Quelles graces au Ciel ne devons
nous pas rendre ,*

*Et de votre victoire & de votre
retour !*

Monfieur le Comte de Touloufe qui n'avoit pas voulu entrer dans Toulon que tous les Vailfeaux ne fuflent en place, ayant donné tous les ordres neceffaires pour ce qui regardoit le fervice du Roy, partit pour fe rendre en Cour, où ce Prince arriva le 10. de ce mois. Il y fut reçu avec toutes les dé-

monstrations de joye imaginable. Chacun s'empressa pour le voir & pour le feliciter sur sa glorieuse campagne, & sur son heureux retour; & toutes les Dames luy firent compliment, & luy donnerent de grandes loüanges.

Il est temps de reprendre l'article du Siege de Gibrâltar. Vous en trouverez une espeece de Journal dans plusieurs Lettres que je vous envoie, suivant ce que vous avez souhaité. Vous trouverez plusieurs de ces Lettres qui parlent des

348 MERCURE

mesmes articles , & sur tout de celui de la Galiote des Ennemis brûlée ; mais comme il n'y en a pas une qui ne marque quelque circonstance qui ne se trouve pas dans les autres , on ne peut mieux estre instruit d'une action importante , que par cette diversité.

Du Camp devant Gibraltar ;
ce 25. Octobre 1704.

Vous estes informé à present, Monsieur, que Monsieur l'Amiral a fait un détachement devant Malaga de trois mille hommes de troupes de la Marine, qu'il a tirez de ses Vaisseaux, qui composent six

Bataillons commandez chacun par un Capitaine de Vaisseau, servant comme Colonels, & les Capitaines de Fregates comme Lieutenans Colonels. J'ay l'honneur de commander le second Bataillon, & Mr de Radon sert avec moy comme Lieutenant Colonel. Monsieur l'Amiral détacha en mesme temps des Capitaines & Officiers d'Artillerie, & des Canonniers à proportion, pour servir l'artillerie que nous avons débarquée. Vous sçavez bien que Mr de Pointis commande icy la Marine comme Lieutenant General, & Mr le Comte de Villars, Capitaine de Vaisseau, comme Maréchal de Camp. Nous avons trouvé icy un corps de troupes Espagnoles de plusieurs Regimens. Les Bataillons des Gardes Espagnoles & Val-

350 MERCURE

bonnes qui sont icy peuvent passer pour de bonnes troupes. Je ne puis vous dire positivement de combien est composée nostre petite armée; mais je doute qu'elle soit de plus de sept à huit mille hommes. Le grand nombre d'Officiers des deux Nations fortifiera sans doute ce petit corps. Mr Renault sert de premier Ingenieur. Il se promet d'enlever cette Place. Mr de Villars autre Ingenieur, vient d'arriver. Nous sommes remplis de bonne volonté, & nous apprendrions un mestier où nous autres Marins nous sommes fort novices; nos troupes n'ont pas un moment de relâche. Il est constant que quand nos batteries seront établies, nous ferons breche infailliblement. L'on tente aussi de faire diversion par une attaque par mer que l'on

fera. Il vient cinquante chaloupes ou bateaux de Cadix commandez par les Officiers de nos Vaisseaux qui nous ont amenez icy. Cette armadille passe par la riviere qui forme l'Isle de Cadix & qui est dans l'entree du Deroit à huit lieues d'icy. On les assemble tous les jours. Voita ce qui se passe en ce Pays-cy. S'il y a de l'honneur & de la fatigue dans cette guerre, nous les partagerons avec plusieurs Grands d'Espagne qui sont dans cette petite armée, comme Messieurs le Duc d'Osuna, le Comte Daguitar, le Duc Dauré & autres de mesme distinction.

A Madrid ce 30. Octobre 1704

Par les Lettres de Mr le Mar

352 MERCURE

quis de Villadarias du Camp devant Gibraltar du 22. & du 23. de ce mois , nous avons appris que les playes continuelles l'avoient empêché de faire ouvrir la tranchée ; mais que le temps étant devenu plus serein on l'avoit ouverte le 21. que quoique la pluie eust recommencé on avoit continué avec tant de succès : que le lendemain matin il y avoit déjà quatre cent toises de tranchée , & que tous nos gens y étoient à couvert : que ces travaux s'étoient faits sans opposition des ennemis : & que nos Officiers Generaux étoient Mr le Comte d'Aguiar Lieutenant General , Mr Renard , Maréchal de Camp & Mr le Comte de Villars. Mr le Marquis de Villadarias y alla en personne & y demeura jusqu'à cinq

heures & demie du matin. Il mande par sa Lettre du 23. que les travaux s'étoient continuez de mesme ; mais qu'étant déjà fort près de la Place, les assegez avoient commencé à faire un grand feu de leur artillerie & de leur mousqueterie ; que jusques là on n'y avoit perdu qu'un soldat François, un Cavalier & un cheval tué & un soldat blessé. Monsieur le Duc d'Havrè Lieutenant General, étoit de jour, & Monsieur le Duc d'Offonne qui est à ce siege en qualité de Volontaire, se trouve dans toutes les occasions périlleuses. La nuit suivante on devoit avoir une batterie de quatre pieces de canon & de quatre mortiers, pour s'opposer au feu que faisoient les ennemis du haut de la montagne. Mr de Villadarias

Novembre 1704. Gg

354 MERCURE

ajoute qu'il espere de prendre cette Place en peu de temps.

Un autre Lettre dit que les ennemis ont rebordé leurs murailles de sacs de laine pour empescher l'effet de nostre canon.

**A Bayonne le 15. Novembre
1704.**

Voicy les nouvelles que nous avons reçues de Madrid. Le 27. Octobre les François, à la teste desquels étoit Mr Gabaret avec cinq chaloupes armées, attaquèrent avec toute l'intrepidité possible une Galiotte à bombes qui étoit attachée au vieux Mole de Gibraltar, & qui nous incommodoit beaucoup, la brûlerent, & les bombes dont elle étoit chargée, tomberent dans la

Ville , où elles firent un grand dommage.

On s'est attaché à rainer un ouvrage nommé El Pastelilo, par une batterie de trente pieces de canon qui commença à tirer le premier Novembre & y a fait déjà une grande breche. Cette batterie auroit eu encore un meilleur effet, sans les pluies continuelles qui ont retardé.

Les Deserteurs sortis de la Place assurent que le Prince d'Amstat se fie plus à cent soixante Espagnols qu'il a dans la Place qu'aux Anglois qui desertent continuellement. Ces deserteurs assurent aussi que les vivres manquent dans la Place. On espere qu'elle se rendra avant la fin de ce mois.

G g ij

356 MERCURE

Du Camp devant Gibraltar le
27. Octobre 1704.

La tranchée a esté ouverte le 21. nous travaillons à establir une batterie de trente pieces de canon pour battre le front de l'attaque qui est fort petit, & sur lequel les ennemis ont trente-quatre pieces, & le long du Mole trente, qui voyent nostre batterie en flanc, & qui n'en sont éloignées que de trois cent cinquante toises. Les fascines qu'il a fallu faire venir icy & les gabions, joint à la pluye excessive, nous causent beaucoup de retardement. Mr de la Rerie vient d'arriver. Nous n'avons point d'Officiers d'Artillerie, ce qui fait qu'il faut que nous en servions. Nous avons vingt-huit pieces de

canon de vingt-quatre livres, douze de trente-six, huit de six, & douze mortiers. Nous avons quatorze bataillons dont plusieurs sont fort faibles, deux Compagnies de Cavalerie & trois mille hommes des troupes de la Marine. Je ne puis vous rien dire de la réussite, si la pluie continuë. Le Prince d'Armstat est dans la Place avec plus de deux mille hommes.

Du Camp devant Gibraltar ;
le 28. Octobre 1704.

Il y a quatre jours que je me donnay l'honneur de vous écrire ; mais il me semble que ma Lettre estoit conçue d'une manière à vous

358 MERCURE

faire apprehender une suite peu
heureuse de ce siege ; c'est pourquoy
je crois qu'il est à propos de vous
dire que je mettois les choses au
pire , & que je pense avec tous le
monde que nous enleverons cette
Place. Il ne vous a pas paru , par
ma derniere que nous fussions en-
core fort avancez ; cependant avec
quelques jours de plus , j'espere que
l'on ira au but que l'on s'est pro-
posé. Je vous ay dit que depuis
peu de jours nous avions ouvert
la tranchée. Nostre premiere bat-
terie de quatre canons & de deux
mortiers commença à tirer seule-
ment le 26. avec succès. Un petit

ouvrage avancé, d'où tirent continuellement deux mortiers des assiegez est déjà fort en desordre. Si nous ne faisons pas grand mal à quelques canons des ennemis qui sont en batterie sur la montagne, aussi jusqu'à présent ne nous en ont-ils point fait. Je vous ay mandé que Mr Renault, Ingenieur conduisoit ce siege, il en a bonne opinion; quoique Mr le Prince d'Armstat avec deux mille hommes de garnison soit dans la Place. On a lieu d'augurer qu'il doit avoir beaucoup de malades par le peu de feu que les assiegez font, & par le peu d'opposition qu'ils

360 MERCURE

ont fait à l'avancement de nos tranchées. Nous n'avons jamais appréhendé de sortie , aussi n'en n'ont-ils point fait. Je ne puis vous dire positivement quand notre grande batterie battera en breche. Il faut que je vous dise une petite action de mer qui s'est passée la nuit dernière. Les ennemis depuis trois jours avoient fait avancer une Galiote à bombes de trois mortiers. Elle tiroit continuellement depuis ce temps-là , & incommodoit fort nos tranchées. Mr de Pointis resolut de l'enlever ou de la brûler. Pour cet effet on arma une Tartane en Brulot. La conduite

conduite en fut donnée à Mr. le Chevalier de Gabaret, Capitaine de Brulot. Mr de Pointis voulut l'escorter luy-mesme en canot avec les Chaloupes des quatre Fregates qui sont icy. La chose fut si bien menée que la Bombarde a esté accrochée & brûlée, malgré le feu de quarante Grenadiers qui étoient dessus, & celui de ses canons & de ceux de terre, & du canon de la Place: Cela s'est fait si brusquement que nous n'y avons perdu que quatre hommes. Mr le Chevalier de Gabaret a esté blessé au bras, & son Lieutenant. C'est une action tres-belle, & la con-

Novembre 1704. Hh

362 MERCURE

duite en est due à Mr de Pointis. Quand tous nos bateaux & chaloupes seront venus de Cadix, nous ferons une diversion des forces de l'ennemy. Voilà ce qui s'est passé jusqu'à present. Mr de Villadarias qui est le General, nous fait esperer que les vivres viendront en abondance.

**Au Camp devant Gibraltar ;
le 28. Octobre 1704.**

*On vient de me dire qu'il par-
tiroit un Courier cette nuit, j'en
profite avec d'autant plus de plai-
sir que je commence à avoir bonne
opinion de notre entreprise, qui jus-
ques à present m'avoit paru fort*

douteuse. Cependant le peu d'opposition que les assiégez ont fait à nos approches me fait croire qu'il leur manque quelque chose, & je croirois bien qu'il ne sont pas surs d'une partie de leur garnison; puisque jusqu'à présent ils n'ont point fait de sortie, s'étant contentez de cano-ner & de bombarder nos retranchements, où n'avons perdu que quel-ques Soldats, & où nous n'avons eu que deux Officiers blessez. Il y en a eu deux autres de blessez sur Mer cette nuit, en executant le projet assez hardi, que Mr de Pointis avoit conçu, d'aller brûler une Ga-liotte dont les bombes nous incom-modoient fort, & qui étoit sous le fusil du vieux Mole. Mr de Gabarret l'a heureusement executé, ayant abordé & brûlé cette Galiotte avec

H h ij

364 MERCURE

une Tartane qu'il avoit préparée ;
Et c'est luy Et son Lieutenant qui
ont esté bleffez cette nuit. Mr de Poin-
tis étoit en personne à cette action.
Comme il y avoit de la poudre dans
cette Galiotte Et quelques bombes
chargées, elle a sauté peu de temps
après qu'on y a eu mis le feu. Ce
qu'il y a de certain, c'est que cette
affaire leur donnera une bonne idée
de nôtre Marine, Et qu'elle fait un
bon effet dans nôtre Camp.

Au Camp devant Gibraltar
le 2. Novembre 1704.

Vous sçavez sans doute qu'il y a
icy six bataillons, de cinq cens hom-
mes chacun, des troupes de la Ma-
rine, commandez par Mr de Cours,

La Maison-Fort, du Tertre, Saint-Hermine, Vexin, & de Pole. Mr Court fait la fonction de Brigadier par la promotion de Mr de Villars, qui a esté fait Marechal de Camp par le Roy d'Espagne. Depuis le 21. que la tranchée a esté ouverte, les Ennemis n'ont pas fait un grand feu. Nous n'avons eu jusqu'à présent que douze ou quinze Soldats tués, & environ vingt blesez. Mr de Luns Lieutenant de Vaisseau, a eu une jambe cassée, Galisset, le poignet percé par un accident de méprise; le petit Gabaret & son Lieutenant de Brélot sont blesez, le premier d'un coup de pistolet au bras dans les chairs, & l'autre dans l'omoplatte assez dangereusement. L'action qui leur a causé ces blessures merite d'être louée. Une Ga-

Hh iij

366 MERCURE

liote à bombes estant formée il y a quelques jours du Mole des Anglois où elle estoit pour se mettre à couvert du vieux Mole, & voulant plus aisément bombarder nos tranchées, il fut résolu de la brûler, avec une Tartane mise en brûlot, que Mr Gabaret mena dans une nuit obscure aussi bien que s'il eust esté en plein jour, & qu'on n'eust point tiré sur luy. Il s'avisa d'une ruse où vous trouverez de la fermeté; car ne distinguant point ny la Galiote, ny deux autres Bastimens qui estoient au même Mole; il parla aux Anglois qui luy tirèrent un coup de canon de la Galiote, après l'avoir reconnu à la lueur du feu, il leur répondit en les abordant, C'est à vous à qui j'en veux, & vous ferez bien-tost grillez. Ce qui

arriva comme il le leur avoit promis ; mais il auroit eu de la peine à réussir sans le secours de Mr le Chevalier de Tournure qui aborda le Brulot & la Chaloupe de Mr Gabaret, qui seroit resté sous le Brulot, faute de gens pour pousser au large la Tartane, la plupart des gens de son équipage ayant esté tuez ou blesez.

Nous avons jusqu'à present trois pieces de canon & quatre mortiers en batterie. Nous sommes à trois cens toises de la Place, & nous travaillons à mettre nôtre grande batterie en estat ; mais nous avons de la peine à avoir des fascines. Nous avons une ressource dans cinquante batteaux que Mr de Pointis a fait venir de Cadix avec près de deux mille hommes, tant Soldats que

H h iiij

368 MERCURE

Matelets, qui pourront voiturier les gabions & les fascines, en attendant qu'ils soient employez à un coup-de-main pour la fausse attaque, qui pourra bien devenir la bonne. J'espere qu'avant la fin du mois Mr le Prince d'Armstat aura lieu de se repentir de s'estre enfermé dans cette Place. Deux deserteurs Anglois qui en sont sortis, ont rapporté que la garnison est composée de deux mille hommes Anglois sans les Espagnols, qui à ce qu'ils disent, composent la garde du Prince d'Armstat. Ils assurent qu'il est mort beaucoup d'hommes de cette Garnison, & qu'il y a un grand nombre de malades : que ceux qui servent sont tres fatiguez : & que ce Prince les entretient toujours dans l'esperance d'un prompt secours. Ils ajoutent

qu'on fait courir le bruit qu'il a un Bâtiment de vingt-deux rames pour s'y embarquer , lorsqu'il sera hors d'estat de pouvoir résister , pour se sauver.

Je crois devoir ajouter icy l'Extrait suivant , il est tiré d'une Lettre de Cadix du 3. Novembre.

Mr de Combes Commissaire d'Artillerie mene le siege de Gibraltar avec une grande vigueur. Il a pensé estre tué d'un boulet de canon des ennemis qui demonta un canon dans sa batterie qu'il fit remettre en place incontinent. Tous

370 MERCURE

nos Generaux & Officiers travail-
lent avec chaleur, & ont cette af-
faire fort à cœur, ne perdant pas
un moment de temps pour emporter
cette Place avant que le secours
d'Angleterre soit arrivé; car il ne
faut pas croire que le Prince
d'Armstat y estant enfermé, ils
abandonnent cette Place. Mais on
croit que Gibraltar sera à nous
dans le 15. ou le 20. de ce mois
tout au plus tard; & il est prés
qu'impossible que le secours puisse
estre arrivé dans ce temps-là.

Les Assiegez avoient devant le
Bastion attaqué une Galiote, où
il y avoit deux Mortiers qui in-

commodoient nos gens , tellement
 que pour remedier à cela Mr de
 Pointis ordonna à Mr de Gabaret
 qui commande le Brulot le
 Croissant devant Gibraltar, d'ar-
 mer une Tarsane en Brulot , &
 d'y mettre les artifices necessaires
 pour aller bruler la Galiote à bom-
 bes des ennemis ; ce que Mr de
 Gabaret homme de cœur & d'hon-
 neur eut promptement executé. Il
 s'approcha de nuit , estant remor-
 qué par les quatre Chaloupes de
 nos Fregates qui y sont , aborda la
 Galiote des ennemis & la brula.
 On dit que Mr de Pointis estoit
 dans son Canot pour mieux voir

372 MERCURE

rette expedition dont il a esté fort satisfait, loüant la conduite avec laquelle Mr Gabaret avoit mené cette affaire.

Nos Fregates qui sont devant Gibraltar ont fait deux prises Angloises venant de Ligourne, chargées de Vin de Florence & autres marchandises. Ce Vin ne pouvoit venir plus à propos. Il fait bien plaisir à nos Generaux & à nos Officiers. Ces deux prises venoient bonnement mouïllier à Gibraltar, lorsque nos Fregates les attaquèrent, & les prirent après quelque resistance. Mr Gouyon qui commande l'Estoitte, a en son

Lieutenant tué & quatre hommes de son Equipage. On dit que nous n'avons encore perdu dans tout le siege qu'onze hommes, & Mr de Lunes Major d'un Bataillon a eu une jambe fracassée d'un éclat de Bombe.

Nostre Armée subtile de cinquante-deux Chaloupes ou environ, partit d'icy le 27. du passé. Le lendemain une tempeste de vent d'Est commença, qui obligea dix-huit Chaloupes de relacher à la riviere de San Pedro, quoy qu'elles fussent à l'entrée de Gibraltar. Les autres ont esté assés heureuses pour attraper Tarif, mauvais Port où

374 MERCURE

elles auront beaucoup souffert. Nos dix-huit Chaloupes qui ont relâché à San Pedro , voyant la fin de leurs vivres , revinrent icy le 31. pour en reprendre d'autres , & se tenir prestes à partir au premier temps favorable qui fut le lendemain. Ainsi , sans perdre de temps elles repartirent ce même jour , & comme il a fait assés beau depuis , nous ne doutons presque pas qu'elles ne soient arrivées ; & assurément leur arrivée rejoüira beaucoup Mr de Pontis. On peut en esperer beaucoup de secours ; car elles sont toutes commandées par des Officiers du mestier , qui ne cher-

chent rien avec tant d'ardeur que les occasions de se distinguer ; & je m'assure que vous en entendrez parler dans peu. On dit une de ces Chaloupes perie par le gros temps avec son monde, & qu'il n'y a eu que l'Officier qui a eu le bonheur de se sauver du naufrage.

On vient de donner un Jugement en Espagne qui merite d'estre scû. Voici le fait.

Le Grand Inquisiteur pretendoit qu'il avoit dans tous les Jugemens une voix decisive , c'est-à-dire qu'il pouvoit decider seul, quoique tous les

376 MERCURE

autres Juges de son Tribunal fussent d'un avis contraire au sien. Les Parties pretendoient qu'il n'avoit qu'une voix double , c'est-à-dire que dans un partage la sienne en valoit deux. Cette affaire estoit devenue d'une grande consequence par le grand nombre de gens qui y prenoient part. Le Roy & le Conseil ont enfin décidé que le Grand Inquisiteur n'auroit qu'une double voix. Ce Grand Inquisiteur est Evêque de Segovie , & il s'appelle Dom Baltazard de Mendoza. Il a répondu lors qu'on luy

GALANT 377

signifia cet Arrest , qu'il estoit trop heureux que le Roy & son Conseil le délivrassent des scrupules qui lui revenoient de ce Privilege ; & il s'y est soumis.

Ce Jugement a attiré beaucoup de louanges au Roy d'Espagne & à son Conseil , & il doit paroître juste , puisque la Partie mesme ne s'en plaint pas. Un pareil Jugement ne peut paroître qu'équitable dans tous les endroits du monde , & il n'y a qu'à examiner le fait pour en demeurer d'accord.

Le mot de l'Enigme du mois
Novembre 1704. Li

378 **MERCURE**

dermier estoit la *Lanterne magique*. Quoique cette Enigme soit fort belle & que les rapports en soient fort justes, elle est si peu connue qu'il ne faut pas s'étonner si les Devineurs ne sont pas en grand nombre, & si plusieurs ont crû que le veritable mot étoit le Songe ou le Soleil. Ceux qui en ont trouvé le veritable sens, sont, M^{rs} l'Abbé Boutard : de Penavalay : de Lorme : Duret : de Formont : Groyer de Boiseraud, Conseiller au Conseil Souverain de Cayenne : Maudit de la Montagne ,

son amy : Rohaut le jeune &
son amy l'Archimede de l'Isle
Nostre-Dame:

Mlle Malerfaut : Fanchon
le Sueur, la blonde Angelique
des quinze-vingt : & la plus
belle & gracieuse Dame du
Cloistre Nostre-Dame.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle, elle est de M^r Jean
Th..... de la Rochelle.

E N I G M E.

*Je suis un corps des plus gonflé,
Quoique sec comme un hidropique,
J'ay le dos & la taille antique.*

Ii ij

J'ay deux yeux grands & noirs sur
mon ventre placez.

S
Sans langue & sans bouche je crie.
Il me faut pour mon entretien
Des tripes de chat ou de chien ;
Cependant de manger je n'eus ja-
mais envie.

S
Si l'on me flatte en me touchant,
Je suis d'une douceur charmante ;
Mais si trop fort l'on me tourmente,
Lors je gronde , & tout bas n'obeis
qu'en jurant.

S
Le temps par qui tout perd son prix,
Ne me rend que plus precieuse ,
Ma vieillesse m'est glorieuse ,
Et toujours à cent ans je vauds plus
qu'à six.

3^o **MERCURE**
J'ay deux yeux grands & noirs sur
mon ventre placez.

S
Sans langue & sans bouche je vis.
Il me faut pour mon entretien
Des tripes de chat ou de chiens
Cependant de manger je n'ai
mais envie.

S
Si l'on me flatte en me touchant,
Je suis d'une douceur charmant;
Mais si trop fort l'on me tourmente,
Lors je gronde, & tout bas siffle
qu'en jurant.

S
Le temps par qui tout perd son prix
Me rend que plus précieux,
La vieillesse n'est glorieuse,
Toujours à cent ans je vaudrai
qu'à six.

GALAN

L'Air que je ve
sur des Vers qui
derniere Lettre ,
faits à l'occasion
d'une petite Ch
Lise.

AIR NO

La pauvre L
A fini ses
Pour moy je ne
Si j'y fini
Pourroit-on
Entrer deda
Lise , que je
Et que ton
D'avoir
En sortat

L'Air que je vous envoie est
sur des Vers qui sont dans ma
derniere Lettre, & qui ont esté
faits à l'occasion de la mort
d'une petite Chienne nommée
Lise.

AIR NOUVEAU.

*La pauvre Lise entre vos bras
A fini ses destinées.
Pour moy je ne me plaindrois pas
Si j'y finissois mes années.
Pourroit-on plus heureusement
Entrer dedans le monument ?
Lise, que je te porte envie,
Et que ton sort me paroist beau
D'avoir entré dans le tombeau,
En sortant des bras de Silvie ?*

382 MERCURE

Je vous envoie un article qui en renferme plusieurs , puisqu'il contient des agrémens de Regimens donnez par le Roy , ainsi que des Gouvernemens & des Pensions , & d'autres articles de cette nature.

M^r le Comte de Coigny a eu l'agrément du Roy pour la Charge de Colonel general des Dragons , & a conclu son traité avec Monsieur le Duc de Guiche. Quand on obtient à son âge l'agrément d'une si grande Charge & si importante , il n'y a point à douter qu'on n'ait un merite distingué dans

le métier dont on se mêle.

M^r le Chevalier de Tressemanes a l'inspection qu'avoit M^r de Maisoncelles , & celle des Troupes de Dauphiné , de Provence , & de Savoye , a esté donnée à M^r du Verger , cy-devant Lieutenant Colonel du Royal Comtois.

Le Gouvernement de Mont-louis dans les Pyrenées , vacant par la mort de M^r de Nancas , a esté donnée à M^r de Perthuis, Lieutenant de Roy de Collioure.

M^r le Chevalier d'Haute-
fort , Capitaine de Vaisseau &

384 **MERCURE**

frere de M^r de Surville , a esté nommé premier Ecuyer de Monsieur le Comte de Toulouse , à la place de feu M^r de Relingue. Il est distingué par sa naissance & par sa valeur. Il faut avoir beaucoup d'acquis dans la Marine pour avoir esté jugé digne de remplir un poste qui a esté occupé par feu M^r de Relingue.

Le Roy a donné l'agrément du Regiment des Dragons Dauphins à M^r de Vatteville ; de celuy de M^r de Dreux à M^r de Soyecourt ; de celuy de Fourquevaux à M^r de la Tour
qui

qui en estoit Lieutenant Colonel ; & M^r de Luzancy à son retour d'Espagne, a eu un Brevet de Colonel. M^r le Chevalier Vigoureux qui estoit le plus ancien Capitaine de Fourquevaux, en a esté fait Lieutenant Colonel, & M^r de Nancre a esté aussi nommé Lieutenant Colonel du Regiment de Duras.

M^r de Rabutin, Lieutenant Colonel d'Infanterie, & qui servoit en Espagne, a quitté le service avec une pension.

M^r de Beauharnois, Intendant en Canada, a esté nommé

Novembre 1704. K k

Intendant general de la Marine , à la place de feu M^r d'Herbaut. M^r de Beauharnois est parent de celuy auquel il succede. On luy a envoyé avis du choix que le Roy a fait de luy pour cet employ , avec ordre de repasser en France. Je vous ay déjà parlé de luy lorsqu'il partit pour aller en Canada , où il y a lieu de croire que ses services ont esté agreables , puisqu'on le rappelle pour remplir un employ plus considerable.

M^r le Marquis de Lanion a acheté le Regiment de Saintonge , de Mr de Bligny , &

vend le sien à son frere le Chevalier ; qui est son cadet.

Quoy que je sois persuadé de la verité de la plus grande partie de ces articles , je ne voudrois pas assurer qu'ils fussent tous veritables. Toutes les affaires commencées ne s'achevent pas toujours , & l'on parle quelquefois trop viste , lorsqu'il s'agit de nouvelles ; mais supposé qu'il y eust quelque chose de faux parmi ceux que vous venez de lire , l'erreur ne porteroit préjudice à personne.

Je vous envoie une Rela-

Kk ij

388 MERCURE

tion tres-curieuse , & que je vous garentis veritable ; quoy que toutes les nouvelles publiques qui se debitent n'ayent point parlé des faits qu'elle contient.

Au Camp devant Veruë ce 13.
Octobre 1704.

Nous avons bien racheté le beau temps que nous avons eu jusqu'au six de ce mois ; depuis ce jour la pluie n'ayant pas discontinué avec une violence qui n'a point d'exemple : en un mot je ne puis vous en donner une idée

plus juste, qu'en vous disant que
ny les chemins de Namur, ny ceux
de Rinsfeld, selon ceux qui y
estoyent, n'ont jamais esté si mau-
vais, les soldats estant dans l'eau
& dans la bouë jusqu'au ventre,
n'estant pas possible de rester dans
la tranchée, tant elle est inondée.

A la description que je vous
fais de la situation où nous som-
mes, je me persuade aisément que
vous vous imaginez que l'Officier
& le Soldat y murmurent, & que
nous songeons plustost à la retraite
qu'à suivre nostre projet; mais je
puis vous assurer qu'il semble que
cela serve plustost à animer les

K k iij

390 MERCURE

troupes qu'à les décourager, qu'elles se mettent dans l'eau & dans la bouë, pendant vingt-quatre heures avec une patience qui passe l'imagination, & que l'on n'entend tenir d'autre langage, mesme par les moindres Soldats, sinon qu'il faut prendre Veruë, ou perir à la peine. Quoique cette armée-cy soit au dessus de tout ce que l'on en peut dire, je ne doute pas qu'il ne faille attribuer cette fermeté au zele que l'on a pour la gloire du Roy, & à l'amitié qu'on a pour Monsieur le Duc de Vendosme.

Comme la pluye a commencé

avant que nous ayons pû faire nos batteries pour battre Verné, & y conduire nostre canon, les chemins se sont trouvez si impraticables qu'il n'a pas esté possible aux chevaux de le tirer. Son Altesse a pris le parti de le faire conduire à force d'hommes, en chargeant chaque Brigade de mettre une piece en batterie, moyennant une somme que ce Prince leur a donné pour chaque piece & pour chaque gros mortier avec son affust. Cela a si bien réüssi qu'ils en ont conduit vingt pieces de vingt-quatre aux batteries, ce que l'on croyoit impossible; mais avec

392 MERCURE

de l'argent & de l'eau de vie le matin à la tranchée, il n'y a rien dont on ne vienne à bout.

Les ennemis font un feu d'artillerie tres-considerable : ils auront beau jeu jusqu'à ce que nos batteries soient en estat de tirer ; mais du moment qu'elles tireront, je ne croy pas que les leurs se fassent entendre long-temps, Veruë estant situé de maniere à ne pas perdre un coup de canon ny une bombe. Il nous ont tué ou blessé depuis hier dix ou douze soldats avec leur canon. Un Aide-major du Regiment de Leuville a eu la jambe emportée, & Mr de Percy

que le Roy a fait depuis quinze jours Major general de nostre armée, vient d'avoir la cuisse cassée en deux endroits. J'en suis tres-fâché parce que le Roy perd un tres-digne Officier. Nous esperons que nos batteries tireront au plus tard le 16. Son Altesse a envoyé cantonner la Cavalerie & n'a gardé que deux cens chevaux & trois Compagnies de Hussars. Si le temps se remet au beau ce soir, comme il y a apparence, je croy qu'elle fera revenir quinze ou seize cens chevaux icy.

Monfieur de Vendôme or-

394 MERCURE

donna le 17. qu'on travaillast à une quatrième batterie à quatre-vingt toises des palissades. On la commença la nuit du 17. au 18. & elle fut continuée à la faveur d'un broüillard qui continua pendant toute la journée du 18.

Je vous ay déjà dit que la plupart des relations qui se publient icy de nos Places assiegées, sont autant de fables, à moins qu'elles ne soient faites par des personnes sorties de ces Places, dont on sort difficilement, ainsi le zele fait souvent inventer tout ce qu'on at-

tribué aux Assiegez, ou fait grossir ce qui échape du Camp des Ennemis touchant leurs actions. Les Ennemis de leur costé affoiblissent autant qu'ils peuvent ce que les Assiegez font de plus considerable, & augmentent les avantages que remportent leurs Troupes; de maniere qu'il est rare de sçavoir la verité, à moins de l'apprendre de quelqu'un qui soit sorti de la Place. C'est par cette raison que je croy que ce que je vous envoie du commencement du Siege de Landau, est veritable: ce qui doit m'excu-

ser si je vous l'envoie si tard, mais il ne laissera pas de paroître nouveau, puisqu'il n'a point encore esté rendu public. Je vous envoie ce qui m'est tombé entre les mains, de la manière que je l'ay reçu.

Le nommé Chevalier, Soldat dans la Compagnie de Guenet, dans les Galiottes, vient d'arriver de Landau, d'où il est sorti le 18^e d'Octobre, entre sept & huit heures du soir, chargé d'un petit paquet que Mr de Laubanie luy avoit donné pour remettre à Monsieur le Maréchal de Villeroy, croyant

croyant qu'il le trouveroît encore en Alsace, avec ordre en cas qu'il fust arresté, de jetter son paquet, se qu'il fit voyant qu'il alloit estre pris. Il fut mené au Roy des Romains, qui l'a fort questionné, pour sçavoir de luy où estoient les Mines, l'assurant qu'il luy donneroit dix Ducats de chaque Mine qu'il indiqueroit, qu'autrement il le feroit mourir. Il dit avoir répondu, qu'il n'en sçavoit aucune, que M^r de Laubanie estoit trop secret pour en laisser la connoissance à d'autres qu'aux Mineurs; que sur sa réponse on le mena en prison dans une

Novembre 1704. LI

398 MERCURE

grange, où il y avoit cinq deserteurs de la Place : qu'il y fut questionné jusqu'à neuf fois par le Prince Louis, & par plusieurs Generaux, qui luy firent des grandes menaces, s'il ne disoit la verité. *Enfin la nuit du 22. au 23. il se sauva avec les cinq deserteurs ; & ils ont passé au de-là du Rhin pour venir par derriere les Montagnes de la Suabe retomber dans la Suisse, d'où il est arrivé seul, les cinq deserteurs l'ayant quitté.*

Je viens de l'envoyer par eau à Strasbourg, pour vous aller trouver & pour qu'il vous dise verba-

lement, que Mr de Laubanie l'a-
voit chargé, au cas qu'il fust ar-
resté, & qu'il pust se sauver, de
dire à Monsieur le Maréchal de
Villeroy qu'il feroit tout son possi-
ble pour tenir jusqu'au 15. du mois
prochain. Voicy ce qu'il m'a rap-
porté du Siege depuis le commence-
ment jusqu'au 18. & 22. qu'il
s'est sauvé des ennemis. Il dit que
les ennemis ont investi la Place le
8. Septembre à sept heures du ma-
tin; qu'ils ont ouvert la tranchée
la nuit du 12. au 13. à nostre
même attaque; qu'ils ont commen-
cé à battre la Place le premier Oc-
tobre avec vingt-trois pieces de ca-

400 MERCURE

non de douze & de seize ; que le 3. du mois la batterie des Brandebourgeois de quarante-sept pieces de canon de seize & de 24. avoit commencé à tirer ; que le 10. une autre batterie de huit pieces de seize avoit aussi tiré : & que la nuit du 14. au 15. une batterie de six pieces de six de calibre , avoit commencé à tirer sur l'Ecluse , sans l'avoir touché que d'un seul boulet , à quoy l'on avoit remedié avant le jour , par les soins de Mr du Gasquet & des Ingenieurs , dont Mr Julien avoit esté seul blessé légèrement.

Il ajoûta que le 15. les ennemis

avoient attaqué & pris la Lunette, & qu'ils en demeurèrent les maistres, environ un quart d'heure, Mr de Laubanie les en ayant chassés avec beaucoup de perte de leur costé, & sept Officiers Majors, Capitaines, Lieutenans & trente-deux Soldats amenez prisonniers dans la Place; qui furent renvoyez dans leur Camp deux jours après.

Que le 16. ils attaquèrent encore la lunette & la prirent sans s'y pouvoir poster à cause des mines qu'ils apprehendoient, & que l'on fit sauter en y mettant le feu. Trois Capitaines de Toulouse &

Ll iij.

402 MERCURE

in Suisse furent tuez à cette defense. Le mesme assura que le 2. r. au soir les ennemis avoient attaqué & pris le chemin conuert qu'ils n'avoient pû garder, Mr de Laubanie les en ayant chassés dans le moment. Ils ont perdu à cette attaque avec plus de huit cent hommes, plusieurs Officiers de marque, & entr'autres un Officier general. De nostre costé Mr de Beaufermé a esté tué, & son Major à la dernière sortie le 12. de ce mois, comme aussi le Lieutenant Colonel du Regiment de S. André, & un Capitaine des Grenadiers de Toulouse. Mr de Lau-

banie a fait quatre sorties qui luy ont tout-à-fait bien réussi, jusqu'à avoir chassé les ennemis de leur troisième paralelle. Ce Gouverneur fut blessé à l'entrée de la communication du chemin couvert à la lunette dans le temps de la premiere attaque, d'un gros caillon au costé droit & à la teste des gros graviers qu'une bombe a fait sauter, estant tombée fort près de luy. Il ne laissa pas de bien donner ses ordres ; le Lieutenant de Roy fut aussi blessé à la teste, & commençoit à agir lorsque ledit Chevalier est parti de Landau. Mr du Gasquet que l'on avoit dit tué dès ce

404 MERCURE

temps-là , se portoit fort bien. Voilà ce que j'ay pû tirer de ce Soldat qui parloit mieux Allemand que François. Il vous dira que le 21. la Cavalerie & l'Infanterie Hollandoises partirent pour aller à Traerbach.

A ce moment arrive un de mes gens qui est parti Vendredy du Camp de Landau , qui me dit que Jeudy 23. Mr de Laubanie avoit fait une sortie sur la nouvelle batterie des ennemis qui avoit duré une demie-heure, où il y avoit eu bien du monde de tué , & que les ennemis n'avoient pas encore

le chemin couvert ; mais que le lendemain matin il y avoit eu un grand feu de mousqueterie , & qu'il croit qu'ils auront attaqué le chemin couvert ; mais il n'a pû sçavoir s'ils l'ont emporté ou non ; car on commença après cette décharge à tirer le canon à force sur la demie-lune , & hier on ne tira pas tout le jour. Cet homme me dit qu'ils n'auroient pas encore de quinze jours la Place quand ils auroient le chemin couvert.

Je suis heureux à avoir des nouvelles du dedans de la Place , & je viens d'apprendre par une

406 MERCURE

Lettre de Strasbourg du 9. de ce mois , qu'un Sergent de Landau qui avoit trouvé moyen de traverser l'armée ennemie , & qui venoit d'y arriver , avoit rapporté que les ennemis avoient emporté la contrescarpe le 5. qu'ils y avoient perdu plus de mille hommes ; qu'il n'y avoit eu depuis le commencement du siege que huit cent hommes tant tuez que malades dans la Place , & que M^r de Laubanie avoit fait un retranchement à la moitié de la Ville, pour s'y deffendre en cas qu'il fust forcé sur la brèche , à la-

quelle les ennemis n'avoient pas encore travaillé.

Je n'entreray point aujourd'huy dans le détail de tout ce que je pourrois vous dire touchant les nouvelles d'Angleterre, je vous apprendray dans peu des nouvelles tres-curieuses sur cet article. Je vous feray connoistre pourquoy la Princesse de Dannemarck n'a point parlé dans la harangue qu'elle a faite à l'ouverture du Parlement, du gain prétendu en Angleterre de la bataille navale. Je vous diray pourquoy

408 MERCURE

les Seigneurs n'ont parlé que du succès des affaires de terre, quoiqu'à beaucoup près il n'ait pas été général pendant cette Campagne : & je vous feray voir pourquoy la Chambre des Communes n'a pas parlé comme celle des Seigneurs, & les intérêts particuliers & politiques qui l'ont engagée à marquer qu'elle étoit persuadée du gain de la bataille navale ; quoique tous ses Membres ne se soient jamais flattés d'une chose qui a toujours paru si contraire à la raison & au bon sens. Je vous donneray un

tres-

tres beau morceau d'Histoire
 qui expliquera tout ce mystere.
 Cependant je vous diray , ce
 qui est si public que je ne doute
 point que vous ne le sçachiez
 déjà ; sçavoir que le Parlement
 a accordé des subsides de terre
 pour une armée plus nombreuse
 de dix mille hommes que celle
 de cette année , & qu'il n'a rien
 accordé à l'égard de l'augmen-
 tation des forces de mer. Du
 reste il y paroist quelque levain
 de bröüillerie nouvelle , & que
 l'affaire de la Conformité occa-
 sionnelle sera remise sur le tapis.
 Quant à la Hollande , cet Etat
 commence à estre bien déchiré
 par les factions , & les plus sa-
 ges s'apperçoivent bien qu'un
 Gouvernement Arbitraire est

Novembre 1704. Mm

410 MERCURE

souvent plus avantageux qu'un Gouvernement Républicain. Le mot de République à souvent ébloüi, sans aucun fondement solide, mais seulement parce que les Républiques ont esté établies sur le pied d'Etats libres, quoiqu'elles ayent beaucoup plus de Maistres que les Etats Monarchiques, & que par consequent elles soient souvent remplies de guerres intestines auxquelles les Etats Monarchiques ne sont pas exposez. Elles croient n'avoir point de Souverains. Elles en ont presque autant qu'elles ont de Sujets élevez. Chacun y veut regner, & chacun n'y songe qu'à ses propres interests. C'est pourquoy il est rare de voir des Re-

publiques qui s'agrandissent. Je ne croyois pas toucher cet Article qui demanderoit plus d'étendue , & quand je l'ay commencé je voulois seulement vous dire que tout est aujourd'hui en combustion en Hollande entre les principaux Chefs de la Republique, chacun voulant remplir les premieres Places & les premiers Emplois.

Les nouvelles de Gibraltar du 9. de ce mois portent qu'une batterie de vingt pieces de canon battoit en brèche la Tour & une Courtine de la Place, avec succès ; que la brèche estoit déjà fort grande ; que ce jour-là le Chevalier Lake entra dans la Baye avec onze Vaisseaux & plusieurs Bâtimens de charge :

M m ij

442 MERCURE

& qu'il jetta des provisions & des munitions dans la Ville. Les Ennemis mirent le feu à un de nos Brûlots. Nous avions trois Fregattes, dont l'une se sauva. On fit échoûer les deux autres à la Coste, & on y fit mettre ensuite le feu, de crainte que les ennemis ne s'en saisissent. Lors qu'ils arriverent, ils furent reçus au bruit d'une batterie de dix canons qui les incommoda beaucoup, & ils n'auroient pu s'empêcher d'effuyer tout le feu de cette batterie, s'ils ne s'estoient tenus un peu éloignez. M^r de Pointis prit en même temps la poste pour se rendre à Cadix, afin de revenir combattre les Ennemis, avec les treize Vaisseaux qui y

font. M^r de Villadarias a mandé en même temps qu'il avoit reçu deux Bataillons, & qu'il esperoit, nonobstant l'arrivée des ennemis, aller son chemin, & emporter dans peu la Place.

Vous sçavez l'arrivée de Monsieur le Maréchal de Tessé à Madrid. On y est bien persuadé de sa valeur, de son intelligence dans le métier de la guerre, & des services qu'il rendra à la Couronne, puisqu'à peine a-t-on fçû son arrivée, qu'on a appris que Sa Majesté Catholique l'avoit fait Grand d'Espagne; ainsi les Espagnols obéiront avec joye à un Grand de leur nation, & les François suivront avec confiance au combat un Maréchal de France.

M m. iij

414 MERCURE

Enfin c'est aujourd'huy que l'on peut assurer que l'affaire des Cévennes est entièrement finie. Ravanel estoit le seul Chef qui leur restoit. Monsieur le Maréchal de Villars avoit mis sa teste à prix, & il est venu l'offrir luy-même, en se confiant en la genereuse bonté des François. Monsieur le Maréchal de Villars qui sçait les intentions du Roy, & qui connoist la bonté inépuisable du cœur de Sa Majesté, luy a pardonné; & ce procédé aussi clement que genereux a obligé huit Officiers Fanatiques, qui estoient les seuls qui restoit, à se rendre, & ayant éprouvé la même bonté, ils ont fait revenir six-vingt hommes. On assu-

GALANT. 415

re qu'il ne reste plus que quelques voleurs dans les Montagnes, où il y en a toujours eu.

Le 22. de ce mois on poussa la tranchée devant Veruë à six toises du chemin couvert, & on esperoit estre le 6. de Decembre maistre de cette Place & faire la garnison prisonniere de guerre. On doit admirer Monsieur de Vendosme, qui juge toujours juste, ayant dit lorsqu'il fit ouvrir la tranchée, qu'il comptoit que la Place pourroit tenir environ jusqu'au 5 de Decembre. Les ennemis firent une sortie le 21. au nombre de 150. hommes, & le bruit se répandit après cette sortie, que le Comandant de la place avoit esté tué.

Tout ce que je pourrois vous

416 MERCURE

dire de l'Armée de Monsieur le Grand Prieur ne serviroit qu'à vous faire connoître qu'il a si bien tenu en respect M^r le Comte de Linange pendant toute la Campagne, que ce Comte n'a encore osé avancer, & qu'il n'ose encore descendre des Montagnes. Il a passé toute la Campagne à publier qu'il luy venoit de grands secours, & à menacer; mais il s'est trouvé à la fin de la Campagne aussi peu avancé qu'au commencement, & l'on peut dire qu'il n'a esté d'aucune utilité à Monsieur le Duc de Savoye, puisque Monsieur de Vendôme n'avoit pas besoin de plus de Troupes qu'il en avoit, pour venir à bout des entreprises qui luy ont si heu-

reusement & si glorieusement
reüssi.

Selon toutes les apparences
les Conférences tenues entre
les Ministres de l'Empereur,
d'Angleterre, de Hollande &
des Envoyez des Mécontens
sont rompuës d'une maniere à
n'estre pas renouées, & les con-
testations ont esté plus grandes
entre les Ministres de l'Empe-
reur, d'Angleterre & de Hol-
lande, qu'elles ne l'ont esté avec
les Envoyez des Mécontens;
chacun agissant par des motifs
différens, & demeurant obstiné
dans son opinion. L'Empereur
de son costé ne vouloit rien ac-
corder, la Maison d'Autriche
demeurant toujours dans sa fier-
té ordinaire, & aimant mieux

418 MERCURE

sont risquer que de se relâcher en rien, sur tout dans un temps où elle est persuadée que ses Alliez l'assisteront de tout leur pouvoir, la politique voulant que selon le plan qu'ils se sont formez, ils agissent ainsi pour leur propres intérêts, & c'est par cette raison qu'elle est toujours à charge à ses Alliez, dont quelques-uns commencent à se repentir d'être entrez en guerre voyant que leurs Etats s'épuisent d'hommes & d'argent, & qu'ils se trouvent encore dans la même situation où ils étoient lorsque la guerre a commencé. Cependant l'affaire des Mécontens devient très sérieuse. Ils n'ont eû depuis l'ouverture de la présente guerre que

cinq mille hommes de troupes
reglées & payées , & quoiqu'on
en ait vû plus de cinquante mille
sur pied , ces troupes n'estoient
en campagne que pour y vivre
seulement lorsqu'elles estoient
dans leur pays , & profiter du
butin qu'elles faisoient lorsqu'elles
estoient en pays ennemy. Elles se
retiroient à la fin de la Campagne,
& quoique ces troupes fussent
fidelles , nombreuses & aguerries ,
le Prince Ragotski ne pouvoit
néanmoins compter qu'il eust
une armée assurée & qui fust
à ses ordres ; mais les choses
vont changer de face & ce Prince
aura au premier jour vingt mille
hommes de troupes soudoyées ,
& qu'il pourra faire marcher &
agir en

tout temps. Il ne sera pas moins
secondé des autres Troupes
dont je viens de parler ; au con-
traire, ces Troupes voyant à leur
testé 20000. hommes de Troupes
reglées & aguerries qui ne les
abandonneront point , se met-
tront en campagne avec plus de
plaisir & plus de confiance , par-
ce que le peril sera moins grand
pour elles , & qu'elles seront
soutenuës dans tout ce qu'elles
pourront entreprendre de pe-
rilleux. S'il est ainsi , il est à
croire que les unes & les autres
grossiront toujours , & que
l'Empereur trouvera d'autant
plus de besogne de ce côté-là,
que ces Troupes sont aguer-
ries , faites à la fatigue , & ca-
pables de combattre en tout
temps.

temps. Ce qui doit bien traverser la joye qu'il auroit pû avoir de la prise de Landau , s'il est vray qu'il en puisse avoir de la conquête d'une Place si chèrement achetée , qu'il vaudroit mieux qu'il n'eust jamais fait cette conquête , & qu'il n'eust pas épuisé le sang le plus aguerri de toute l'Allemagne. Je parle de la prise de Landau dont j'entens seulement parler dans le moment que je ferme ma Lettre , sans sçavoir encore aucun détail de ce qui s'est passé en cette occasion. Je me préparois à vous parler de la suite de ce qui s'est fait à ce siege depuis le 5. de ce mois ou finit l'article que je vous ay envoyé ; mais comme on le pourra mieux

Novembre 1704. Nn

422 MERCURE

ſçavoir de ceux qui étoient dans la Place , c'eſt d'eux qu'il faut apprendre la ſuite de ce grand & memorable ſiege , ou plutôt qu'il le faut apprendre entier ; parce que tout ce que l'on dit du dedans d'une Place aſſiegée , tandis que le ſiege dure , eſt ſouvent bien imparfait. Il faut donc entendre parler les Braves qui ſe ſont couverts de tant de gloire , avant que de parler davantage de ce ſiege. On dit que M^r de Laubanie a obtenu les mêmes conditions qui furent accordées à M^r le Comte de Frize , lors qu'il rendit cette Place à Monſieur le Maréchal de Tallard ; ſi cela eſt véritable , les Ennemis ſe ſont beaucoup relâché ; puis qu'ils avoient publié

dés le commencement du siege qu'ils vouloient faire la Garnison prisonniere de guerre, & que Mr de Laubanie n'auroit point d'autre capitulation que celle que Monsieur de Vendosme accorderoit à la garnison d'Ivrée. Ils se sont pourtant démentis ; mais il n'est pas aisé de tenir parole en de pareilles occasions, & sur tout lorsqu'on a des François à combattre.

On assure que ce fut le 23. de ce mois à dix heures du matin, que Mr de Laubanie fit battre la chamade ; qu'il doit estre conduit à Strasbourg avec sa Garnison, & que l'on a commandé un tres-grand nombre de Chariots pour mettre les malades & les bleffez, & pour

Nn ij

424 MERCURE

conduire les équipages. La défense a esté si longue & si vigoureuse, & les memes Postes ont esté pris & repris tant de fois, qu'il s'est plus passé d'actions considerables à ce Siege seul, qu'il ne s'en fait ordinairement à plusieurs Sieges ensemble, mesme des plus fameux. De maniere que si la poudre ou quelque autre chose à peu près de cette nature y avoit manqué, on n'en devroit point paroître surpris, puisque tout ce qui s'est fait d'éclatant à ce Siege doit avoir épuisé les magasins les plus vastes & les mieux remplis.

Les Ennemis jugeant qu'ils seroient long - temps devant Traërback, sans se rendre maîtres de cette Forteresse, s'ils

attendoient que le canon y eust fait brèche , à cause de la difficulté qu'il y a de tirer de bas en haut , & que les coups tirez de cette sorte sont fort foibles , resolurent d'emporter ce Château par escalade , sans y avoir fait de brèche. Le Gouverneur qui s'en apperçut , fit toute la manœuvre nécessaire pour faire croire qu'il ne se doutoit de rien. Il leur laissa prendre toutes leurs mesures. Il les vit approcher & planter leurs échelles , & dans le moment qu'ils voulurent mettre leur dessein en exécution , il les fit charger avec tant de vigueur , que de cinq cent hommes qui avoient esté choisis pour cette entreprise , il

Nn iij.

426 MERCURE

n'en resta pas cinquante, tout le reste ayant, esté tué ou blessé. Je suis, Madame, &c.

A Paris, le 30. Novembre 1704.

APOSTILLE.

Il vient d'arriver des nouvelles qui portent que Mr de Laubanie voyant que les Ennemis bombardient un de ses Magasins à poudre, & craignant que ce Magasin ne sautast, il avoit fait battre la chamade afin que pendant que l'on travailleroit aux préliminaires de la Capitulation, toutes les hostilités étant cessées, il pût faire transporter ailleurs les poudres du Magasin bombardé. Les mêmes nouvelles portent que cette ruse, permise en guerre, avoit réussi, & que la Capitulation ne s'étant point conclue, les hostilités avoient recommencé de part & d'autre. Ceux qui avoient publié davantage que la chamade battue, avoient inventé le reste.

A V I S.

On vendra le Mercure du mois prochain, le 2. Janvier 1705.

T A B L E.

P Araphrase du Pseaume 101. appliquée au Roy.	1
Extrait d'une Lettre de Pondichery Ville & Forteresse appartenant à la Royale Compagnie des Indes Orientales sur la coste de Comandel,	12
Extrait des Lettres de Mr l'Evêque de Babylone écrites d'Hispahan,	25
Extrait d'une Lettre de Marseille, contenant plusieurs nouvelles du Levant,	30
Caractères des RR. PP. Maurin & Massillon,	36
Reception faite à Lyon à Madame & à Mademoiselle d'Elbeuf,	46
Premier article des morts,	49
Manifeste de l'Electeur de Baviere,	66

T A B L E.

<i>Benefices donnez par le Roy,</i>	177
<i>Second article des morts,</i>	188
<i>Lettre sur le départ de Mr & de Madame l'Envoyée de Gennes,</i>	205
<i>L'ouverture du Parlement,</i>	210
<i>Ouverture des Audiances de la Cour des Aides,</i>	222
<i>Ouverture de l'Academie Royale des Sciences, & de l'Academie des Inscriptions,</i>	228
<i>Ouverture des Audiances du Par- lement,</i>	233
<i>Suite du siege de Veruë,</i>	238
<i>Parallele du Cardinal Ximenes, & du Cardinal de Richelieu,</i>	265
<i>Pastorale sur les nouveaux avan- tages remportez en Savoye, en Piémont, & sur mer,</i>	267
<i>Estampes anciennes & modernes qui</i>	

TABLE.

<i>se trouvent chez le sieur Nicolas</i>	
<i>Langlois,</i>	269
<i>Livre de Sonnetes,</i>	272
<i>Les Pseaumes de David, & les</i>	
<i>Cantiques de l'ancien & du nou-</i>	
<i>veau Testament mis en vers</i>	
<i>François sur les plus beaux airs</i>	
<i>des meilleurs Auteurs, tant an-</i>	
<i>ciens que modernes,</i>	274
<i>Le livre necessaire à toutes les Pro-</i>	
<i>fessions,</i>	276
<i>Troisième article des morts,</i>	277
<i>Fautes corrigées,</i>	284
<i>Entreprise tentée sur Brisack,</i>	286
<i>Mariage,</i>	302
<i>Portrait du Roy envoyé à la Reine</i>	
<i>d'Espagne par Sa Majesté, & ce</i>	
<i>que cette Princesse dit à cette oc-</i>	
<i>casion,</i>	306
<i>Etat des Officiers generaux qui</i>	
<i>doivent servir pendant l'hiver,</i>	310

TABLE.

<i>Extrait d'une lettre de Cadix,</i>	315
<i>Intendances données,</i>	333
<i>Quatrième article des morts,</i>	336
<i>Canoniat de Nostre Dame donné,</i>	idem
<i>Rejoissances faites à Toulon à l'ar- rivée de Monsieur le Comte de Toulouse, & l'arrivée de ce Prince à Versailles,</i>	338
<i>Suite du siege de Gibraltar,</i>	347
<i>Jugement donné par le Conseil d'E- tat d'Espagne,</i>	375
<i>Articles des Enigmes,</i>	377
<i>Article contenant des agrémens de Regimens donnez par le Roy, ainsi que des Gouvernemens & des Pensions,</i>	382
<i>Nouvelle relation du siege de Ve- rue,</i>	387
<i>Suite du siege de Landau,</i>	394

T A B L E.

<i>Nouvelles d'Angleterre & de Hol-</i>	
<i>lande ,</i>	407
<i>Suite des nouvelles de Gibraltar ,</i>	
	411
<i>Nouvelles de Madrid ,</i>	413
<i>Fin de l'affaire des Cevennes ,</i>	414
<i>Dernieres nouvelles du Siege de</i>	
<i>Vernë ,</i>	415
<i>Nouvelles de l'armée de Monsieur</i>	
<i>le Grand Prieur ,</i>	idem
<i>Affaires des Mécontents ,</i>	417
<i>Nouvelles de Landau .</i>	423
<i>Escalade de Trarbach , fatale aux</i>	
<i>Ennemis .</i>	424
<i>Chamade battuë à Landau , par</i>	
<i>une ruse de guerre .</i>	426
<i>Avis .</i>	idem.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
O Dieux ! &c. doit regarder
la page 211.

L'Air qui commence par
La pauvre Life, &c. doit re-
garder la page 380.



